

LE DÉPEUPLEMENT DES COMMUNAUTÉS CANADIENNES, 1981-86

par

Claude Marchand et Janine Charland

le Comité Intergouvernemental de recherches urbaines et régionales

ICURR Intergovernmental Committee on Urban
and Regional Research
Comité intergouvernemental de recherches
urbaines et régionales **CIRUR**

Publié par **les Presses du CIRUR**
Bureau 301, 150, avenue Eglinton est
Toronto (Ontario)
Canada M4P 1E8
Tél : (416) 973-5629 Télécopieur : (416) 973-1375

Première édition: octobre 1991
Tous droits réservés © **Les Presses du CIRUR** 1991
Reproduction interdite

ISBN 1-895469-07-4

Ce document ne peut être reproduit en totalité
ou en partie sans l'autorisation préalable de l'éditeur.



ICURR Intergovernmental Committee on Urban
and Regional Research
Comité intergouvernemental de recherches
urbaines et régionales **CIRUR**

RÉSUMÉ

Le présent rapport traite du déclin de population dans les petites communautés canadiennes entre 1981 et 1986. Les tendances démographiques des années 1976 à 1986 sont d'abord examinées, notamment le fait que de nombreuses petites villes qui ont connu une certaine croissance lors de l'essor du secteur des ressources naturelles au cours des années soixante-dix ont plus tard souffert de la récession des années 1980-1982.

Plus particulièrement le rapport révèle que 182 communautés canadiennes au total ont subi une baisse de population de plus de 5% de 1981 à 1986. Ce phénomène affecte principalement les petites villes de 1000 à 3000 habitants. Le plus grand nombre de ces villes sont situées au Québec, spécialement dans la vallée du Saint-Laurent. Cependant le dépeuplement est plus sévère à Terre-Neuve où quatre communautés ont connu une diminution de population de plus de 20% ainsi qu'en Colombie-Britannique où cinq villes ont connu une décroissance de plus de 20% et six autres de plus de 15%.

La deuxième section de ce rapport examine les conditions économiques des années quatre-vingt et identifie les secteurs économiques responsables du déclin démographique. Les données de main-d'oeuvre manufacturière révèlent que, sauf au Québec et en Nouvelle-Écosse, les communautés en déclin sont principalement des villes dont l'économie est basée sur la transformation des ressources, plus particulièrement les produits alimentaires et forestiers. Les données non publiées de Statistique Canada compilées pour le CIRUR indiquent également que plusieurs villes en déclin sont des villes minières.

Au-delà d'une similitude dans la dépendance de certains secteurs, les 182 communautés diffèrent de façon marquante par leurs caractéristiques démographiques, la distribution du revenu, l'importance du tertiaire et leur taux de chômage. La dernière section identifie 55 variables publiées par le recensement et qui ont été utilisées pour déterminer les caractéristiques socio-démographiques des villes étudiées. Compte tenu de la diversité observée, le rapport conclut que les programmes de développement économique des gouvernements supérieurs devraient différencier selon le niveau de revenu potentiel, la nature saisonnière de l'emploi ainsi que la stabilité démographique.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1	INTRODUCTION.....	1
SECTION 2	TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES.....	4
2.1	La contre-urbanisation des années soixante-dix.....	4
2.2	Le virage des années quatre-vingt : le dépeuplement de la périphérie.....	10
2.3	Les communautés canadiennes en déclin de 1981 à 1986.....	14
SECTION 3	LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE.....	21
3.1	La récession du début des années quatre-vingt.....	21
3.2	La redistribution de la main-d'oeuvre.....	25
SECTION 4	LES CAUSES ET INCIDENCES DU DÉPEUPLEMENT...	42
4.1	Le modèle néo-classique et l'élimination des disparités régionales.....	42
4.2	Les disparités régionales et les tendances migratoires des années 1981 à 1986.....	45
4.3	L'identification d'une typologie de villes en déclin.....	52
4.4	L'examen de programmes développés pour éliminer les disparités régionales.....	64
SECTION 5	CONCLUSION.....	73
NOTES	76
APPENDICE 1	87
APPENDICE 2	90

SECTION 1 - INTRODUCTION

Durant les années soixante-dix le Canada a connu, pour la première fois depuis 1871, un taux de croissance de la population plus élevé dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Cependant cet essor de la périphérie s'est avéré éphémère. Au cours de la décennie suivante, il s'est trouvé un plus grand nombre de petites régions qui ont connu une réduction importante de leur population et bien moins d'entre elles qui ont subi une croissance rapide. Les villes mono-industrielles et les communautés dépendantes de la production de ressources naturelles ont été particulièrement touchées par la récession de 1980-1982.

Depuis le début des années quatre-vingt, plusieurs exposés concernant le dépeuplement massif de communautés mono-industrielles ou dépendantes de la production de ressources naturelles ont été publiés. Cependant malgré les inquiétudes croissantes au sujet de l'avenir de telles communautés, aucune analyse à l'échelle nationale n'a traité du sujet. La plupart se sont plutôt contentées de donner un compte rendu détaillé de communautés individuelles, tel que le déclin de Shefferville documenté par Bradbury ou encore les études de cas sur le chômage régional produites par le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration¹. Tel que discuté dans ces rapports, le dépeuplement de communautés engendre des coûts financiers et sociaux importants pour le gouvernement fédéral et les provinces qui désirent en connaître davantage sur les disparités régionales que ce qui peut leur être fourni par des moyennes provinciales.

L'étude du CIRUR vise à combler ces lacunes au moyen de l'examen des communautés canadiennes dont le dépeuplement entre 1981 et 1986 a été de plus de 5%. L'un des principaux objectifs de l'analyse est d'identifier les communautés qui ont subi un dépeuplement ainsi que de déterminer l'étendue du phénomène entre 1981 et 1986. Cette analyse comporte aussi l'examen des activités économiques des communautés en question comme de leurs caractéristiques socio-économiques.

Dans le cadre de cette analyse, on examine 55 variables publiées par le recensement. Les résultats démontrent qu'il n'y a pas de profil unique de communautés en déclin mais plutôt que celles-ci varient selon six grands facteurs socio-économiques. Les politiques de développement adoptées par les gouvernements fédéral ou provinciaux devraient donc tenir compte des caractéristiques démographiques des communautés concernées, leur possibilités d'emplois et de revenus, le niveau de scolarité ainsi que la présence du tertiaire.

Le rapport est divisé en trois parties. La première section examine les tendances migratoires, contrastant celles des années soixante-dix à celles des années quatre-vingt. Cet examen donne le contexte entourant le phénomène de dépeuplement. Les communautés canadiennes les plus touchées par le phénomène de dépeuplement entre 1981 et 1986 sont aussi identifiées.

La deuxième section comprend deux parties. Elle présente une analyse générale des conditions économiques du début des années quatre-vingt, y compris les répercussions de la récession de 1981-82 et les changements structurels qui ont influé sur le niveau d'emploi selon le secteur économique. Les résultats de l'étude du CIRUR concernant les taux de chômage et la base économique des 182 communautés en déclin sont aussi présentés. Dans

le but d'avoir une meilleure compréhension du contexte dans lequel les communautés ont subi une perte significative de leur population entre 1981 et 1986, une discussion s'ensuit sur les conditions d'emplois au début des années quatre-vingt selon le secteur d'activité économique, leurs répercussions au niveau régional y compris les mouvements de population qui en découlent. Cette section examine aussi les conditions d'emplois des secteurs industriels les plus touchés par la récession de 1981-82.

La troisième section du rapport aborde la question des causes et répercussions du dépeuplement. Elle examine les théories traditionnelles de la migration qui relient les mouvements migratoires à une résorption des disparités régionales. Du fait que les disparités régionales persistent malgré les flux migratoires importants entre 1981 et 1986, une théorie de rechange suggère que les migrations peuvent, en fait, contribuer aux disparités régionales. Finalement les résultats de l'analyse factorielle sont présentés et les programmes et politiques dans le domaine du développement régional examinés dans le contexte des résultats de l'étude.

SECTION 2 - TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

2.1 - La contre-urbanisation des années soixante-dix

Durant les années soixante-dix, le Canada a connu un revirement majeur de ses tendances démographiques. Pour la première fois depuis 1871, le Canada enregistra un plus fort taux de croissance de population dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Entre 1971 et 1976, la population rurale et urbaine² a augmenté de 9% et 6% respectivement³. De manière similaire, pendant la période de 1976-1981, la population rurale a augmenté de 9% alors que la population urbaine s'est accrue de 5%⁴. En fait, la population rurale a crû de près de 15% pendant les années soixante-dix alors que sa contrepartie urbaine a augmenté seulement de 12%⁵.

Coffey et Polèse⁶ ont observé que durant les années soixante-dix le secteur primaire (par ex. agriculture, mines, forêts, chasse et pêche) ainsi que le secteur secondaire traditionnel (par ex. alimentation et boisson, vêtement et meuble) ont eu tendance à croître considérablement dans les régions périphériques. Selon leur étude, 35% et 26% de la croissance de l'emploi dans ces secteurs sont survenus dans les régions périphériques. L'emploi s'est accru de 12% et 34% dans ces secteurs d'activité économique au cours des années soixante-dix. Aux États-Unis, selon Garnick⁷, la demande accrue de ressources naturelles que l'on retrouve dans ces régions explique partiellement l'accroissement d'emplois non métropolitains. Cela peut aussi expliquer la relative croissance des régions non métropolitaines au Canada pendant les années soixante-dix. Joseph, Keddie et Smit⁸ relient aussi la croissance substantielle des populations rurales non agricoles de la Colombie-

Britannique et de l'Alberta à l'expansion du secteur des ressources pendant la période concernée.

Il n'y a pas eu de tendance nette des variations du taux de croissance de la population en fonction de la taille urbaine pendant la période de 1976-81⁹. Globalement, les zones métropolitaines ont connu une émigration nette et les régions urbaines plus importantes ont crû plus lentement que les villes de taille petite ou moyenne. En effet, pour les villes de taille moyenne (50 000 à 100 000 habitants), le taux moyen de croissance de population était deux fois plus élevé que le taux moyen des grandes villes de plus de 100 000 habitants (14,8% versus 5,9%)¹⁰.

L'orientation de la croissance urbaine démontre un mouvement vers l'ouest avec la croissance la plus rapide survenant en Alberta et dans l'ouest en général (voir le tableau 1). Dans les Prairies et en Colombie-Britannique, le taux moyen de croissance des zones urbaines comptant 10 000 habitants ou plus était plus que le double du taux de l'Ontario et du Québec. Cinq des six zones métropolitaines dont la population a augmenté grâce à la migration interne sont situées dans l'Ouest.

Calgary, Edmonton et Saskatoon, par exemple, ont connu des gains de population à partir des migrations internes de 14,1, 6,2 et 5,8% respectivement en 1976-1981 tandis que Toronto et Montréal ont perdu 0,7 et 3,8 %. Ce fait reflète les tendances de la croissance de l'emploi puisque les trois villes de l'Ouest enregistrent la croissance de l'emploi la plus forte et que Montréal et Toronto enregistrent des taux de croissance de l'emploi bien en deçà de la moyenne nationale¹¹.

TABLEAU 1.

TAUX MOYEN DE CROISSANCE URBAINE SELON LA RÉGION ET LA TAILLE,
1976-1981

		RÉGION					
TAILLE		C.-B.	PRAIRIES	ONTARIO	QUÉBEC	ATLCANADA	
< 30k	n	9	13	25	15	12	74
	m	14,0	22,9	6,1	3,7	1,3	8,3
30-100k	n	8	6	17	13	8	52
	m	11,9	11,9	3,0	4,6	2,5	5,7
100-300k	n	1	7	4	3	3	16
	m	7,0	12,0	3,2	5,5	3,6	5,0
300k+	n	1	3	4	2	0	10
	m	8,7	14,6	3,4	3,6	-	7,3
TOTAL	n	19	24	53	33	23	152
	m	12,5	18,2	4,5	4,2	0,7	7,0

n= nombre de villes par catégories

m= taux moyen de croissance en pourcentage

Source : (Simmons et Bourne, 1984, 29. Reproduit avec la permission des auteurs et du Centre for Urban and Community Studies).

Ce mouvement vers l'ouest est également apparent quand on examine les tendances de la migration interprovinciale des années soixante-dix. Le Québec et l'Ontario ont enregistré des taux annuels de pertes migratoires de 1,8 et 2,0 pour 1000 pendant la première partie de la décennie et de 2,2 et 4,4 par 1000 respectivement pendant la deuxième moitié. La Colombie-Britannique a connu un gain de 8,3 par 1000 en 1971-76 et de 20,7 pour 1000 en 1976-81. Durant la même période, l'Alberta a connu un gain de 9,4 pour 1000.

Ce phénomène a généré une réduction de la part du Québec et de l'Ontario dans la population canadienne de 63,7% en 1971 à 61,9% en 1981. La part de l'Alberta et de la Colombie-Britannique avait augmenté de 17,7% en 1971 à plus de 20,5% de la population canadienne en 1981¹². Ce mouvement vers l'ouest de la croissance de population était particulièrement important durant la seconde moitié de la décennie où l'Alberta et la Colombie-Britannique se sont retrouvées à être les seules provinces à enregistrer un gain relié à cette migration interprovinciale.

Cette tendance migratoire interne reflétait le déplacement vers d'autres régions de l'activité économique au cours des années soixante-dix¹³. Durant cette période, l'emploi a augmenté plus lentement au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique que dans les Prairies et en Colombie-Britannique. L'emploi dans le secteur manufacturier a augmenté à un rythme plus lent que la moyenne nationale et a vu sa part diminuer, en particulier au Québec et en Ontario. Pendant ce temps, le secteur de l'énergie s'est développé considérablement, notamment en Alberta où 40% de l'augmentation des investissements de capitaux se sont réalisés entre 1971 et 1981¹⁴. En 1981, le secteur des mines représentait plus de 7,2% de l'emploi de cette province. Ce pourcentage se situe bien au-dessus de 1,9%, la part qu'occupe ce secteur d'activité au niveau national¹⁵.

Dans le secteur primaire, l'emploi a augmenté de façon significative dans les Prairies en dépit de sa baisse en importance au niveau national. De la même façon, l'emploi dans le domaine de la construction a augmenté de façon marquée en Colombie-Britannique et dans les Prairies par rapport à la moyenne nationale. Les services de production¹⁶, le

secteur d'activité qui s'est développé le plus rapidement au cours des années soixante-dix, avaient augmenté de plus de 200% dans les Prairies¹⁷.

Le renversement des tendances de la croissance urbaine observé au Canada et aux États-Unis durant les années soixante-dix ne semble pas s'être limité qu'à ces pays respectifs. Des changements majeurs de mouvements migratoires ont été observés dans les pays industriels, capitalistes avancés de l'Europe de l'Ouest ainsi qu'en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Japon¹⁸.

On soutient, notamment aux États-Unis, que ces changements majeurs de mouvements migratoires sont trop importants et largement répandus pour être considérés seulement comme étant un «effet de débordement» ou un phénomène plus accentué d'étalement de la banlieue. La croissance rapide de la population en région rurale ne s'est pas produite uniquement dans les régions limitrophes mais aussi dans les régions non contiguës aux zones métropolitaines. Une des thèses souvent avancées par les chercheurs pour expliquer ce mouvement de contre-urbanisation des années soixante-dix est l'accroissement de l'emploi dans les secteurs manufacturier et des services en région rurale. Aux États-Unis, plusieurs des régions rurales qui ont été témoins d'une croissance rapide de leur population durant cette période étaient des régions qui avaient connu un développement significatif de l'industrie des loisirs¹⁹. Une partie importante des immigrants avaient atteint l'âge de la retraite. Dans certaines régions rurales, la croissance de population était associée au développement du secteur manufacturier.

Le phénomène de contre-urbanisation au Canada, cependant, n'est pas dû principalement à la décentralisation du secteur manufacturier ou du développement de

l'industrie des loisirs et services aux personnes retraitées²⁰. Il reflète en partie plutôt le développement relativement important du secteur des activités productrices de biens qui était déjà bien établi dans les régions périphériques de l'Ouest. Selon Joseph, Keddie et Smit²¹, la croissance marquée des populations rurales en Colombie-Britannique et en Alberta est due à l'expansion des secteurs des ressources entre 1971 et 1981. Ils considèrent qu'ailleurs au Canada, la croissance plus rapide de la population en milieu rural qu'en milieu urbain est en partie liée au «phénomène de débordement». L'examen des changements de l'emplacement de l'emploi au Canada par Coffey et Polèse²² corrobore la thèse avancée par Joseph, Keddie et Smit²³. Leur étude indique qu'il s'agit plutôt d'un mouvement de décongestion que d'un phénomène de décentralisation. En fait, ils ont trouvé que la majorité des changements d'emplacement de l'emploi s'était réalisée à l'intérieur des périmètres urbains des grands centres.

Les auteurs soutiennent, par exemple, que le Canada n'est pas doté de régions périphériques au climat aussi plaisant que celui que l'on retrouve dans le sud de la France ou aux États-Unis. Ceci peut expliquer, en partie, la raison pour laquelle le mouvement de contre-urbanisation au Canada n'était pas le résultat d'une tendance décentralisatrice de l'activité économique comme c'était le cas dans plusieurs pays industrialisés²⁴. De plus, la croissance de population en région périphérique que l'on a observée durant les années soixante-dix s'est avérée éphémère comme il va l'être démontré dans la section suivante. Puisque la croissance de population était reliée à l'expansion de secteurs économiques traditionnels qui sont de nature très cyclique, elle s'est avérée passagère.

2.2 - Le virage des années quatre-vingt : le dépeuplement de la périphérie

Tandis que durant les années soixante-dix les régions métropolitaines avaient subi une perte nette de population résultant de la migration et que la population avait augmenté plus lentement dans les grands centres urbains que dans les centres de plus petites tailles, la croissance de population, au début des années quatre-vingt, s'est réalisée principalement dans les grands centres. En fait, de 75,6% en 1981, la population urbaine représentait en 1986 plus de 76,3% de la population canadienne²⁵. Les trois quarts de cette augmentation se sont concentrés dans seulement six régions métropolitaines. Burke²⁶ note que 60% de la population canadienne vit dans l'une des 25 régions métropolitaines de recensement en 1986, ce qui représente une augmentation de 5% en cinq ans. Entre 1981 et 1986, la proportion de la population résidant en milieu rural ou dans les plus petits centres avait diminué²⁷. De 26,9% en 1981, la population non-urbaine ne représentait que 24,1% du total canadien en 1986. De la même façon, 16,1% de la population vivait dans les villes de 10 000 à 100 000 habitants en 1981. Cinq ans plus tard, cette proportion est tombée à seulement 14,7%.

On ne décèle pas au cours des années soixante-dix de tendance nette des variations du taux de croissance de population en fonction de la taille de l'agglomération. Au début des années quatre-vingt, on observe une relation significative entre le taux de croissance de population et la taille de la ville. La croissance moyenne de la population des centres urbains de faible taille (moins de 30 000 habitants) était légèrement négative tandis que dans les plus grandes villes (au-dessus de 300 000 habitants), l'augmentation de population était

de plus de 6%²⁸. Les grands centres urbains (ceux dont la population est supérieure à 100 000 habitants) se sont développés plus rapidement que les centres de taille moyenne de 50 000 à 100 000 de population²⁹. En fait, l'accroissement moyen de la population des villes de 50 000 à 100 000 habitants avait chuté de 14,8% en 1976-81 à 3,6% entre 1981 et 1986 tandis que l'augmentation moyenne des centres de plus de 100 000 habitants s'était élevée de 5,9% à 10%. Toronto et Montréal, les deux plus importantes agglomérations métropolitaines, ont vu leur population augmenter plus rapidement que durant la décennie précédente³⁰.

TABLEAU 2.

TAUX MOYEN DE CROISSANCE URBAINE SELON LA RÉGION ET LA TAILLE, 1981-86 (1976-81)

		RÉGION					
TAILLE		C.-B	PRAIRIES	ONTARIO	QUÉBEC	ATL.	CANADA
30k	n	13(9)	10(13)	17(25)	12(15)	7(12)	59(74)
	m	-3,7 (14,0)	3,8 (22,9)	0,1 (6,1)	-1,4 (3,7)	-3,6 (1,3)	-0,9 (8,3)
30-100k	n	10(8)	7(6)	14(17)	15(13)	6(8)	52(52)
	m	3,8 (11,9)	8,0 (11,9)	2,6 (3,0)	0,9 (4,6)	1,7 (2,5)	1,7 (5,7)
100-300k	n	1(1)	2(2)	5(7)	3(3)	5(3)	16(16)
	m	5,8 (7,0)	11,2 (12,0)	2,5 (3,2)	2,3 (5,5)	2,5 (3,6)	3,8 (5,0)
300k+	n	1(1)	3(3)	6(4)	2(2)	0(0)	12(10)
	m	8,9 (8,7)	6,3 (14,6)	5,9 (3,4)	2,7 (3,6)	-	5,7 (7,3)

n=nombre de villes par catégorie

m=taux moyen de croissance en pourcentage

* Les valeurs entre parenthèses réfèrent à la période de 1976-81.

Source : (Simmons et Bourne, 1984, 29; Simmons et Bourne 1989, 33. Reproduit avec la permission des auteurs et du Centre for Urban and Community Studies).

Durant les années soixante-dix, les tendances de la croissance urbaine témoignent d'un mouvement migratoire vers l'ouest. Au cours de la décennie qui suit, les provinces de l'Ouest sont celles qui ont subi les baisses les plus accentuées du rythme de croissance urbaine. Les taux d'accroissement de la population urbaine en Colombie-Britannique et dans les Prairies, de 18 et 12 en 1976-81 respectivement, s'étaient abaissés à six et zéro durant les années quatre-vingt. En Ontario et au Québec, ils demeurent relativement stables durant cette période (voir tableau 2)³¹.

Les changements du rythme de croissance urbaine étaient particulièrement importants dans les centres de petite taille, notamment dans l'Ouest. Le taux d'accroissement de la population urbaine dans les agglomérations de moins de 30 000 habitants a chuté d'une valeur de 14 en Colombie-Britannique durant les années 1976-81 à près de moins 4 entre 1981 et 1986. Dans les Prairies, le rythme de croissance des centres urbains de moins de 30 000 habitants est passé de 23 à six au cours de ces mêmes périodes.

De valeurs respectives de quatre et six en 1976-81 en Ontario et au Québec, le taux moyen de croissance des villes de moins de 30 000 habitants s'est abaissé à une croissance pratiquement nulle en Ontario et a connu une légère diminution au Québec au cours de la période suivante. En comparaison avec la période précédente, les villes de plus de 300 000 habitants n'ont pas vu leur taux de croissance changer de façon significative durant la première moitié des années quatre-vingt, bien que dans les Prairies, d'une valeur de 15 en 1976-81 elle est passée à six durant les années quatre-vingt (voir tableau 2).

L'affaiblissement du pouvoir d'attraction des deux provinces les plus à l'ouest est aussi apparent lorsqu'on examine les tendances migratoires interprovinciales du début des années quatre-vingt. D'un gain net de 122 000 personnes en 1976-81, la Colombie-Britannique n'a enregistré une hausse associée à la migration interprovinciale que de seulement 4 000 individus entre 1981 et 1986. Similairement, d'une augmentation nette de 186 000 personnes durant la période antérieure, l'Alberta a subi une perte nette reliée à la migration interne de 29 000 individus durant la période suivante³². Les taux d'accroissement de population ont chuté de 16% et six pour cent en Alberta et Colombie-Britannique respectivement entre ces deux périodes³³. L'Ontario s'est retrouvé le principal bénéficiaire de ce renversement des tendances migratoires interprovinciales des débuts des années quatre-vingt. D'une perte nette de 58 000 personnes en 1976-81, l'Ontario a enregistré une hausse résultant de la migration interne de 122 000 personnes durant la période subséquente³⁴.

La section suivante examine les répercussions du dépeuplement enregistré au Canada entre les années 1981 et 1986. Comme il le sera démontré, ce phénomène s'est produit principalement dans les villes de faible taille. Il semble prévaloir au Québec où l'on retrouve un nombre élevé de petites communautés. Cependant, les baisses de population les plus marquées ont été observées à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique où la majorité de ces communautés dépendent de l'industrie forestière.

2.3 - Les communautés canadiennes en déclin de 1981 à 1986

L'analyse statistique dont il est question dans ce rapport a pour but de documenter le phénomène récent de dépeuplement au Canada. Un des objectifs est d'identifier les communautés qui ont subi une perte significative de leur population et de déterminer l'ampleur de ce phénomène durant la période 1981-86. Une telle analyse implique l'examen des principaux secteurs d'activités économiques des communautés les plus touchées par le dépeuplement ainsi que des différentes caractéristiques socio-économiques de leur populations. Dans cette étude sur le dépeuplement, 55 variables de recensement ont été prises en considération.

L'unité d'analyse choisie dans cette étude est la région urbaine telle que définie et utilisée par Statistique Canada au recensement de 1981 : **communautés, incorporées ou non ayant une population minimale de 1000 habitants ainsi qu'une densité minimale de 1000 habitants au mille carré (ou 400 au kilomètre carré)**³⁵.

La raison du choix de cette échelle spatiale réside dans le fait que les frontières ne sont pas arbitraires et les régions urbaines correspondent à des unités économiques existantes. Les divisions de recensement présentent un niveau d'analyse trop vague. Les subdivisions renferment des informations suffisamment détaillées pour éviter les généralisations mais présentent l'inconvénient d'être très hétérogènes en ce qui concerne la superficie et le nombre d'habitants qu'elles englobent³⁶. En fait, la taille de la population des subdivisions de recensement variait de zéro à plus de 380 000 habitants en 1981. De même, les subdivisions pouvaient contenir des superficies variant d'un kilomètre carré

jusqu'à un million de kilomètres carré. Les subdivisions diffèrent aussi de par leur statut légal. La majorité des subdivisions au Québec correspond aux municipalités tandis qu'en Colombie-Britannique, un nombre important englobent plusieurs petites localités ou entités spatiales sans statut juridique particulier.

Les 182 communautés à l'étude ont subi des pertes de population de plus de cinq pour cent entre 1981 et 1986. Un seuil de cinq pour cent a été établi à cause du risque de surestimation du niveau de dépeuplement dans les communautés de plus petite taille.

L'étude démontre que les communautés affectées ont en moyenne une population variant entre 1 000 et 3 000 habitants. L'examen des figures 1 à 5 révèle que les villes les plus durement touchées se retrouvent à Terre-Neuve où quatre communautés ont subi une baisse de population de plus de 20% et en Colombie-Britannique où cinq villes ont vu leur population décroître de plus de 20% et six autres de plus de 15%. Le plus grand nombre de villes en déclin se retrouvent au Québec, particulièrement dans la région du Saint-Laurent. Ce sont parmi les provinces qui ont été témoins des hausses du taux de chômage les plus importantes au cours des années 1981-86. La section suivante examine le contexte économique du début des années quatre-vingt ainsi que de ses répercussions sur la répartition de la main d'oeuvre.

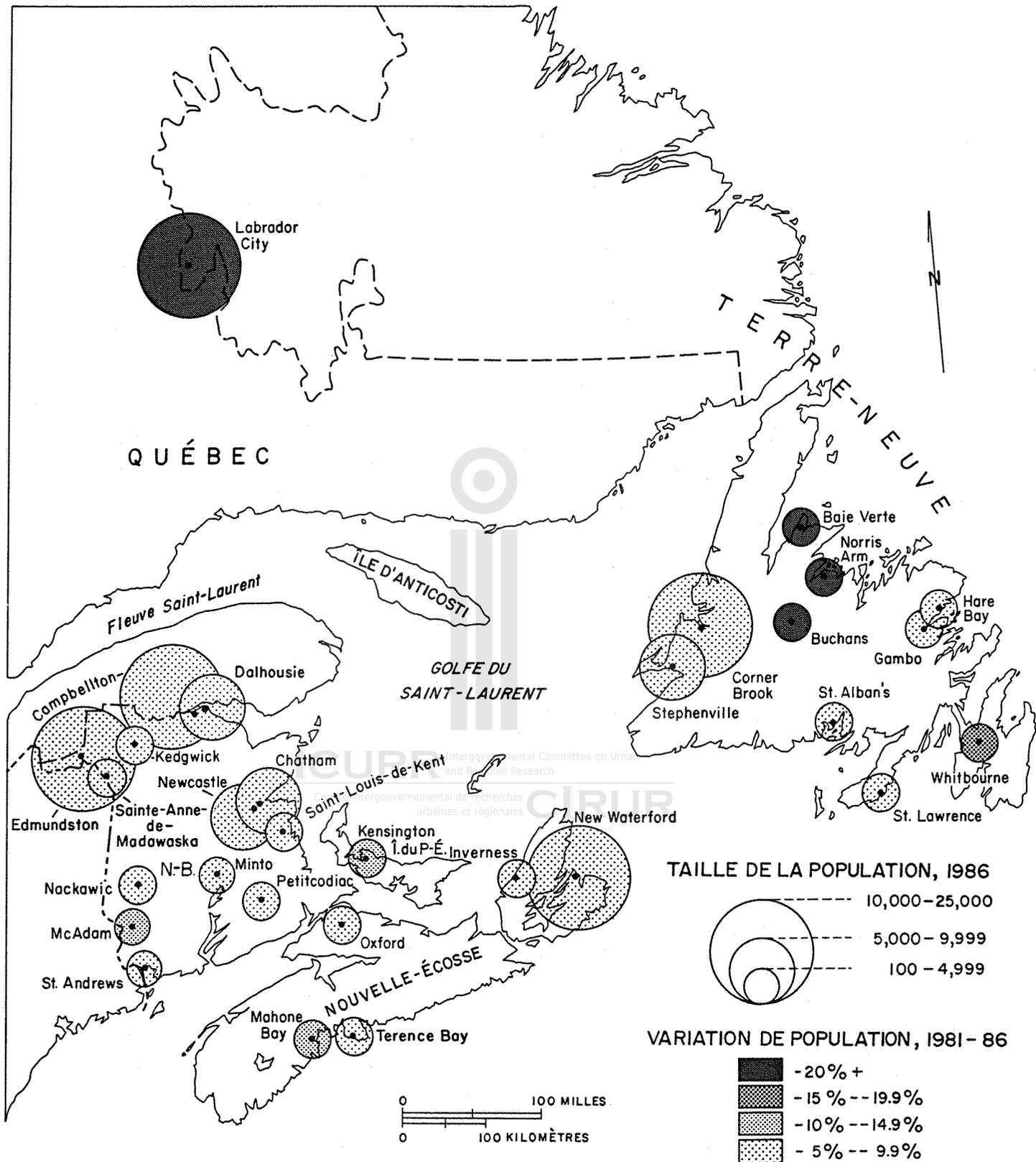


Figure 1. Communautés en déclin dans les provinces de l'Atlantique

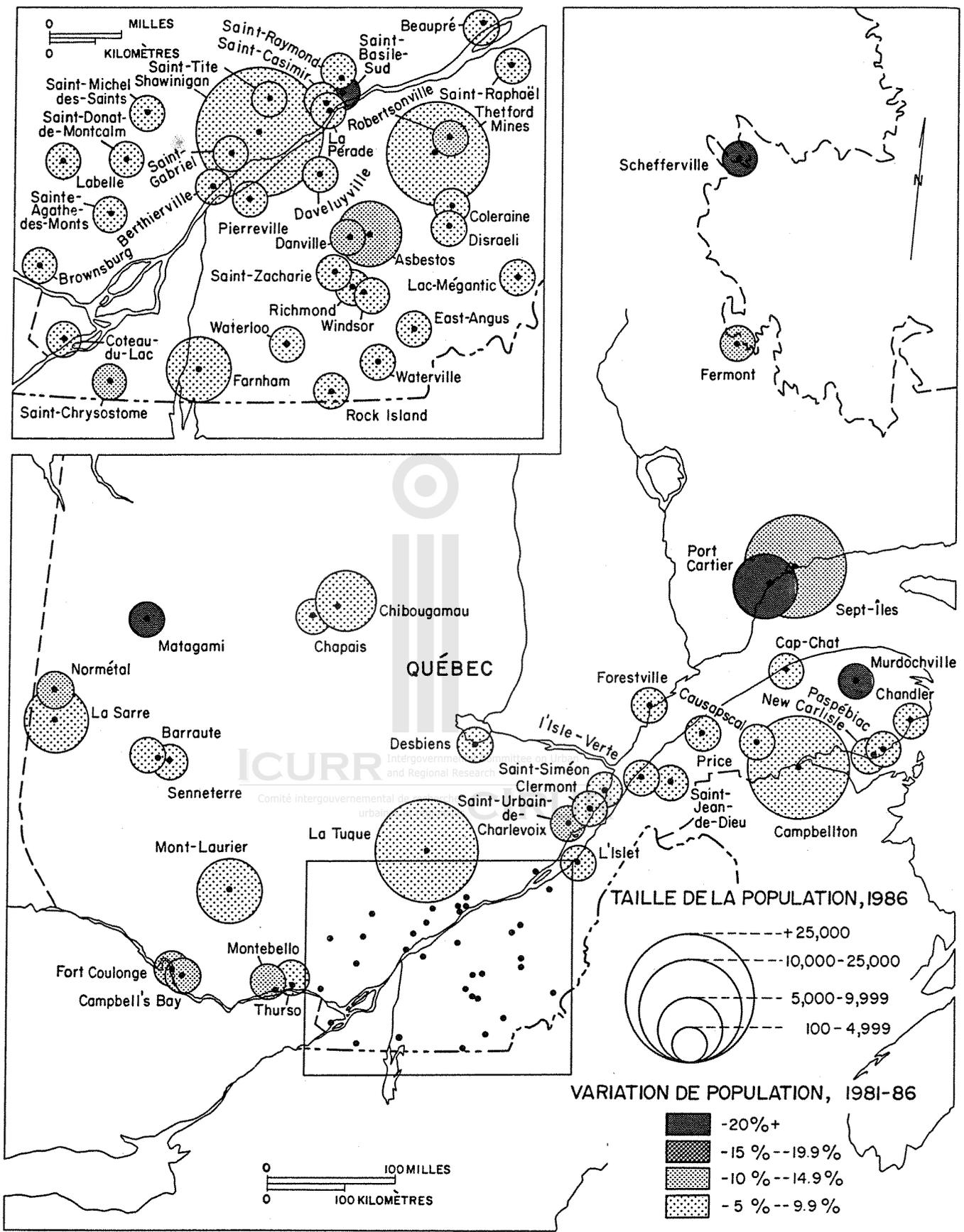


Figure 2. Communautés en déclin au Québec

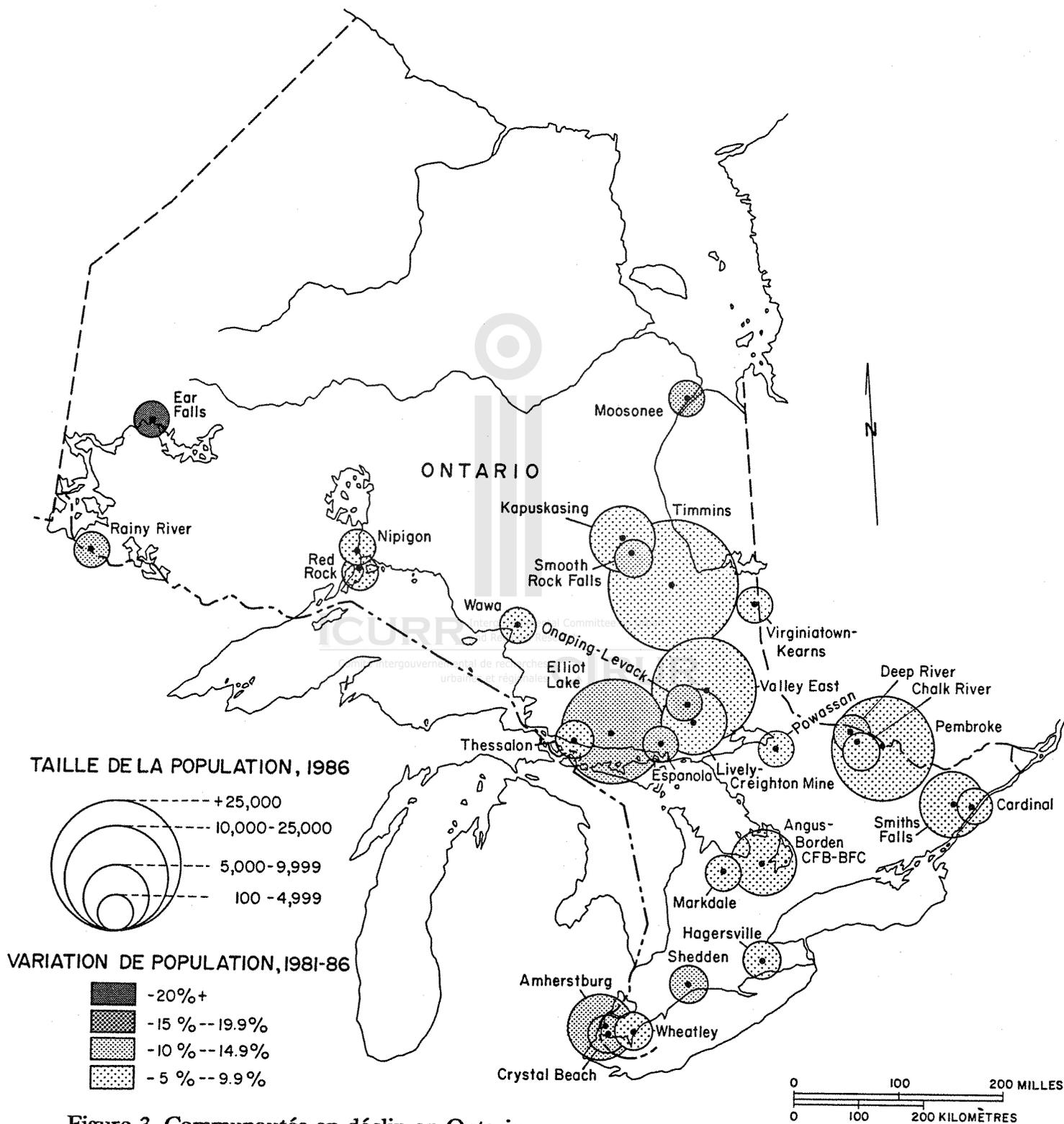


Figure 3. Communautés en déclin en Ontario

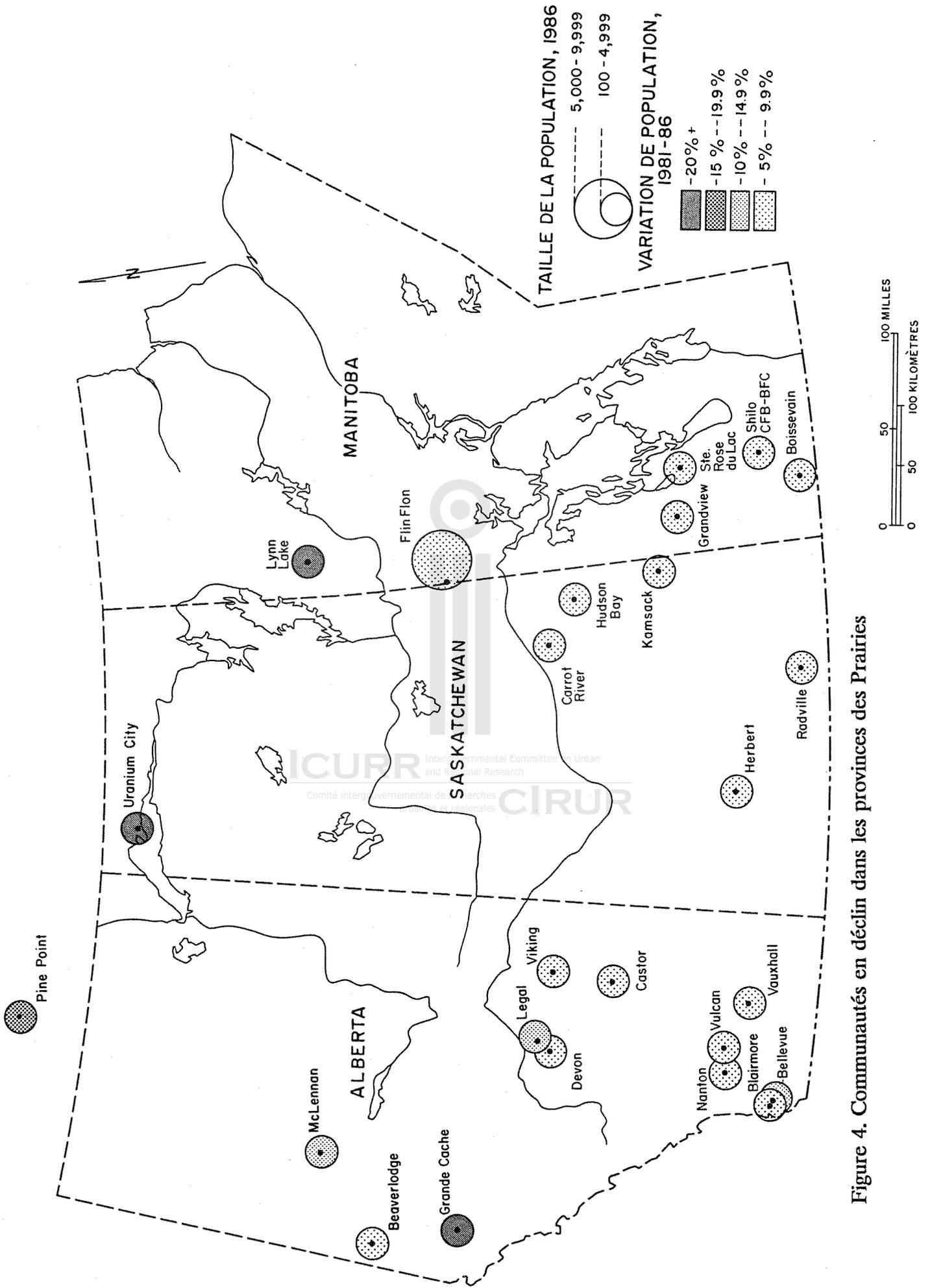


Figure 4. Communautés en déclin dans les provinces des Prairies

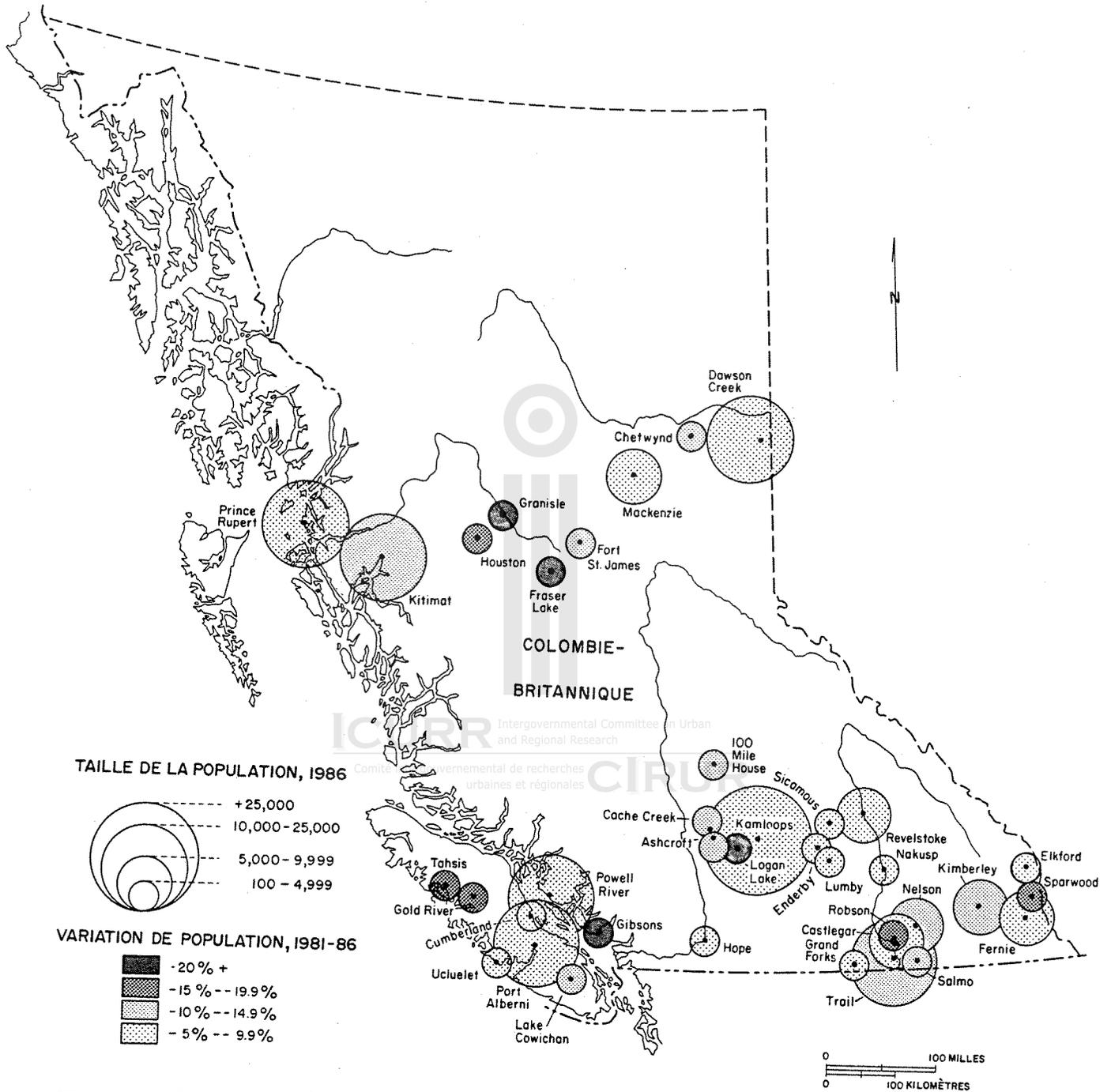


Figure 5. Communautés en déclin en Colombie-Britannique

SECTION 3 - LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE

3.1 - La récession du début des années quatre-vingt

Comme la plupart des pays occidentaux, le Canada a été durement touché par la récession qui a entraîné au début des années quatre-vingt une hausse draconienne du taux de chômage³⁷. De 7,5% en 1981, la proportion de chômeurs s'est élevée à presque 12% en 1983. Au creux de la récession, le taux de chômage atteignait plus de 15% dans la majeure partie de la Colombie-Britannique, les provinces de l'Atlantique et la région du bouclier canadien³⁸. Le nombre d'emplois avait augmenté de 12% entre 1975 et 1980. Durant la récession, il avait diminué de un pour cent.

La récession est aussi manifeste lorsqu'on examine les changements de l'emploi dans les différents secteurs d'activité économique. Tandis que la main-d'oeuvre travaillant dans le secteur des services s'est accrue de plus de 35% entre 1975 et 1980, elle n'a augmenté que de seulement sept pour cent en 1980-82. Dans le secteur manufacturier, l'emploi a augmenté de cinq pour cent durant la période précédente mais a subi au début des années quatre-vingt une baisse de plus de six pour cent³⁹.

La situation économique s'est améliorée depuis 1984, mais toutes les régions n'ont pas bénéficié également de ce regain⁴⁰. Bien que le chômage s'était abaissé à 9,5% en 1986, les taux de chômage atteignaient 20% à Terre-Neuve et n'avaient diminué que très modérément en Alberta, Colombie-Britannique et dans la majeure partie des provinces de l'Atlantique. À l'exception de certaines régions périphériques, l'Ontario et le Québec

semblent avoir été les principaux bénéficiaires de la relance économique. Le chômage dans ces provinces s'était abaissé à des niveaux similaires à ceux enregistrés avant la récession.

La baisse en importance des industries productrices de biens en faveur des industries des services de production est en continuité avec la tendance observée depuis plus de 30 ans. Durant les années soixante-dix, l'emploi dans le secteur des services avait augmenté de cinq pour cent annuellement en comparaison avec moins de deux pour cent dans les secteurs manufacturier et des ressources⁴¹. De 8,3% en 1971, le secteur des ressources ne représentait que 6,6% de la main-d'oeuvre en 1986. L'industrie manufacturière a vu sa part de l'emploi diminuer de 19,8% à 16,8% au cours de cette période. En revanche, l'emploi dans le secteur des services avait augmenté de façon non négligeable. De 57,7% au début des années soixante-dix, il regroupait au milieu des années quatre-vingt plus de 67,5% de l'emploi au Canada⁴².

Ce changement dans la structure de l'emploi, des industries productrices de biens vers les industries des services est le résultat d'une augmentation substantielle de la consommation de services chez les entreprises et les consommateurs canadiens. La demande domestique de services médicaux, d'enseignement et de biens de consommation nécessitant les services de vente et d'entretien, tels que les téléviseurs et les équipements de vidéo a augmenté considérablement depuis les années soixante-dix. Similairement, les entreprises canadiennes ont de plus en plus recours aux services intermédiaires. Leur besoin de plus en plus grand de services spécialisés fournis par des bureaux d'experts-conseils en gestion et organisation, des institutions financières et des techniciens pour l'entretien d'ordinateurs, photocopieurs et d'autres équipements, a contribué à l'expansion rapide du secteur des

services.

Plus important encore, l'accroissement plus rapide de la productivité du secteur de production de biens a contribué à la baisse relative de l'emploi manufacturier au cours des années soixante-dix. L'amélioration de la productivité a engendré une baisse significative du besoin de main-d'oeuvre dans ce secteur d'activité. Selon Picot et Lavallée⁴³, les besoins de main-d'oeuvre ont chuté de 16% dans les industries manufacturières en comparaison avec huit pour cent pour l'ensemble de l'économie commerciale à cause de cette augmentation de productivité⁴⁴.

Une plus grande concurrence de la part des pays étrangers, à la fois sur les marchés domestique et international constitue un facteur supplémentaire de changement structurel de distribution de l'emploi. La demande canadienne de biens manufacturés a augmenté substantiellement au cours des années soixante-dix, cependant plus de la moitié de l'augmentation de l'emploi requis pour combler cette demande accrue a été suppléée à l'étranger par le biais de l'importation de produits manufacturés. L'emploi dans les industries manufacturières du textile, de la chaussure, de l'automobile et de l'acier a été particulièrement touché par une plus grande concurrence engendrée par les importations.

La présence plus agressive des pays en voie de développement comme le Singapour, la Corée du sud, Taiwan et le Brésil dans les industries manufacturières à forte concentration de main-d'oeuvre a un impact négatif sur l'industrie manufacturière canadienne⁴⁵. L'industrie de l'automobile, laquelle constitue une composante majeure de l'industrie manufacturière secondaire au Canada, a été témoin d'une importante baisse de l'emploi ainsi que d'une diminution de sa production à cause de la présence de compétiteurs

en provenance du Japon. La demande mondiale de biens durables tels que les appareils électro-ménagers, les automobiles, les métaux non-ferreux, le fer et l'acier ainsi que les équipements électriques lourds a augmenté beaucoup plus lentement depuis les années soixante-dix.

Dans l'ensemble, le secteur manufacturier au Canada a connu une baisse d'emplois potentiels de 14% entre 1971 et 1981 à cause des changements survenus au niveau des échanges commerciaux⁴⁶. Les industries les plus affectées par le commerce international durant cette période sont les industries du cuir, de la machinerie et des équipements électriques.

Les échanges commerciaux jouent un rôle de plus en plus important au sein de l'économie canadienne au cours des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Les parts relatives des exportations et des importations sur la demande totale (en termes de pourcentages du produit intérieur brut) ont augmenté de façon significative durant cette période⁴⁷. De 25% en 1970, la demande extérieure de produits et services canadiens s'était accrue pour atteindre 32% du produit intérieur brut en 1985. Pendant ce temps, de 19% en 1970, l'importance relative des produits et services importés avait augmenté pour représenter plus de 28% du produit intérieur brut en 1985. Durant cette période, la demande interne de produits et services canadiens avait chuté de 76% à 68% du produit intérieur brut⁴⁸. Dans le secteur manufacturier, les exportations constituaient 24% de la production en 1971. Elles en représentaient plus de 28% en 1981. Durant cette même période, la part des importations en produits manufacturés s'était accrue de 27% à 34%⁴⁹.

En ce qui concerne l'emploi, les industries les plus avantagées par le commerce durant les années soixante-dix sont celles reliées au secteur des ressources naturelles, notamment les industries des aliments et des boissons, du bois, du papier, des dérivés du pétrole et du charbon, l'énergie hydro-électrique, le gaz ainsi que d'autres sources d'énergie. Cependant, le secteur primaire et les industries manufacturières se rapportant aux ressources, dont l'expansion du marché dépend largement des exportations, montrent certains signes de stagnation ou de déclin durant les années quatre-vingt à cause des fluctuations des prix des produits primaires tels que le pétrole, le gaz et les céréales⁵⁰.

3.2 - La redistribution de la main-d'oeuvre

Les données sur la main-d'oeuvre manufacturière des 182 communautés en déclin, sont illustrées aux figures 6 à 14 et concernent uniquement les industries dont l'importance relative en main-d'oeuvre y est supérieure à celle de la province. Les industries dont l'importance relative en main-d'oeuvre est inférieure à celle obtenue au niveau provincial sont illustrées aux figures 21 à 30 en **appendice 2**. Les histogrammes indiquent qu'à l'exception du Québec et de la Nouvelle-Écosse, l'économie des communautés en déclin est principalement basée sur la production de ressources. Les industries de l'alimentation (Île-du-Prince-Édouard, Québec, Ontario, Manitoba et Alberta), du bois (Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) et du papier (Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Alberta et Colombie-

Britannique) sont relativement importantes dans les communautés en déclin. Ce sont des secteurs industriels qui ont subi des pertes substantielles du nombre d'emplois. Plus de 23 000 emplois ont été éliminés dans les industries des aliments et des boissons et plus de 40 000 autres dans les industries de la foresterie, du bois, du papier et industries connexes⁵¹.

En Nouvelle-Écosse, les communautés en déclin sont tributaires des industries manufacturières de produits non durables tels que le textile et la bonneterie tandis que dans les petites villes du Québec et de l'Ontario, l'industrie importante est la fabrication du meuble. Les données sur la main-d'oeuvre compilées par Statistique Canada pour le compte du CIRUR indiquent aussi que plusieurs communautés en déclin sont des villes minières. Il est intéressant de noter qu'à la différence des villes canadiennes en déclin dont l'économie repose principalement sur le secteur manufacturier traditionnel et la production de ressources, les villes européennes et américaines qui ont récemment subi des pertes substantielles de population sont celles qui ont été témoins d'un essor durant les années 50 et dont l'économie dépend de la production de produits chimiques, de biens durables et de véhicules motorisés⁵².

Le secteur des activités productrices de biens, qui constitue le pivot de l'économie des communautés en déclin, a été durement touché par la récession de 1981-82⁵³. Le nombre d'emplois dans ce secteur a chuté de 14% en 1981-82. Malgré une certaine croissance en 1983-84, le nombre d'emplois dans les industries productrices de biens était toujours huit pour cent au-dessous des niveaux atteints avant la récession. Plus précisément, le nombre d'emplois dans les mines, les puits de gaz et de pétrole avait diminué de 13% entre 1981 et

1984. Dans les industries de première transformation des métaux, le nombre d'emplois avait chuté de presque 20% au cours de cette période. Les industries du bois, de l'imprimerie, du papier et de produits connexes ainsi que les industries du meuble et articles d'ameublement ont subi des pertes d'emplois de l'ordre de 10 à 15%. Similairement, dans la fabrication de produits non durables tels que le cuir, les textiles, la bonneterie, les aliments et boissons, le nombre d'emplois avait diminué de 10 à 15% au cours de la même période. Il avait chuté de 38 et 23% dans les secteurs de la machinerie et de la fabrication de produits en métal respectivement.

Les régions dépendantes de l'exportation de ressources ont connu des hausses importantes de chômage pendant les années quatre-vingt⁵⁴. La Colombie-Britannique, l'Alberta et Terre-Neuve, où une forte proportion de la main-d'oeuvre se retrouve dans le secteur primaire⁵⁵, ont vu leur niveaux de chômage augmenter de plus de sept pour cent durant la récession. En 1986, le chômage atteignait 20% à Terre-Neuve et avait peu diminué en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les flux migratoires internes reflètent les conditions économiques des années quatre-vingt. Les taux d'accroissement de population ont chuté de 16 et six pour cent entre 1981 et 1986 en Alberta et Colombie-Britannique respectivement⁵⁶. Ce sont des provinces où le chômage avait beaucoup augmenté au cours de cette période. Terre-Neuve, avec le niveau de chômage le plus élevé au Canada, était aussi la province qui a subi le taux le plus élevé de perte nette de population relié à la migration interne. Entre 1981 et 1986, la province a perdu presque trois pour cent de sa population initiale à cause des échanges migratoires interprovinciaux. En revanche, l'Ontario, qui s'est avéré l'un des principaux bénéficiaires de

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie des aliments

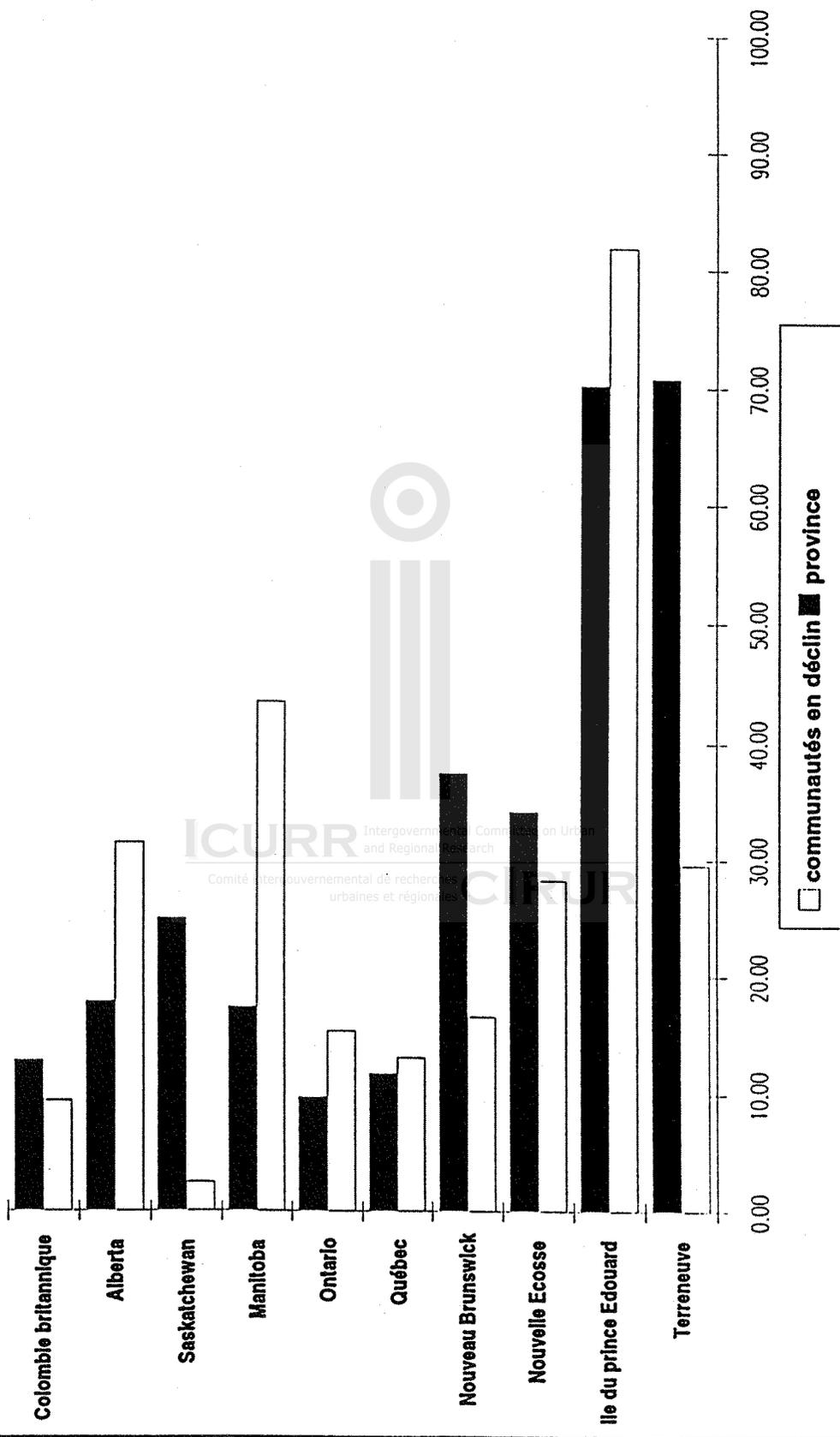


Figure 6. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie des aliments. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du bois

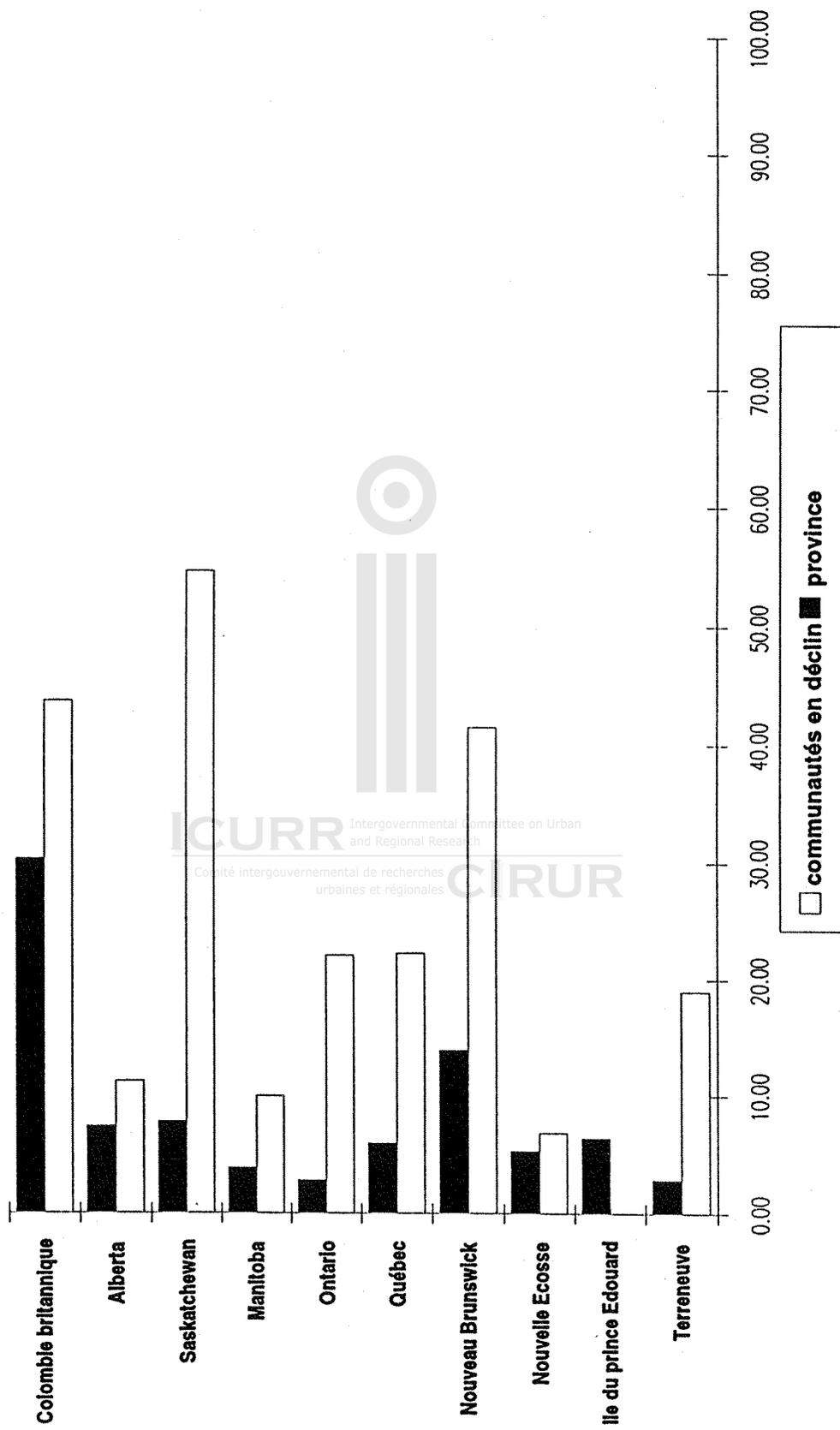


Figure 7. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du bois. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du papier

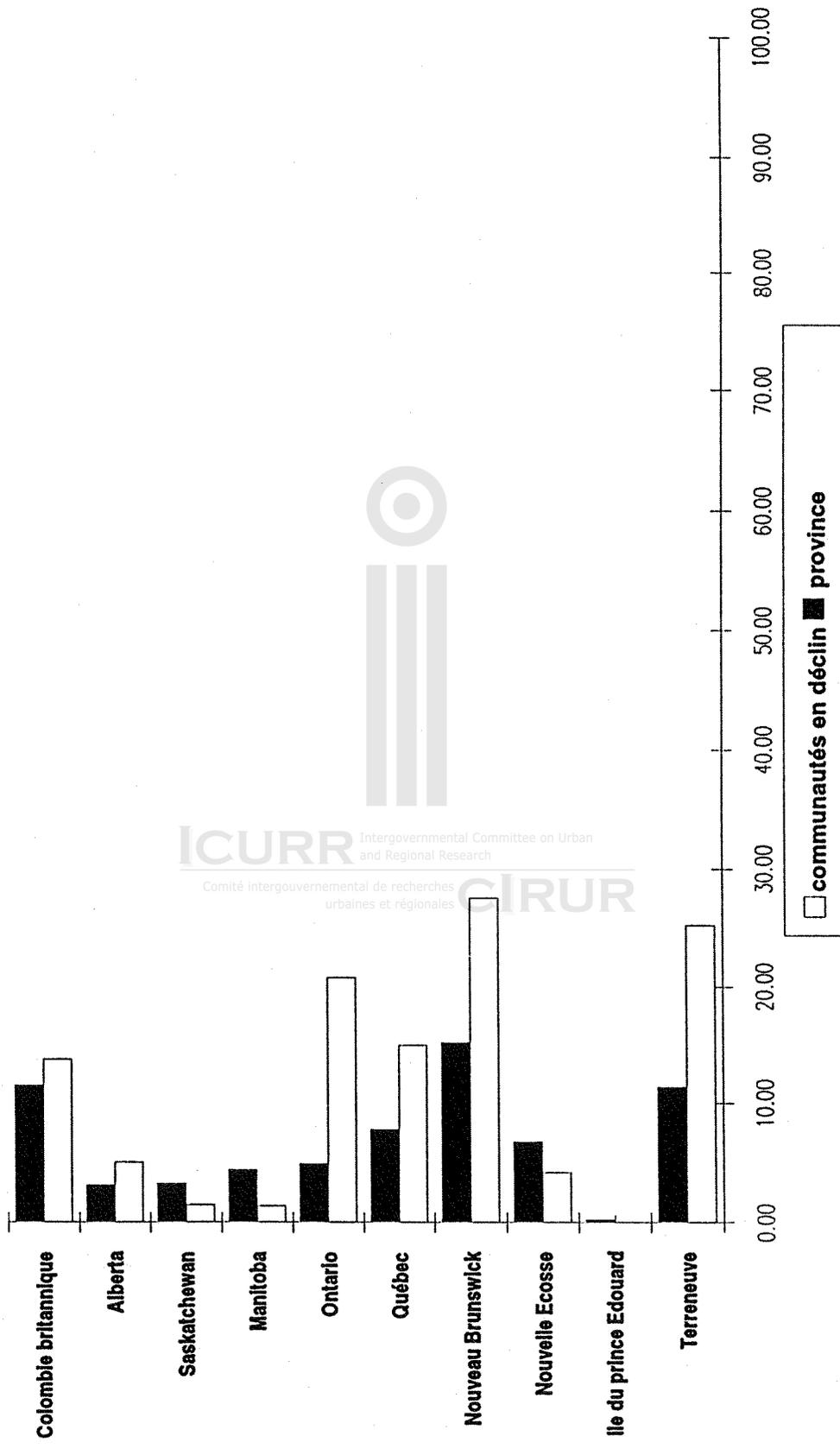


Figure 8. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du papier. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans
l'industrie de première transformation des métaux

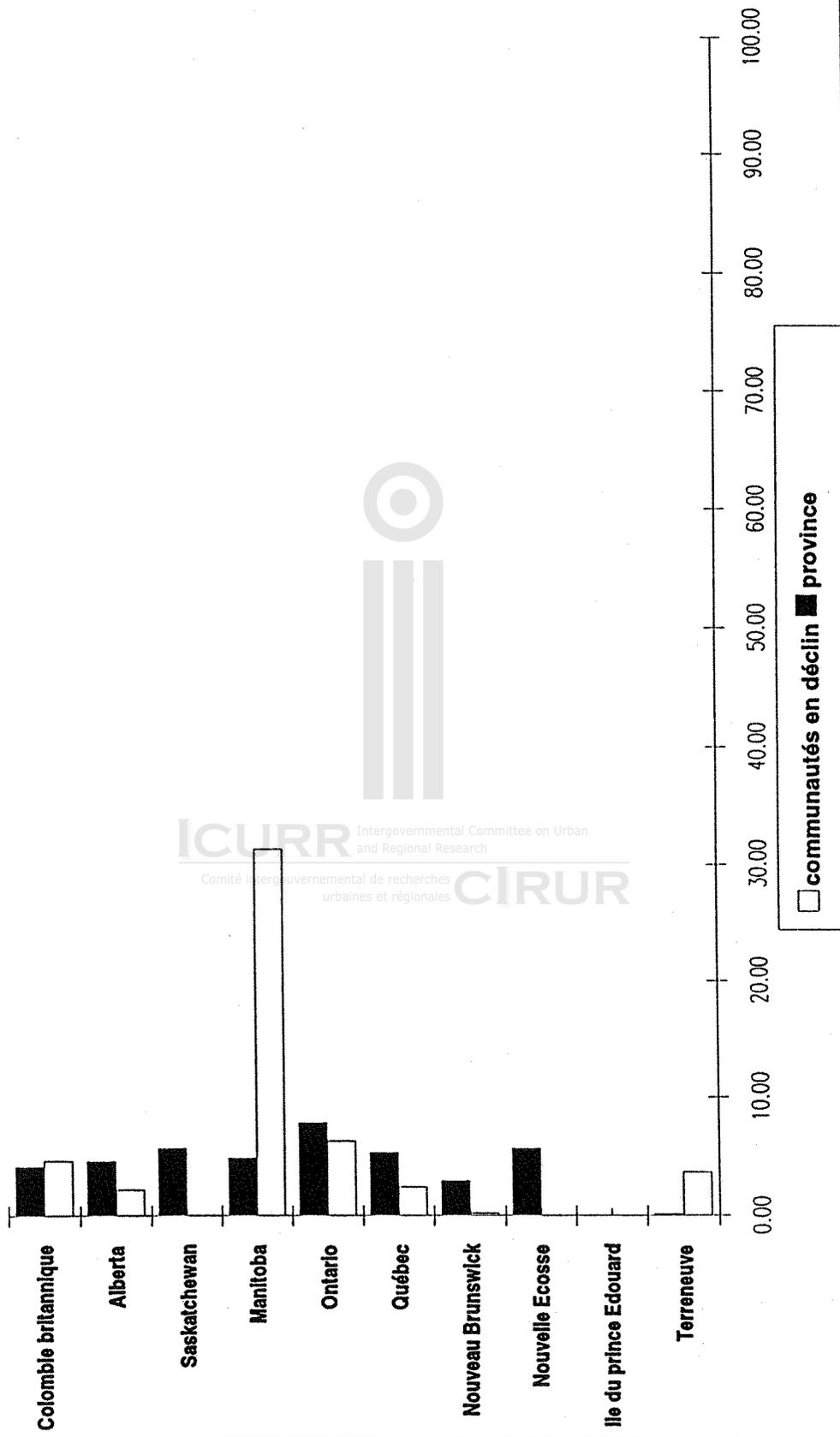


Figure 9. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de première transformation des métaux. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de produits minéraux non métalliques

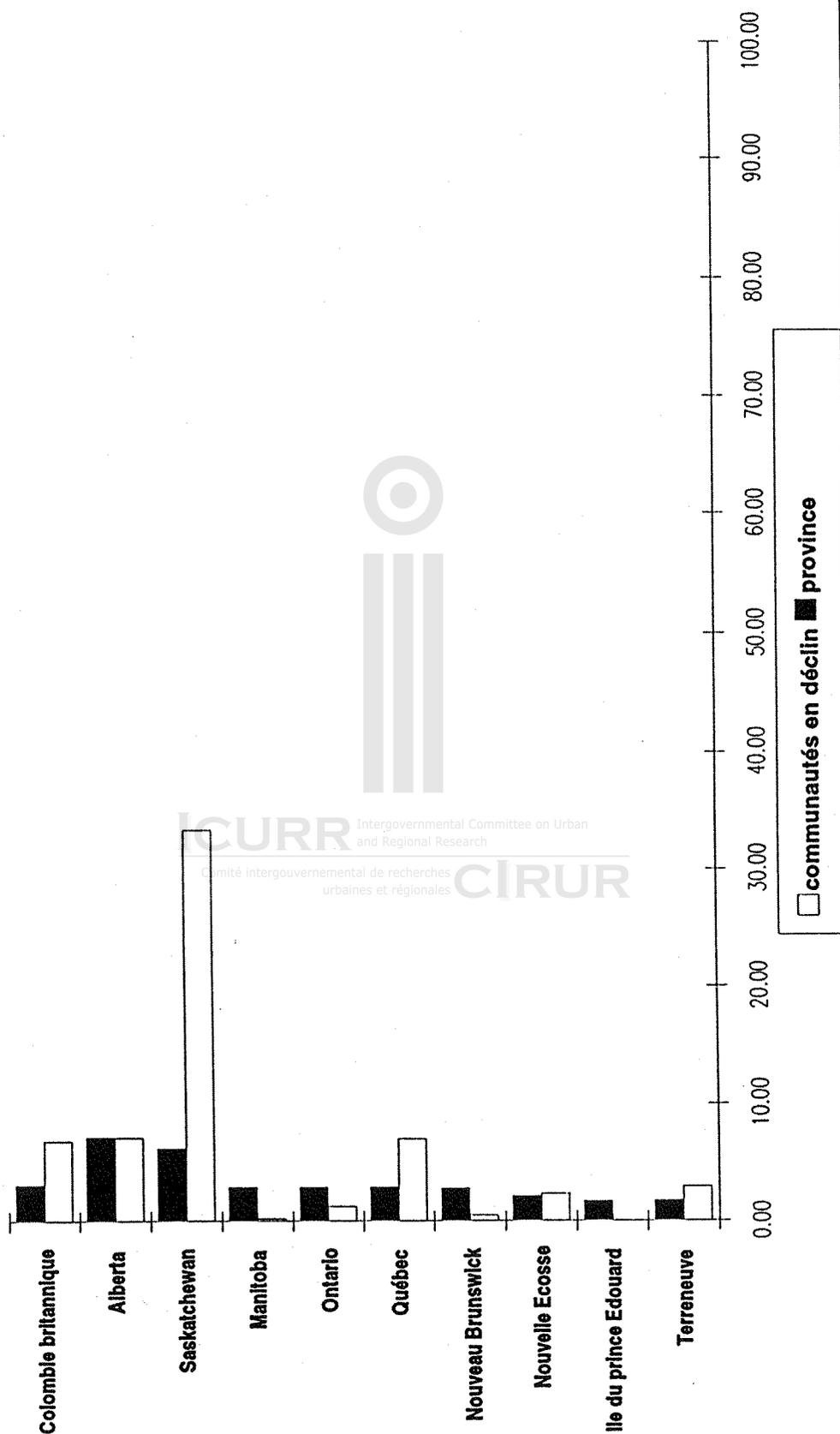


Figure 10. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de produits minéraux non métalliques. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du caoutchouc

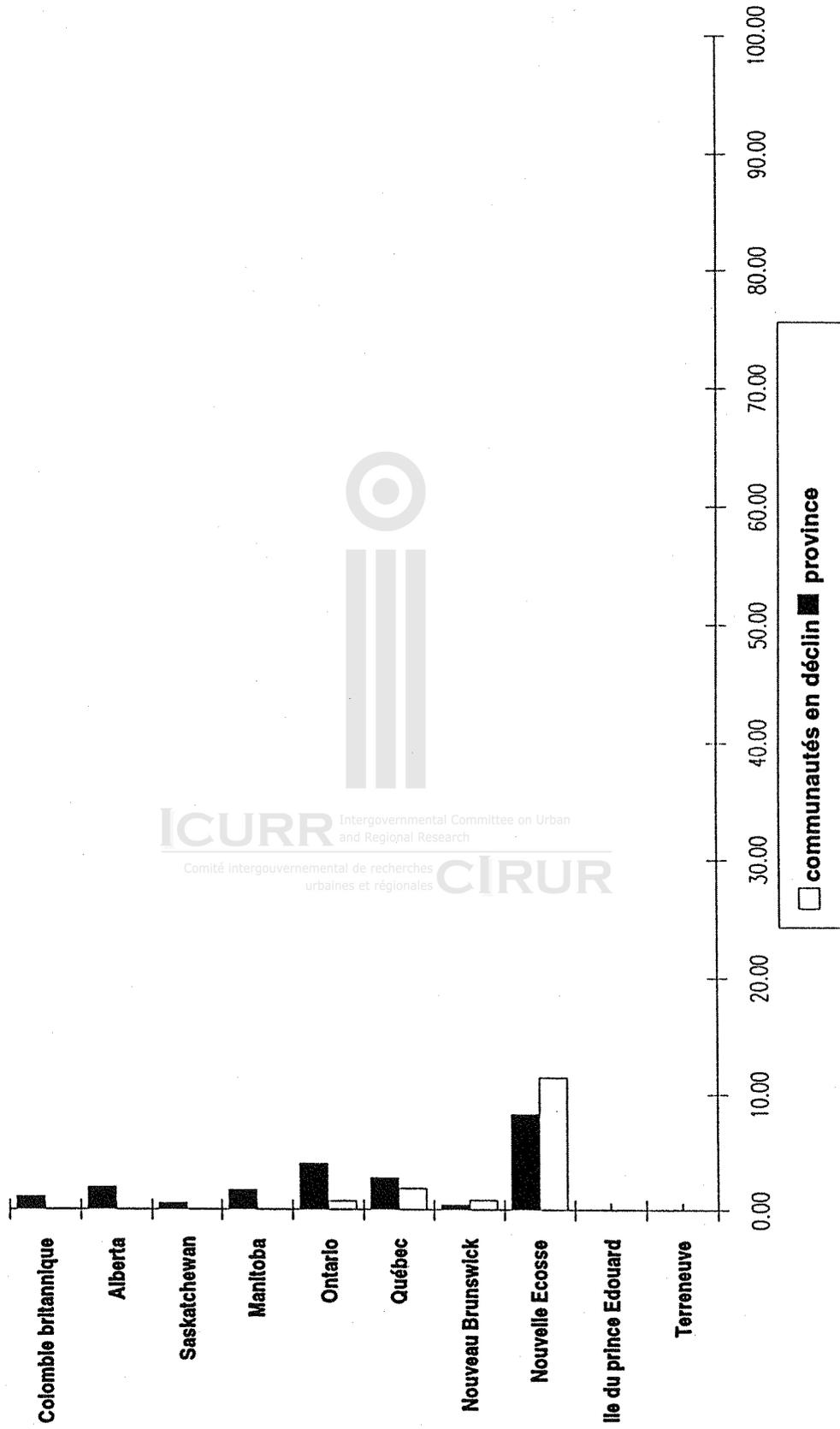


Figure 11. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du caoutchouc. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du textile

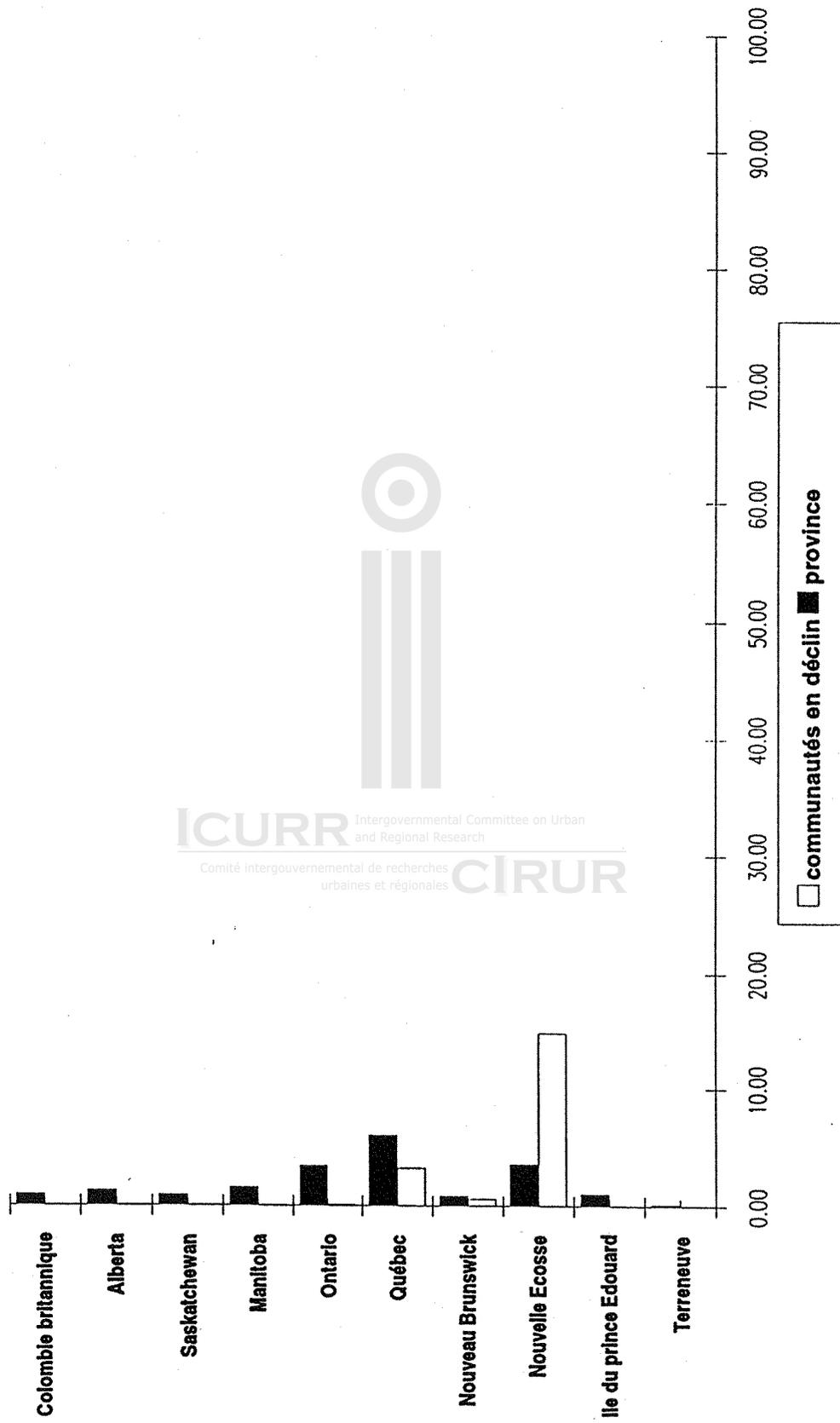


Figure 12. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du textile. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de la bonneterie

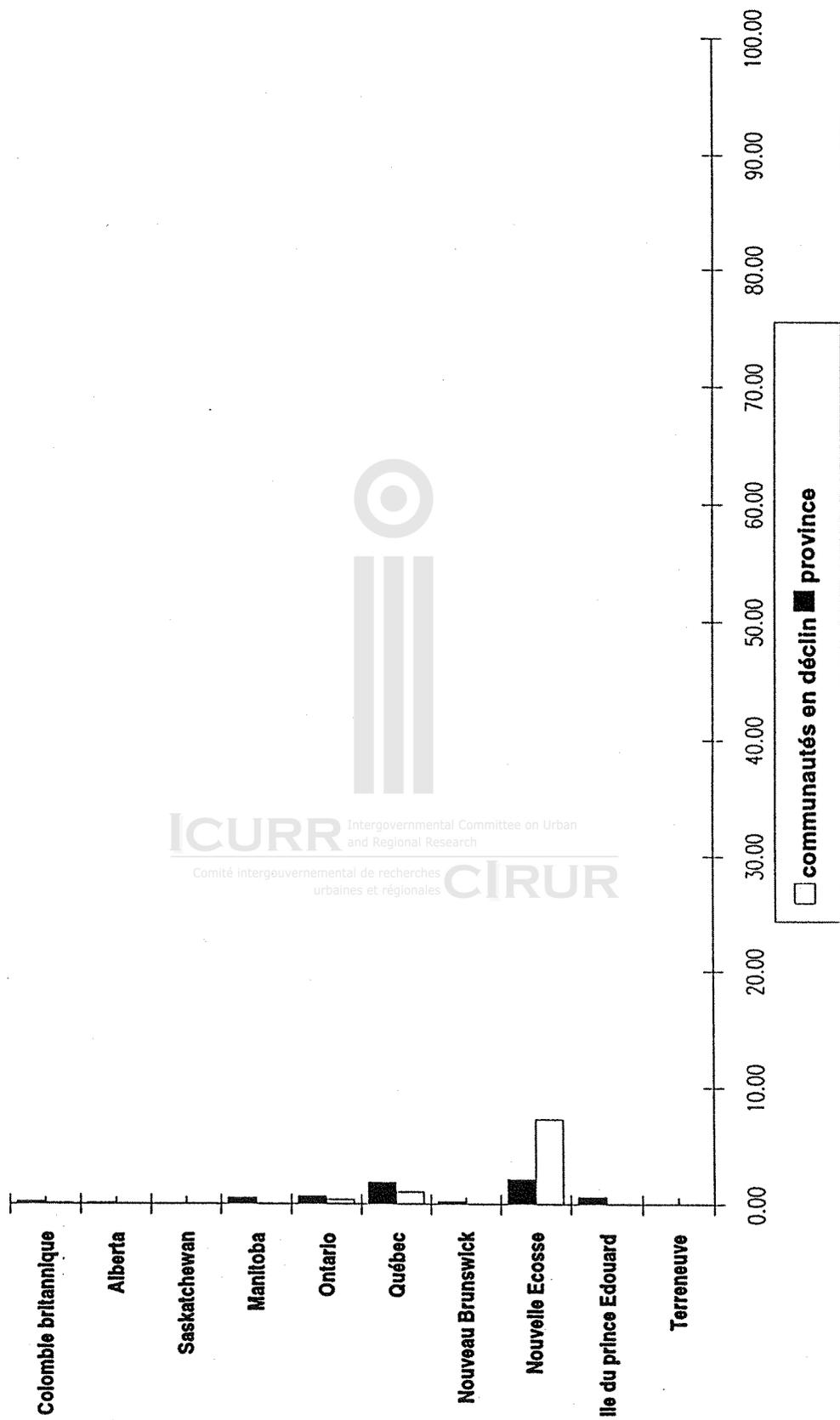


Figure 13. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de la bonneterie. 1981.

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du meuble

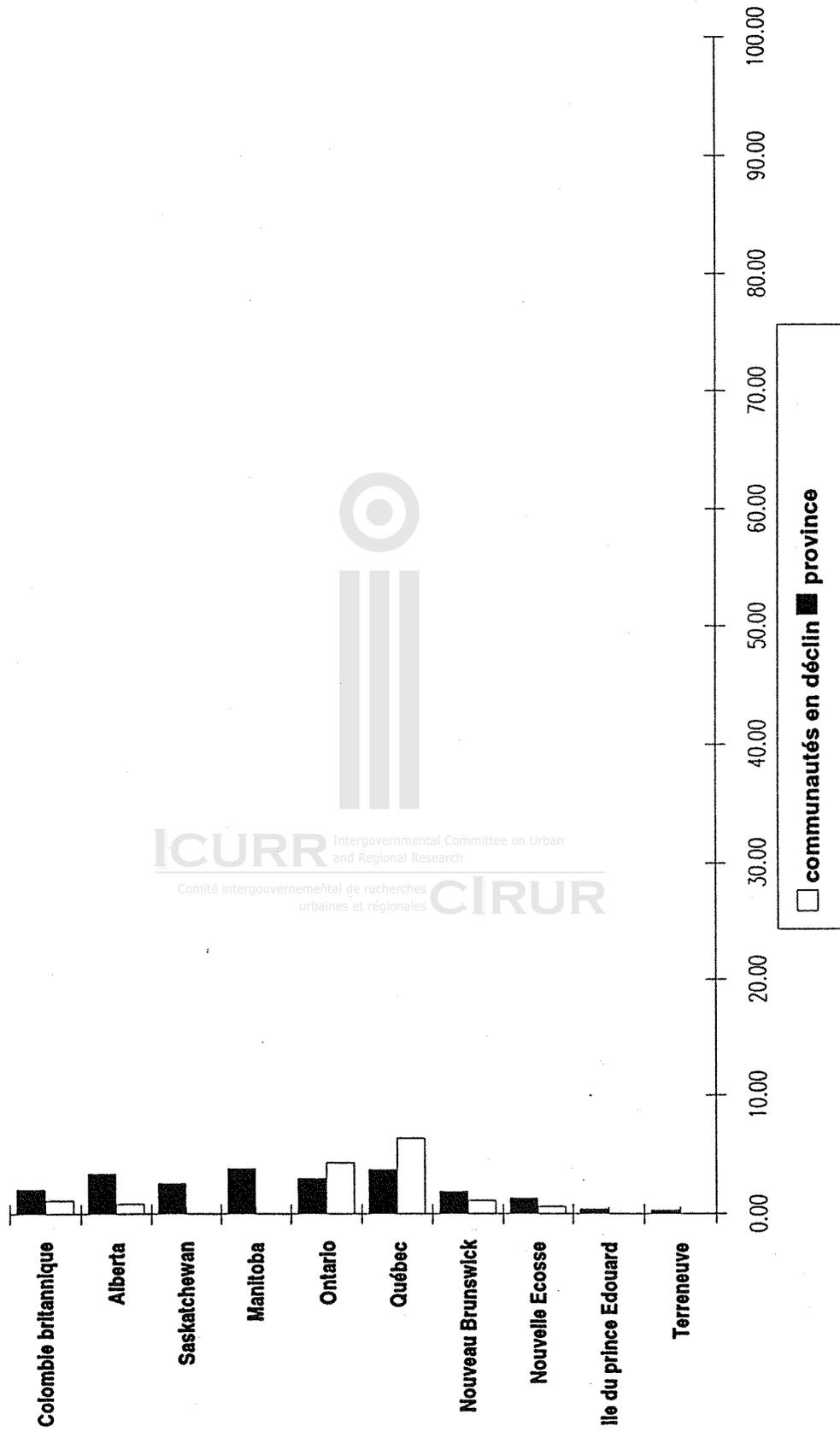


Figure 14. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du meuble. 1981

la relance économique, a été témoin d'un gain de 122 000 personnes suite à la migration interne au cours de la même période.

Une des conclusions les plus importantes que l'on peut tirer de l'examen des taux de croissance urbaine du début des années quatre-vingt est la chute draconienne de l'accroissement de population dans les localités de petite taille. Comme le note Simmons et Bourne⁵⁷, en comparaison aux années soixante-dix, un nombre plus élevé de petites communautés a subi des pertes significatives de population et un nombre plus restreint a été témoin d'une croissance rapide entre 1981 et 1986. Parmi les exemples de communautés mono-industrielles ou communautés dépendantes de l'exploitation de ressources ayant subi des pertes importantes de population, on retrouve la ville de Shefferville qui a dû fermer ses portes quatre ans après la fermeture de la mine de fer en 1982⁵⁸. Un autre exemple est la fermeture de la mine du Lac Fox en 1985 qui avait entraîné l'exode des mineurs hors de la région du Lac Lynn au Manitoba⁵⁹. Similairement, la population d'Uranium City, en Saskatchewan, avait diminué de plus de 80% suite à l'interruption des activités de la mine⁶⁰.

Les taux moyens de chômage dans les villes mono-industrielles et les communautés dépendantes de l'exploitation des ressources ont augmenté dans toutes les provinces entre 1981 et 1986. Ils se chiffraient entre 20 et 30% à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick en 1986 et se situaient entre 15 et 20% au Québec. Le taux de chômage moyen était relativement élevé dans ces provinces en comparaison aux autres provinces. Ce sont aussi des provinces où les différences entre les niveaux de chômage des communautés en déclin et ceux de leur province respective étaient les plus élevées. Les villes mono-industrielles et

les communautés dépendantes de l'exploitation des ressources situées à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et dans les trois provinces les plus à l'ouest ont subi les hausses les plus importantes de leurs niveaux de chômage durant la période de 1981-86. Sauf la Saskatchewan, ces provinces ont aussi été témoins de hausses les plus élevées de leur taux de chômage provinciaux entre 1981 et 1986 (voir tableau 3).

TABLEAU 3.
TAUX DE CHÔMAGE DANS LES COMMUNAUTÉS EN DÉCLIN SELON LA PROVINCE, 1981-86

PROVINCE	1981		1986	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Terre-Neuve	20,40 *16,80	27,33 18,80	31,16 24,60	35,92 27,10
Île-du-Prince-Édouard	10,30 10,30	7,10 14,00	11,10 14,70	20,00 16,80
Nouvelle-Écosse	13,83 8,70	15,61 11,90	14,98 12,20	24,14 15,40
Nouveau-Brunswick	13,54 12,30	17,45 14,10	19,70 16,40	20,92 17,60
Québec	13,96 9,70	18,12 12,70	17,71 12,00	19,33 14,40
Ontario	5,41 4,60	9,78 6,90	8,46 5,90	12,95 8,00
Manitoba	3,76 4,60	5,39 5,80	7,53 7,10	6,88 8,30
Saskatchewan	1,43 3,60	8,90 5,90	8,67 7,30	6,62 9,00
Alberta	2,14 3,30	4,45 4,30	8,24 9,80	7,25 9,60
Colombie-Britannique	6,40 5,60	11,95 7,70	13,97 12,90	17,66 13,40

* la deuxième ligne correspond aux taux moyens provinciaux (%)
Source : Compilations du CIRUR

Les villes mono-industrielles et les communautés dépendantes de l'exploitation des ressources ont été particulièrement touchées par la récession et les conditions du marché mondial. Leur dépendance sur les exportations de produits primaires les rend très vulnérables aux cycles économiques et fluctuations cycliques des prix de marchandises. Plus de 28 700 mineurs ont perdu leur emploi durant la récession⁶¹. La majorité de ces emplois se trouvaient dans les villes mono-industrielles⁶².

La récession a affecté la demande en métaux au début des années quatre-vingt mais elle n'en est pas la seule cause. La consommation de plomb et d'étain, par exemple, a diminué graduellement depuis la Seconde Guerre mondiale⁶³ et celle de l'acier depuis les débuts des années quatre-vingt⁶⁴. Le taux d'accroissement de la consommation mondiale de nickel a aussi diminué considérablement depuis le milieu des années soixante-dix⁶⁵.

De plus, le nombre accru de producteurs a engendré une concurrence mondiale plus grande de l'exportation des métaux⁶⁶. En général, les industries de produits minéraux ont été affectées par un problème largement répandu de surcapacité qui, à long terme, entraîne la baisse des prix et la nécessité de réévaluer les techniques de production⁶⁷. Cette situation entraîne souvent la réduction de la main-d'oeuvre, voire même, dans certain cas, la fermeture de mines. Cela a été le cas, par exemple, de la mine de fer de Shefferville qui avait diminué considérablement sa main-d'oeuvre pour finalement mettre fin à son exploitation minière en 1982⁶⁸.

L'industrie de produits minéraux non métalliques a aussi été affectée par les conditions des marchés internationaux. L'impact qu'ont les fluctuations du prix du pétrole est largement reconnu. Même si la production de la potasse était relativement stable

jusqu'en 1984-85, elle a diminué de façon significative en 1985-86 suite à une baisse importante du prix de ce produit⁶⁹.

Les villes minières ne sont pas les seules communautés à être affectées par des forces externes⁷⁰. Les villes de pâtes et papiers, les villes forestières et les communautés qui dépendent de la pêche sont aussi vulnérables aux cycles économiques et aux fluctuations cycliques des prix des denrées. Les taux de chômage dans les villes forestières atteignaient 16% en 1986, une hausse de cinq pour cent par rapport à 1981⁷¹. Au début des années quatre-vingt, l'industrie forestière avait été durement touchée par la récession et, jusqu'en 1985, avait été affectée par des taux d'échanges défavorables. Plus de 40 000 emplois ont été perdus dans les industries de la forêt, du bois, du papier et des produits connexes durant la récession de 1981-84. Une concurrence plus grande en provenance des États-Unis et de l'Europe a poussé l'industrie des pâtes et papiers à augmenter sa productivité⁷². Corner Brook à Terre-Neuve est un exemple de communauté dépendante de l'industrie des pâtes et papiers qui a dû faire face à des licenciements importants suite à la rénovation de l'usine.

L'emploi dans l'agriculture a diminué graduellement au cours des 20 dernières années. De 6,3% de l'emploi en 1970, il avait diminué à 4,4% en 1981 pour n'en représenter que 4,0% en 1987⁷³. Cette réduction dans la part relative de l'emploi qu'occupe le secteur agricole est en partie reliée à une plus grande mécanisation et à la tendance vers une production à plus grande échelle dans l'industrie agricole durant les années soixante-dix⁷⁴. Au cours de la décennie suivante, l'économie agricole des Prairies a été affectée par une demande de blé stagnante et une baisse du prix d'exportation. Un nombre plus grand de pays sont devenus autosuffisants ou exportateurs, ce qui a entraîné une surabondance sur

le marché mondial et la forte baisse des prix des céréales en 1985⁷⁵. Près de 10 000 emplois ont été perdus dans ce secteur de l'économie entre 1981 et 1984⁷⁶.

Les villes mono-industrielles dont l'économie est basée sur l'industrie manufacturière traditionnelle ont été particulièrement affectées par la récession de 1981-82. Le nombre d'emplois dans les industries des aliments et boissons a diminué de 23 000 entre 1981 et 1984. Dans les usines de fabrication de d'autres produits non-durables tels que le textile, le cuir, la bonneterie et le vêtement, le nombre d'emplois a diminué de 20 000 au cours de cette période. La situation économique concernant la fabrication des produits durables n'était guère plus reluisante au début des années quatre-vingt. Plus de 38 000 et 23 000 emplois ont été perdus dans l'industrie de la machinerie et de fabrication de produits en métal respectivement⁷⁷.

En plus des cycles économiques et des fluctuations cycliques des prix de marchandise, la diminution des réserves et l'épuisement des ressources ont durement affecté l'économie d'un bon nombre de villes mono-industrielles et communautés dépendantes de l'exploitation des ressources. Sur la côte du Pacifique, l'économie de la pêche est menacée par la raréfaction des populations de saumon⁷⁸. Similairement, les populations de crabe et de homard ont diminué considérablement sur la côte Atlantique suite aux prises effectuées par les bateaux de transformation de grande taille et les vaisseaux de pêche étrangers⁷⁹.

La section suivante est une brève revue de la littérature sur les causes et répercussions du dépeuplement. Les résultats de l'analyse factorielle des variables de recensement des 182 communautés en déclin sont ensuite présentés.

SECTION 4 - LES CAUSES ET INCIDENCES DU DÉPEUPLEMENT

4.1 - Le modèle néo-classique et l'élimination des disparités régionales

L'importance des facteurs économiques dans l'explication du dépeuplement et des mouvements migratoires interrégionaux est largement reconnue dans la littérature de recherche. Cette section présente les principales théories du dépeuplement et résume les résultats recueillis au Canada sur les effets à long terme de ce phénomène. Une typologie des communautés en déclin est ensuite présentée. Plusieurs programmes élaborés dans le but de remédier à ce problème sont décrits dans la présente étude.

Les flux migratoires étaient traditionnellement interprétés en termes de facteurs d'attraction et de répulsion. Parmi les facteurs identifiés par Bogue⁸⁰, il y a : le déclin d'une ressource nationale ou des prix payés pour cette ressource; une diminution de la demande d'un produit ou des services d'une industrie en particulier; l'épuisement des mines, du bois, ou des ressources agricoles, perte d'emplois reliée à la mécanisation ou l'automatisation de tâches autrefois réalisée par des procédés nécessitant une main-d'oeuvre plus abondante. Voici des exemples de facteurs d'attraction : de meilleures chances d'emploi dans son domaine ou des occasions d'occuper un emploi de son choix et de gagner un meilleur salaire.

On soutient l'argument, cependant, que la migration ne peut être interprétée comme étant uniquement le résultat d'un simple calcul des avantages et désavantages comparatifs que présentent les places d'origine et de destination. Il y a des coûts ou «des obstacles» à

la migration tels que la distance, les enfants et autres personnes dépendantes, liens familiaux, etc.

De plus, «l'approche économique traditionnelle, basée essentiellement sur le phénomène d'attraction et de répulsion,...[présuppose] que le déplacement vers une région donnée est relié directement à l'attrait économique de cette région, et que le déplacement hors de cette région est inversement proportionnel au déplacement vers la région donnée»⁸¹. Plusieurs études publiées démontrent que les déterminants de déplacements vers une région et hors de cette région ne sont pas symétriques⁸².

Courchene (1970)⁸³ et Vanderkamp (1971)⁸⁴ émettent l'hypothèse que les effets du revenu et du chômage sont asymétriques. Le revenu régional au lieu d'origine a un impact négatif sur les déplacements mais en termes absolus cet effet est inférieur à l'impact positif du revenu à la place de destination. Vice versa, le chômage au lieu de destination a un effet négatif sur le déplacement mais moindre que l'effet positif du chômage à la place d'origine. Les effets relatifs à la variable «changement des conditions d'emploi» sont aussi asymétriques. Une augmentation de l'emploi dans une région donnée est un facteur plus important dans l'explication des déplacements vers cette région que l'inverse pour expliquer les déplacements hors d'une région⁸⁵.

De plus, l'influence des facteurs économiques sur les déplacements semble varier entre les régions qui subissent une augmentation de leur population et les régions voyant leur population diminuer. Chalmers et Greenwood⁸⁶ ont trouvé que le changement des conditions d'emploi était un facteur important favorisant les déplacements vers les régions en expansion, tandis que dans les régions subissant une perte nette de leur population, les

déplacements vers l'extérieur de ces régions n'étaient pas fortement reliées à la diminution de l'emploi dans ces régions.

Les migrations sont supposées éliminer les disparités économiques entre les régions. Selon le modèle néo-classique d'ajustement économique régional, la migration est «un mécanisme d'équilibre permettant d'allouer de façon optimale la demande et l'offre de la main-d'oeuvre et sert à égaliser les niveaux relatifs des salaires à travers les différents marchés de la main d'oeuvre»⁸⁷. Théoriquement, les déplacements hors d'une région où les salaires sont bas et le chômage élevé vers une région où les salaires sont élevés et le chômage relativement bas devraient résulter en une augmentation de l'offre de la main-d'oeuvre et la diminution subséquente des niveaux de salaires dans le lieu de destination. Cela devrait aussi contribuer à la diminution du niveau de chômage et l'accroissement des salaires à la place d'origine. Selon la théorie économique néo-classique, les déplacements vont se produire jusqu'au moment où les niveaux de salaires entre les deux régions s'égaliseront et que le chômage sera éliminé.

Le modèle néo-classique d'ajustement économique régional semble prédire adéquatement les mouvements migratoires. Dans l'ensemble, la main-d'oeuvre «se déplace des régions où la demande en main d'oeuvre est relativement basse vers les régions où la demande est relativement forte et les salaires relativement élevés»⁸⁸. Deux études sur les flux migratoires internes au Canada confirment un tel phénomène⁸⁹. Tel que prédit dans le modèle d'ajustement régional, il semble y avoir une association significative entre la migration et le chômage régional. Selon cette étude, les effets de la migration sur les niveaux de chômage dépendent de la balance migratoire⁹⁰. Les régions ayant subi une perte de

population, telles que les provinces de l'Atlantique, devraient être témoins d'une baisse des taux de chômage tandis que les régions ayant vu leur population augmenter, telles que la Colombie-Britannique durant les années soixante-dix, devraient voir leur niveau de chômage accrus. Il faut noter, cependant, que les élasticités sont inférieures à un; ce qui signifie dans ce cas-ci qu'une augmentation de la migration de un pour cent devrait résulter en une hausse du taux de chômage d'environ 0,3 %.

L'impact de la migration sur les salaires tel que prédit dans le modèle d'ajustement régional est remis en question dans l'étude réalisée par Wrage⁹¹. Les déplacements vers ou hors d'une région donnée semblent avoir un effet négligeable sur les salaires au Canada. Or, le modèle prédit une association négative entre les salaires et les taux de chômage. Une étude faite par Vanderkamp (1988a)⁹² ne supporte pas la relation théorique non plus. Dans cette étude, les différences de salaires n'étaient pas reliées aux niveaux de chômage. À cause de la rigidité relative des salaires régionaux, le mécanisme d'ajustement semble fonctionner surtout par le biais de l'emploi.

Intergovernmental Committee on Urban
Regional Research
Comité intergouvernemental de recherches
urbaines et régionales

CIRUR

4.2 Les disparités régionales et les tendances migratoires des années 1981 à 1986

Bien qu'il y ait une association significative entre la migration et les taux de chômage, dans l'ensemble, les déplacements interrégionaux n'ont pas réussi à éliminer les écarts de niveaux de chômage entre les régions au Canada. De plus, l'écart entre le taux de chômage en Ontario et celui de la plupart des autres provinces semble s'être accentué durant les années quatre-vingt⁹³. La différence entre le taux de chômage à Terre-Neuve, la province

la plus désavantagée, et l'Ontario était de 12% en 1981. Cet écart s'élevait à plus de 19% en 1986 (voir tableau 3).

Les disparités régionales des niveaux de revenus persistent aussi, particulièrement dans les Maritimes où le revenu provincial per capita n'atteint au début des années quatre-vingt que seulement 65 à 80% de la moyenne nationale⁹⁴. Bien que les écarts du niveau de revenu entre les régions aient graduellement diminué au cours des années, il semble que la majeure partie de cette convergence soit attribuée aux paiements de transfert aux personnes, et non pas liée aux améliorations «véritables» de la performance économique des régions. Lorsque que nous excluons les revenus de transfert, cette convergence est grandement réduite. Au cours de cette même période, on retrouve dans l'ensemble un écart du niveau de revenu per capita qui persiste entre les régions⁹⁵.

Le nombre de déplacements entre les provinces durant la première moitié des années quatre-vingt était considérable. Près d'un million de personnes ont émigré dans une autre province au cours de cette période⁹⁶. Les émigrants tendent dans l'ensemble à émigrer vers les régions perçues comme présentant des avantages économiques ou hors de celles présentant des difficultés sur le plan économique. L'Ontario s'est avéré être le principal bénéficiaire de ce mouvement migratoire⁹⁷. Les provinces de l'Atlantique ont subi une perte nette de leur population de 8 000 personnes suite à cette migration interne entre 1981 et 1986. Durant cette période, plus de 13 000 personnes ont émigré en Ontario.

Similairement, plus de 68 000 personnes ont quitté le Québec pour émigrer en Ontario⁹⁸. Ceci représente plus des deux tiers des déplacements hors de cette province. Durant la même période, l'Alberta a subi une perte de population de 29 000 relative à

l'émigration interne, avec l'Ontario qui s'est avéré le principal bénéficiaire de ce mouvement hors de la province. Plus de 42% et 30% des émigrants en provenance de la Colombie-Britannique ont déménagé en Alberta et en Ontario respectivement. Le Manitoba et la Saskatchewan ont été témoins d'une perte nette de 6 000 habitants seulement entre 1981 et 1986, avec l'Alberta (40%) et l'Ontario (28%) étant les principales destinations de ce flux vers l'extérieur de ces provinces.

Comme il a été mentionné précédemment, les disparités régionales économiques persistent au Canada en dépit d'importants mouvements migratoires entre les provinces. Cela semble être vrai aussi au nouveau local. De plus en plus, on fait mention dans la littérature de taux de chômage élevés dans des localités subissant d'importants mouvements migratoires hors de ces régions. La persistance de telles disparités régionales économiques malgré les déplacements interrégionaux majeurs s'expliquerait principalement par le «malfonctionnement du marché».

Dans une parfaite économie de libre marché, la migration devrait avoir comme résultat l'élimination des disparités des niveaux de revenus et de chômage entre les régions. Dans le contexte canadien, cependant, les revenus ne reflètent pas réellement la rareté relative de la main-d'oeuvre étant donné l'intervention gouvernementale par l'entremise des paiements de transfert aux provinces tels que les prestations d'assurance-chômage, l'aide sociale, etc. Selon les économistes d'allégeance néo-classique, les paiements de transfert empêchent la main-d'oeuvre de répondre adéquatement aux changements des niveaux de salaires et de chômage par l'intermédiaire de la migration.

On retrouve effectivement dans la littérature des études à l'appui de la thèse selon laquelle les prestations d'assurance-chômage découragent la migration. L'étude de Courchene⁹⁹ sur les mouvements migratoires au Canada supporte l'idée que les prestations d'assurance-chômage découragent la migration.

Similairement, l'étude menée par Winer et Gauthier¹⁰⁰ indique que les paiements d'assurance-chômage ont l'effet de retarder la migration hors des provinces de l'Atlantique, particulièrement chez les personnes à faible revenu. Il est intéressant de noter que la loi régissant l'assurance-chômage, laquelle avait introduit en 1971 des variations selon les régions dans le nombre minimal du nombre de semaines de travail requis pour être admissible aux prestations ainsi que le nombre maximal de semaines durant lesquelles une personne peut recevoir des prestations, avait affecté les mouvements migratoires, particulièrement chez les personnes à faible revenu. Un système d'assurance-chômage plus généreux dans la province de destination favorise la migration vers cette région. Selon les résultats obtenus par Winer et Gauthier, «les variations régionales des prestations d'assurance-chômage avaient, tout compte fait, retardé la migration hors de la région de l'Atlantique vers les provinces centrales du Canada, tandis qu'elles avaient eu tendance à encourager les déplacements hors des provinces centrales du Canada vers l'Alberta et la Colombie-Britannique»¹⁰¹.

L'assertion selon laquelle la migration élimine les disparités régionales est donc pour le moins qu'on puisse dire controversée. Contrairement à la théorie économique traditionnelle, on affirme que la migration peut en fait contribuer au dépérissement d'une région donnée. Myrdal¹⁰² réfère à un processus de cause à effet circulaire accompagné

d'effets cumulatifs. La mise à pied d'employés suite à une fermeture d'une usine importante dans une communauté, par exemple, a pour conséquence une diminution des revenus et de la demande en produits et services. Des revenus et une demande plus faibles engendrent le chômage dans d'autres entreprises lequel contribue, à son tour, à une baisse de revenus et de la demande. À mesure que la situation se détériore, les travailleurs et les entreprises quittent l'endroit, ce qui contribue à une baisse accrue des revenus et de la demande. L'assiette fiscale municipale s'en trouve en conséquence réduite. Les taux d'imposition de la taxe municipale augmentent tandis que le niveau de services offerts diminue. Cela représente un autre facteur incitant les personnes à quitter l'endroit et contribue à une baisse des revenus et de la demande dans la région. Il en résulte une diminution de l'assiette fiscale. À mesure que les gens partent de la région, celle-ci devient de moins en moins attrayante aux nouveaux venus et aux nouvelles entreprises. Il s'agit d'un cercle vicieux dans lequel la fermeture initiale d'une source majeure d'emplois et l'émigration subséquente des habitants ont des effets négatifs cumulatifs. La migration hors de la région est perçue comme un facteur contribuant au déclin économique de la région.

Les partisans de l'approche du développement local suggèrent qu'à long terme la migration augmente les disparités des niveaux de revenus et de chômage entre les régions. Puisque la migration favorise les jeunes et les personnes instruites, l'on soutient que la migration va se traduire en une perte de capital humain à la place d'origine et un gain à la place de destination. Contrairement au modèle néo-classique, les migrants sont considérés non seulement comme étant une source de main-d'oeuvre mais représentent aussi d'autres sources de croissance économique telles que le capital, l'instruction et le progrès des

connaissances. Si les émigrants disposent de relativement plus de ressources que la population de la région de destination, ils seront plus en mesure à long terme de contribuer à l'accroissement du revenu per capita de la région¹⁰³.

La nature sélective de la migration est bien documentée dans la littérature. La majorité des migrants ont dans la vingtaine ou le début de la trentaine¹⁰⁴. Ils sont généralement plus scolarisés que les non-migrants et occupent de meilleurs postes. Le caractère sélectif de la migration a aussi été observé dans les régions à faible croissance économique. Selon le modèle de développement local, les jeunes, les plus instruits et les gens occupant de meilleurs emplois sont les premiers à quitter les régions en déclin. Ceci résulte en une perte de capital humain pour les régions délaissées. Cette situation va contribuer aux disparités régionales et à la détérioration des conditions socio-économiques en général dans ces régions.

La littérature de recherche révèle que dans certaines situations, la migration est un facteur contribuant aux disparités régionales. Chalmers et Greenwood¹⁰⁵ ont obtenu une association positive entre la migration hors des régions en déclin et les taux de chômage. L'étude menée par Termote¹⁰⁶ au Québec fournit un appui additionnel indirect à la notion que la migration peut contribuer aux disparités régionales. Parce que les immigrants contribuent au «progrès des connaissances», l'immigration au Québec a entraîné une amélioration perceptible du revenu per capita.

En plus de la perte des jeunes dans les régions rurales et mono-industrielles en déclin, on se retrouve avec une population vieillissante¹⁰⁷.

L'assiette fiscale s'érode suite au ralentissement ou à la cessation des activités du principal employeur local et à l'exode subséquent des résidents. À Shefferville, par exemple, Bradbury et St-Martin¹⁰⁸ notent que la compagnie avait cessé de subventionner les services publics durant la période de désinvestissement. La cessation des opérations de l'usine qui a suivi a eu pour conséquence la perte de revenus municipaux relatifs aux taxes foncières. À mesure que les résidents quittaient la région l'assiette fiscale s'en trouvait réduite davantage.

L'érosion de l'assiette fiscale se traduit pour les résidents par une hausse des taxes et par la réduction éventuelle du niveau de services offerts dans la communauté. Dans certain cas, le coût d'approvisionnement en services devient prohibitif laissant les résidents devant nul autre choix que de déménager. À Shefferville, les coûts des services s'élevaient à 14 fois la moyenne provinciale quatre ans après la fermeture de la mine. Le coût pour desservir la population en services d'hôpitaux et d'écoles était estimé à 18 000 dollars par personne¹⁰⁹. Le délaissement de la région par ses habitants dans de telles situations critiques représente un coût social additionnel en termes d'infrastructure communautaire¹¹⁰.

Les flux migratoires importants hors des communautés qui dépendent de l'exploitation des ressources ont d'autres effets négatifs. Ils contribuent à la détérioration de l'activité commerciale dans ces régions. Les revenus locaux diminuent et dans certain cas cela entraîne la fermeture de petits commerces. La dévaluation du logement et autres propriétés privées résulte en une perte en capital.

Un nombre important de communautés mono-industrielles sont affligées de niveaux de chômage très élevés. Les prestations d'assurance-chômage deviennent une part intégrale de l'économie locale dans un bon nombre de régions où une proportion importante de la main-d'oeuvre se concentre sur le travail saisonnier. C'est le cas, par exemple, des régions rurales de Terre-Neuve où le «syndrome du 10 semaines domine de plus en plus l'activité de la main-d'oeuvre»¹¹¹. House, White et Ripley notent que dans la province il y a une entente implicite parmi les fonctionnaires et les politiciens à concevoir des projets maximisant le nombre de personnes admissibles aux prestations d'assurance-chômage¹¹². Selon leur étude menée dans deux communautés, les auteurs concluent que «l'activité de la pêche, d'autres formes d'emploi rémunéré ainsi que les programmes de création d'emploi dans les régions rurales de Terre-Neuve sont tous intégralement liés au système d'assurance-chômage».

La section suivante examine les répercussions du dépeuplement dans les communautés en déclin durant la période 1981-86.

4.3 L'identification d'une typologie de villes en déclin

Bien que présentant une certaine similitude dans leur activité économique de base en plus de leur baisse de populations, les 182 communautés identifiées aux figures 1 à 5 diffèrent de façon marquante de par leurs caractéristiques démographiques, la distribution du revenu, l'importance du secteur des services et l'ampleur du chômage. Une étape critique

dans l'examen de ces communautés consiste donc à identifier les types de communautés présentant un ensemble de traits similaires lesquels peuvent être affectés par les politiques conçues spécifiquement pour chacun de ces types de communautés.

L'analyse factorielle est une technique statistique utilisée ici dans le but d'obtenir une taxinomie des communautés en déclin basée sur des variables démographiques, culturelles et économiques énumérées en **appendice 1**. Le principal avantage de l'analyse factorielle réside dans le fait qu'elle peut regrouper un nombre important de variables corrélées (55 en tout) en un nombre plus restreint de composantes ou facteurs permettant d'élucider la structure sous-jacente du système urbain à l'étude.

Dans la solution de l'axe principal utilisée ici, la majeure partie de la variance est expliquée par les deux premiers facteurs. De plus, les facteurs sont indépendants; ils introduisent donc de nouvelles informations non escomptées. L'analyse des 55 variables de recensement pour les années 1981 et 1986 regroupent donc les sources majeures de variation en six facteurs expliquant 60% de la variance contenue dans la matrice de corrélation originale. Comme le démontre les résultats des deux analyses, peu de changements substantiels se sont produits concernant la composition socio-démographique des communautés durant les cinq années d'intervalle. Compte tenu de ce fait, seulement les données de 1986 seront discutées ici.

À partir des variables initiales, la solution génère des poids associés aux facteurs permettant ainsi de les analyser comme on peut le constater au tableau 4. Des valeurs positives des poids identifient le contenu du facteur d'un bout de la gamme et vice versa pour les valeurs négatives. Les variables présentant des poids positifs au facteur 1, par

exemple, identifient une population jeune, composée de célibataires résidant pour la plupart dans les villes minières tandis que celles présentant des valeurs négatives indiquent la présence d'une population vieillissante composée principalement de personnes veuves. La solution génère aussi des notes de facteur associées aux différents axes, lesquelles indiquent aux cartes 15 à 20 la position relative de chaque communauté en fonction de chacun des principaux facteurs. Les notes de valeurs négatives sont associées aux valeurs négatives des poids et vice versa. Sur la première carte, par exemple, une valeur négative identifie un centre composé d'une population vieillissante tandis qu'une valeur positive indique la présence d'une population jeune dans les villes minières.

Cette procédure statistique avait été utilisée avec succès en 1979 dans une étude sur les villes mono-industrielles¹¹³. Cette étude, cependant, n'avait pas fourni de taxinomie puisque les notes de facteurs n'avaient pas été calculées. Néanmoins, les résultats obtenus concernant la structure factorielle, en particulier le caractère bipolaire des variables démographiques du facteur 1, correspondent aux résultats obtenus dans la présente étude.

Le premier facteur, qui explique 19,5% de la variance, démontre clairement l'impact qu'a l'émigration sur la composition démographique des communautés en déclin. En particulier, il contraste les villes minières aux villes manufacturières de produits non-durables. La majorité des villes minières de notre échantillon a une population jeune, un taux de participation élevé de la population active chez les hommes et un revenu moyen annuel de plus de 30 000 \$ par ménage. À l'autre extrémité de la gamme, les villes se spécialisant dans les secteurs de l'alimentation, du cuir, du caoutchouc et de la fabrication d'autres produits non-durables, ont souffert des effets prolongés du dépeuplement continu.

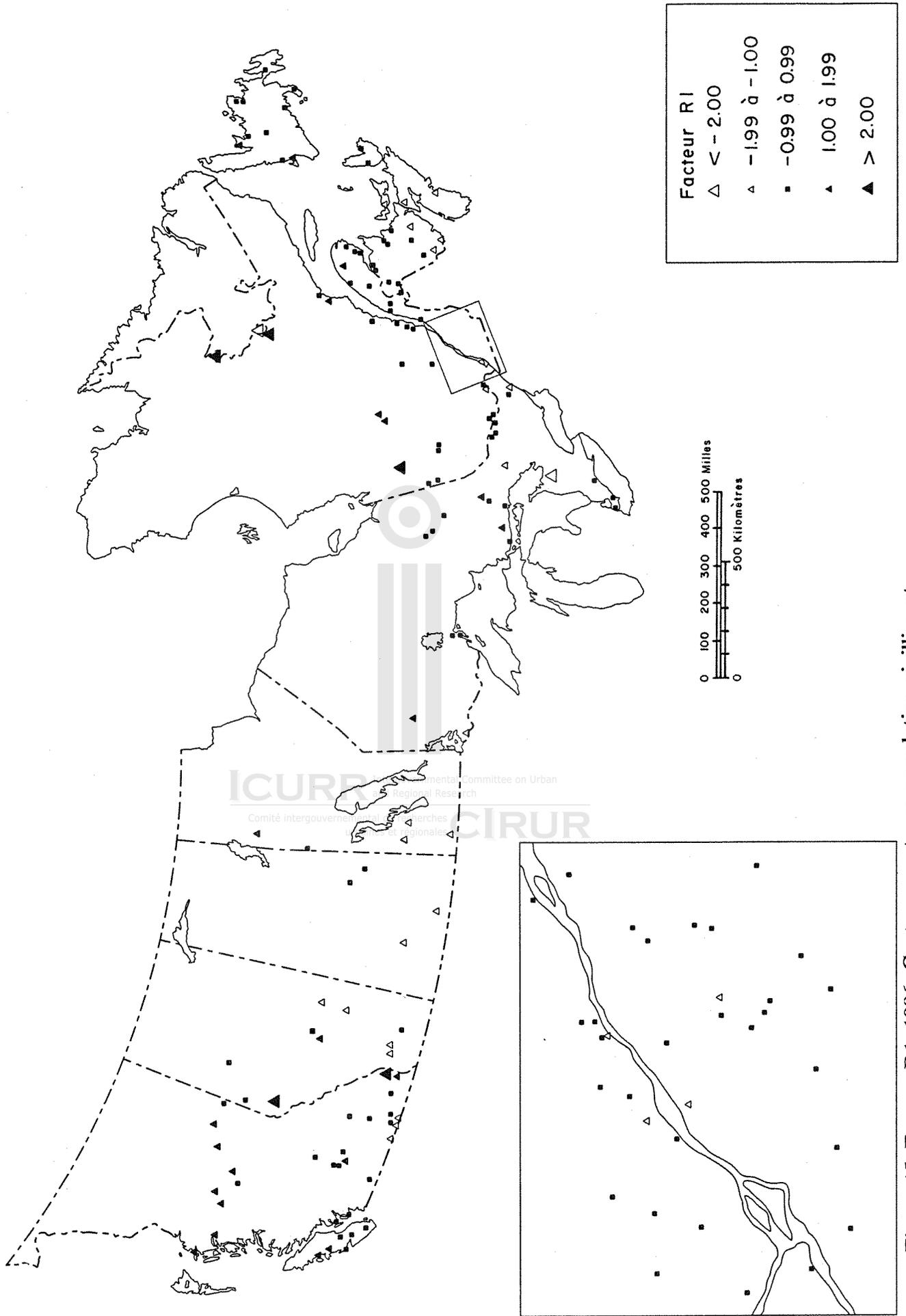


Figure 15. Facteur R1, 1986: Centres ayant une population vieillissante

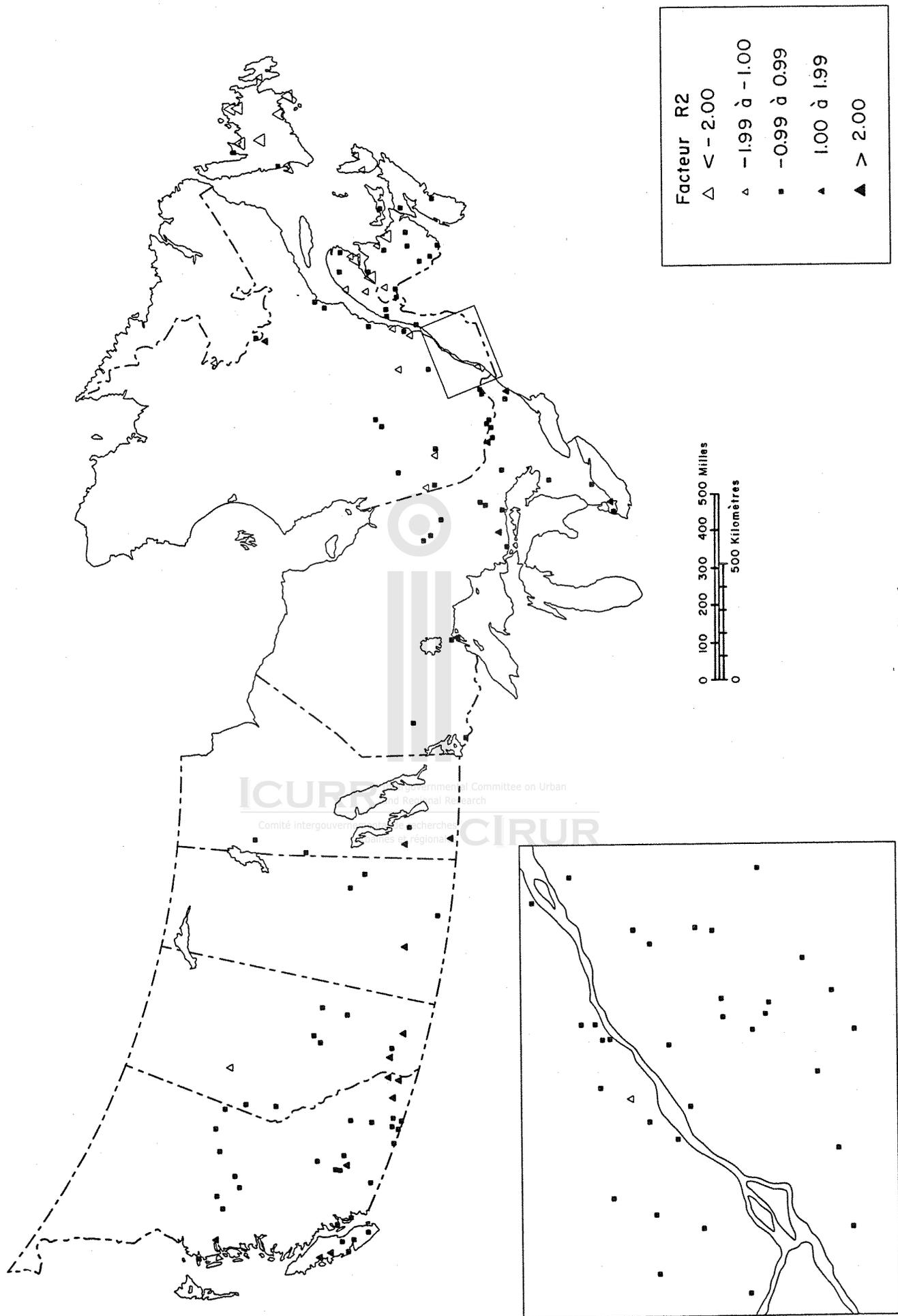


Figure 16. Facteur R2, 1986: Centres ayant un taux de chômage élevé

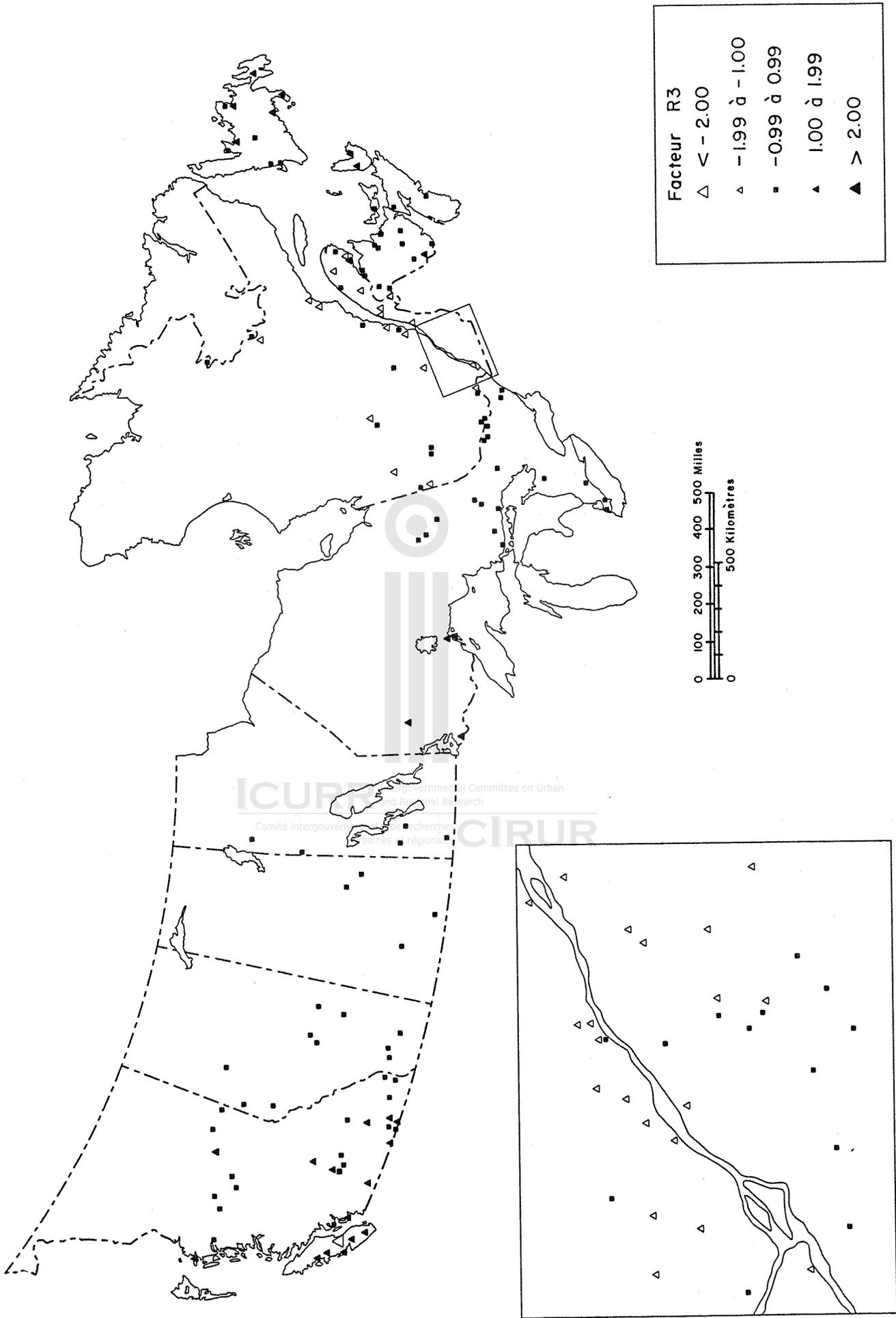


Figure 17. Facteur R3, 1986: Centres francophones/anglophones

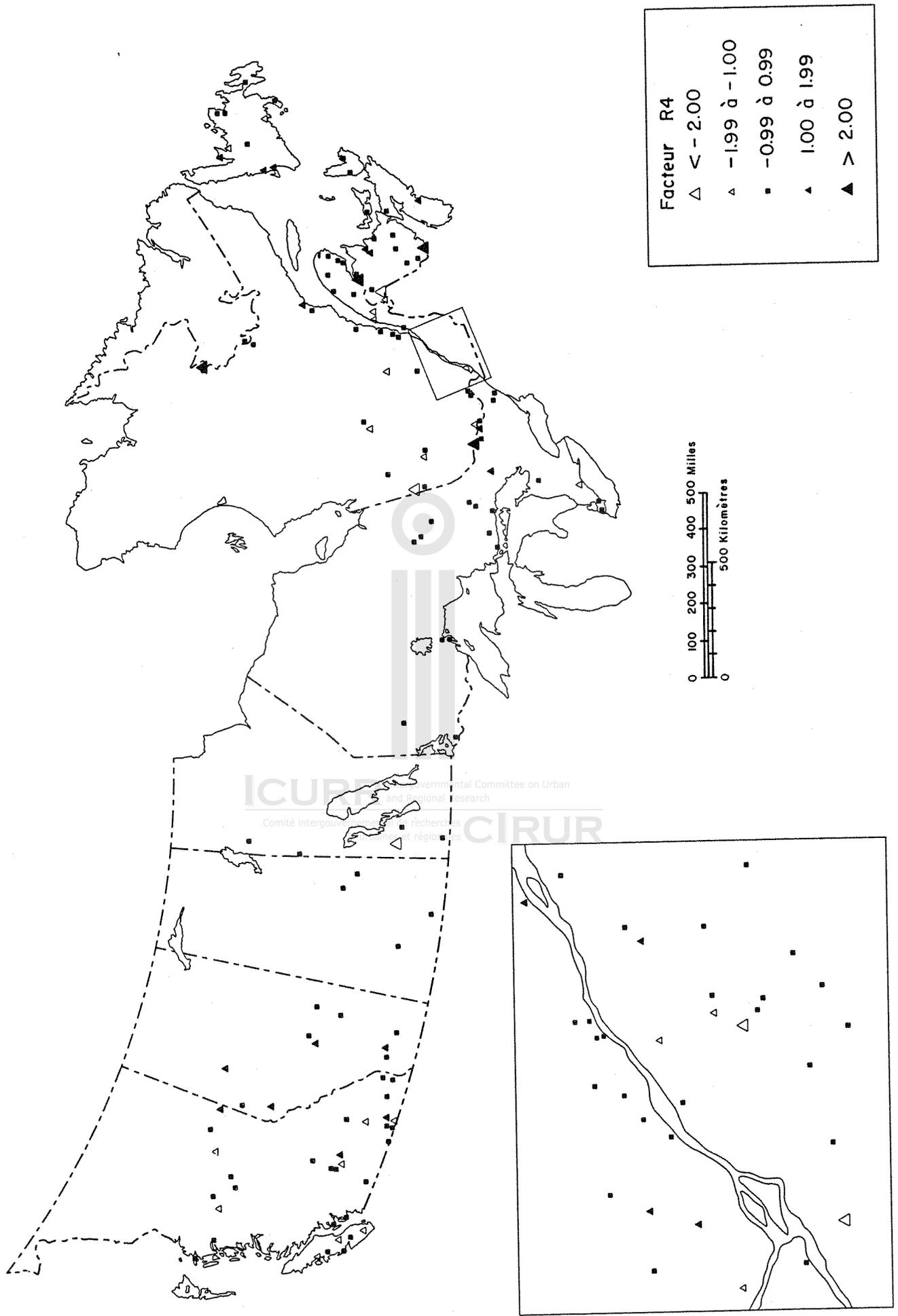


Figure 18. Facteur R4, 1986: Centres administratifs

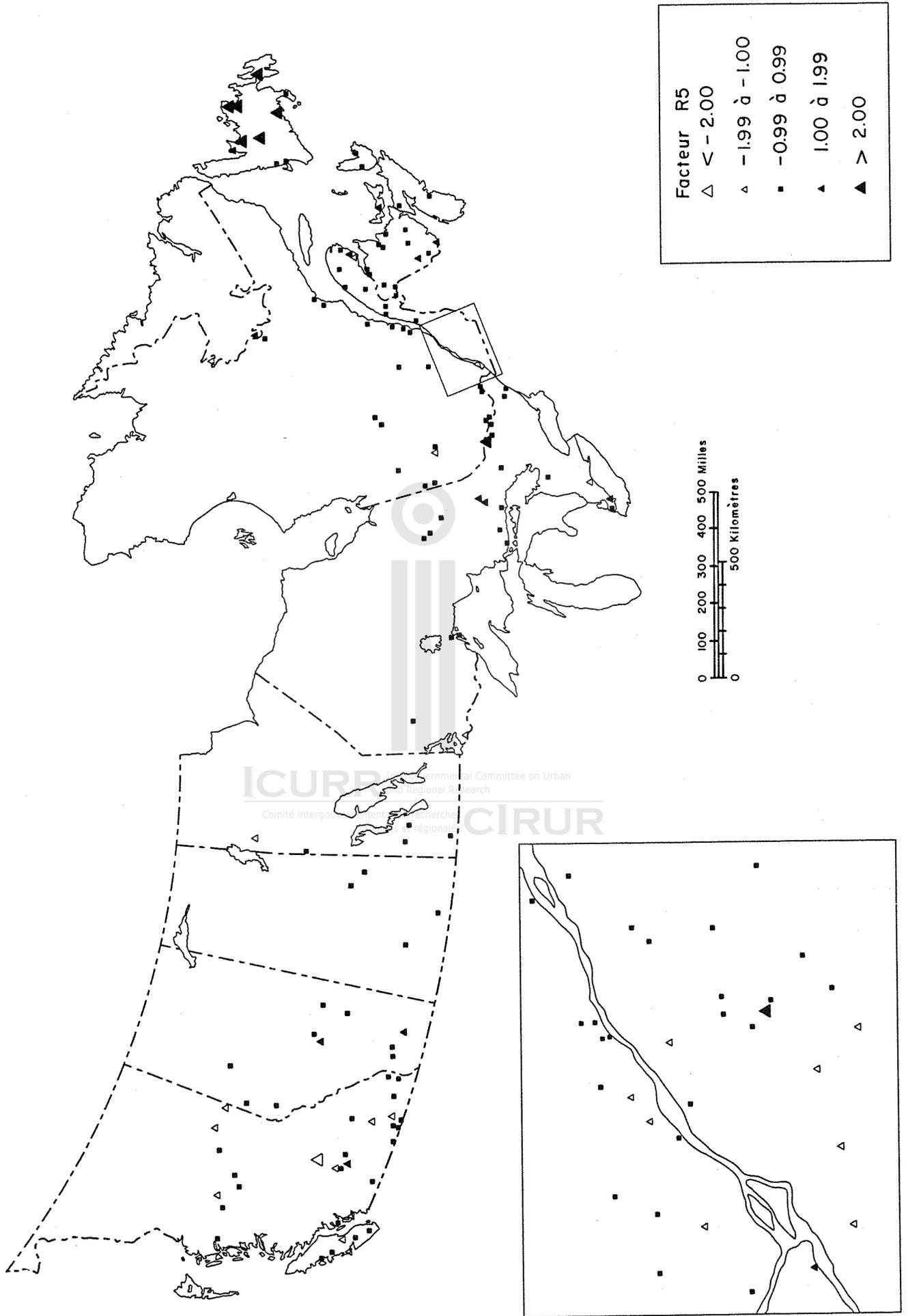


Figure 19. Facteur R5, 1986: Centres instables

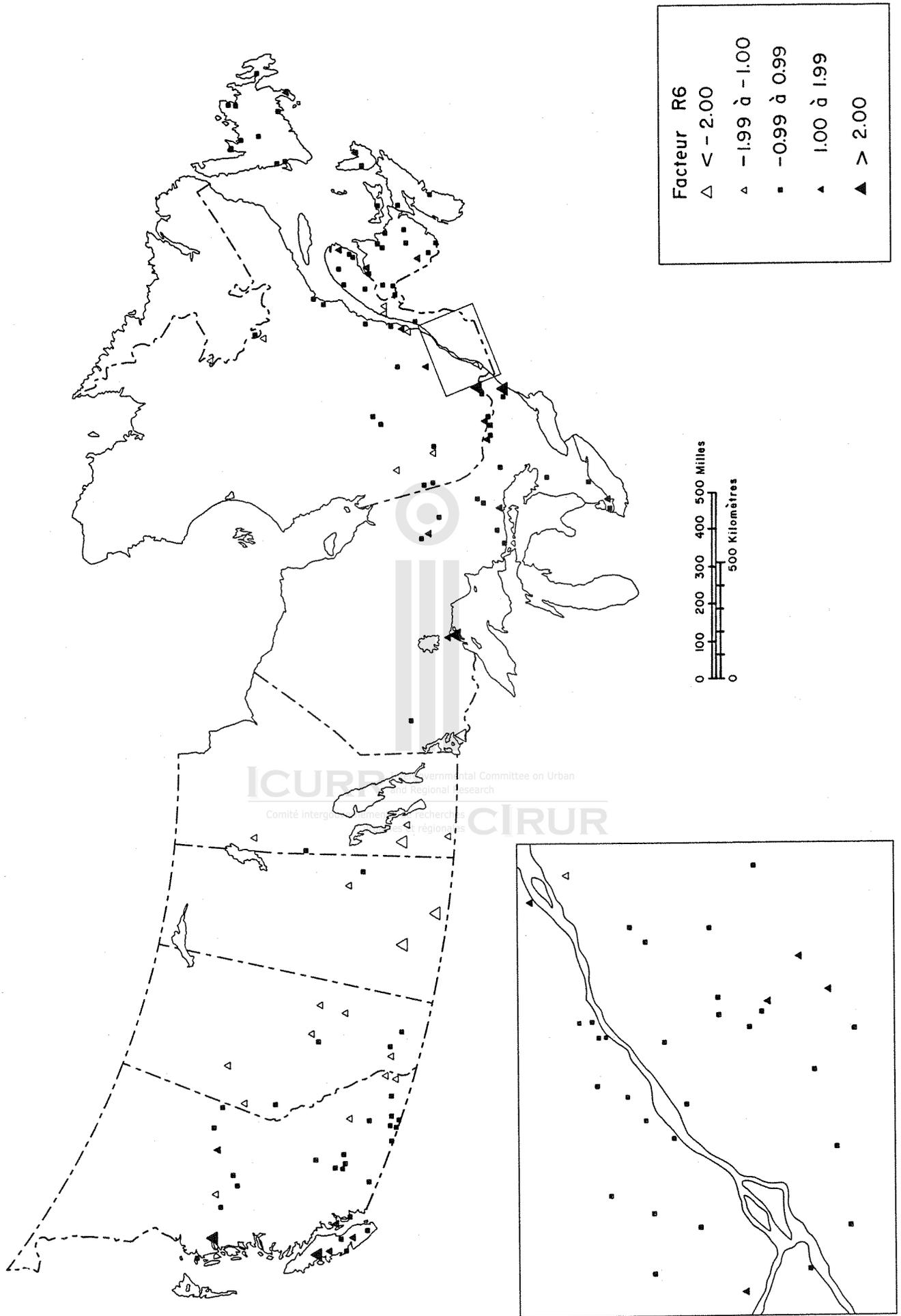


Figure 20. Facteur R6, 1986: Centres manufacturiers

Leur base de revenu est très faible et leur composition démographique caractérisée par une population vieillissante, souvent veuve. Bien que les villes manufacturières soient peu nombreuses dans l'échantillon, elles sont nettement celles qui ont été les plus durement touchées par la récession du début des années quatre-vingt. Les villes minières, soit qu'elles survivent et jouissent d'une base économique riche, soit qu'elles ferment leurs portes.

Le deuxième facteur oppose de hauts taux d'activité de la population active chez les femmes aux taux de chômage élevés chez les hommes et les femmes ainsi qu'aux forts niveaux de paiements de transfert gouvernementaux. Le facteur contraste l'est du pays, particulièrement Terre-Neuve et la Gaspésie, aux provinces centrales et l'Ouest canadien. Le dépeuplement est donc associé au chômage dans l'Est seulement dans les régions où le travail est saisonnier et où traditionnellement les paiements de transfert gouvernementaux constituent une part importante du revenu annuel.

Le troisième facteur oppose le niveau de scolarité atteint chez les anglophones et francophones. Contrairement aux résultats obtenus antérieurement, l'étude indique que la population francophone du Québec a un taux de complétion du cours secondaire plus élevé que les anglophones dans le reste du pays. Ceci est peut-être lié au fait que le diplôme d'études secondaires est obtenu en une période de temps plus courte au Québec qu'au Canada anglais. La corrélation qui existe entre le niveau de scolarité et l'ethnie français/anglais perd peut-être de son sens lorsque l'on compare le Québec au reste du Canada.

Le quatrième facteur identifie les villes dont la main-d'oeuvre est composée d'une fraction importante de cols blancs ayant un diplôme universitaire et travaillant dans les domaines de l'administration, de l'enseignement ou de la santé.

Le facteur 5 identifie l'instabilité de la population résidante des villes reposant sur l'exploitation des forêts, l'industrie du bois et des pâtes et papier en Colombie-Britannique où le pourcentage de personnes divorcées, de personnes qui déménagent et la proportion de locataires sont plus élevés que dans le reste du pays. La récession du début des années quatre-vingt a donc eu des effets immédiats sur la structure sociale des communautés forestières de Colombie-Britannique. Par contre, les communautés de Terre-Neuve font preuve du plus fort niveau de stabilité.

Finalement, le facteur 6 identifie les régions composées d'une main-d'oeuvre travaillant principalement dans l'industrie de traitement des matières premières (processing). En général, les résultats démontrent que les villes en déclin sont très diversifiées et les programmes de développement désignés à les aider devraient tenir compte du revenu potentiel, de la nature saisonnière de l'emploi ainsi que des caractéristiques démographiques et la stabilité de la population résidante de chacune.

4.4 L'examen de programmes développés pour éliminer les disparités régionales

Depuis les années 60, différentes initiatives gouvernementales ont été entreprises dans le but d'amenuiser les disparités dans les régions à faible taux de croissance. Un des premiers programmes fédéraux créés s'était concentré sur les communautés rurales. Le

programme, prévu par la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, avait pour objectif d'encourager le développement agricole et d'accroître ainsi le revenu en milieu rural¹¹⁴. Rebaptisée la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) en 1966, le mandat du programme s'était élargi pour inclure des programmes non agricoles qui touchent le problème de surplus de main-d'oeuvre agricole dans les communautés rurales. Ce programme fut largement critiqué parce que pas suffisamment axé sur les régions concernées. Un autre programme, le Fonds de développement économique rural (FODER), fut créé en 1966 pour palier à cette lacune. Le programme FODER s'appliquait à cinq régions désignées et comprenait différentes initiatives de création d'emplois, y compris des mesures incitatives aux entreprises privées, infrastructures industrielles et services.

L'existence d'autres programmes sectoriels ou régionaux en plus de ces programmes, rendait nécessaire une meilleure coordination des initiatives de développement régional. La création du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) en 1969 a permis une approche plus globale et coordonnée du développement régional¹¹⁵. À la différence des programmes antérieurs visant à encourager le développement rural, le MEER s'est davantage concentré à favoriser l'industrialisation d'un certain nombre de pôles de croissance. La Loi sur les subventions au développement régional (LSDR) ainsi que le programme des zones spéciales prévoyaient différentes mesures destinées à encourager les entrepreneurs industriels à venir s'établir dans certaines régions, notamment dans l'est du Québec et les provinces de l'Atlantique¹¹⁶. Basé sur le concept de pôles de croissance, l'on soutenait l'argument que la croissance industrielle dans les zones stratégiques allait générer

le développement économique dans la région entière.

Au début des années soixante-dix, on a plutôt favorisé en matière de développement régional une approche dite «d'occasions favorables au développement». En vertu des Ententes-cadres de développement (ECD), lesquelles avaient donné lieu à une série d'ententes subsidiaires avec les provinces sur différents projets de développement, on prévoyait assister ou fournir du support à toute «occasion viable» ou projets situés en région urbaine ou rurale. À la différence du Programme des zones spéciales et de la Loi sur les subventions au développement régional, l'assistance gouvernementale ne se limitait pas qu'à un certain nombre de régions désignées. De plus, ces changements de politiques s'étaient traduits par une approche plus flexible laquelle visait une plus grande implication de la part des provinces et des différents ministères en matière de développement régional.

Cependant, le souci d'Ottawa de rendre les dépenses réalisées par le gouvernement fédéral plus visibles ainsi que ses préoccupations concernant l'utilisation abusive par les provinces des occasions favorables au développement dans le but d'obtenir l'assentiment aux projets ont eu pour conséquence vers la fin des années soixante-dix l'établissement d'une structure plus centralisée. En fait, la création d'une nouvelle agence en 1978, le ministère d'État au Développement économique régional (MEDER), allait assurer au gouvernement fédéral un plus grand contrôle sur ses politiques, programmes et dépenses en matière de développement régional. Le remplacement des Ententes-cadres de développement (ECD) par des Ententes de développement économique et régional (EDER) permettait au gouvernement fédéral de livrer directement ses programmes dans les régions.

L'approche privilégiée vers la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt en matière de développement régional fut celle des «avantages comparatifs régionaux». Les efforts de développement devaient se concentrer sur des initiatives faisant appel à l'avantage qu'offre une région ou à la ressource naturelle qui en fait sa force. Plusieurs méga-projets ont été entrepris durant cette période, notamment dans le secteur de l'énergie dans la région de l'Atlantique.

Le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) fut remplacé par le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) au début des années quatre-vingt. Le ministère d'État au Développement économique régional (MEDER) fut subséquentement aboli. Un nouveau programme, le Programme de développement industriel et régional fut créé en 1983¹¹⁷. Le critère d'admissibilité reposait sur un index de développement qui essentiellement mesurait le degré de disparité régional par rapport à la province. Cependant, à cause de son approche sectorielle et du manque d'importance accordé aux questions régionales, les programmes du MEIR ont eu pour résultat de favoriser les régions les plus avantagées sur le plan économique. Les données pour l'année fiscale 1986-87, par exemple, indiquent que l'Ontario et le Québec avaient été les principaux bénéficiaires des subventions de développement du MEIR¹¹⁸.

Le MEIR fut aboli en 1989 et remplacé par le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie (ISTC). De nouvelles institutions de développement régional furent instaurées telles que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), le Fednor et le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (MDEO). Ces organismes ont la responsabilité de coordonner différents programmes dans leur région

respective. L'APECA administre le programme Action qui fournit une assistance financière aux petites et moyennes entreprises dans les provinces de l'Atlantique pour mener des études de faisabilité ou études de marché, développer de nouveaux ou améliorer des produits existants, améliorer la productivité d'une entreprise, établir de nouveaux équipements, moderniser ou agrandir les équipements existants.

Fednor, une agence de développement oeuvrant dans le Nord de l'Ontario, est responsable du programme industriel de base, du programme d'aide aux entreprises rurales ainsi que du programme d'aide aux entreprises touristiques. Tout comme le Programme d'action de l'APECA, les programmes du Fednor offrent un support financier pour couvrir une partie des coûts d'immobilisation associés à la mise sur pied d'un nouvel établissement, à la modernisation et à l'agrandissement d'une entreprise existante, une portion des frais de services de consultation d'experts-conseils, et un pourcentage des coûts de développement d'un nouveau produit ou de l'amélioration d'un produit existant.

Les entreprises situées dans le Nord de l'Ontario peuvent aussi bénéficier d'un programme complémentaire appelé le Programme d'assurance-prêt. Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (MDEO) est responsable du programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Il comprend des mesures incitatives aux entreprises similaires à celles offertes par l'APECA et le Fednor. Comme le nom l'indique, l'un des critères d'admissibilité au programme est la contribution de l'entreprise à la diversification de l'économie.

Au Québec, le Programme d'expansion des entreprises ainsi que le Programme de renforcement de la productivité manufacturière (PRPM) fournissent une assistance aux petites et moyennes entreprises. On retrouve aussi des programmes du ISTC se rattachant à certaines régions en particulier tels que le Programme Entreprise Atlantique (PEA) dans les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine¹¹⁹, le Programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal (PRIEM), le Programme spécial des régions de Laprade et de Thetford-Mines ainsi que le Programme d'aide aux zones défavorisées¹²⁰.

D'autres programmes de développement industriel et de développement de l'entreprise existent dans le Nord de l'Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest à l'intérieur de l'Entente subsidiaire de développement Canada/Nord de l'Alberta et de l'Entente de développement économique Canada/Territoires du Nord-Ouest. Il est intéressant de noter l'existence dans le Nord de l'Alberta, de programmes touchant les domaines du développement des ressources humaines et du développement local ainsi que des programmes en matière d'infrastructure locale ou régionale de développement économique.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, trois programmes, le Programme d'Identification des occasions favorables au développement (Opportunity Identification Program - OIP), le Programme de développement de petites entreprises (Small Business Development Incentive Program - SMDIP) et le Programme de centres de création d'entreprises (Business Service Centres Program - BSCP), ont été créés à l'intérieur de l'Entente de développement de petites entreprises (EDPE). Le programme de centres de création d'entreprises fournit du support en termes de location de bureaux durant la phase initiale de formation des «mini-

entreprises», d'assistance technique, opérationnelle et de gestion aux mini-entreprises qui s'établissent dans ces centres. On prévoit créer jusqu'à trois centres de création d'entreprises à l'intérieur de ce programme. Des fonds sont alloués aux organismes de développement local afin de les aider dans leur activités de promotion de l'activité économique locale à l'intérieur du Programme d'action de l'APECA et du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest¹²¹.

Géré par Emploi et Immigration Canada, le Programme Développement des collectivités vise à aider les communautés affectées par des licenciements massifs et des niveaux de chômage élevés, ou les communautés en déclin économique. Une fois qu'une collectivité est choisie, on fournit une assistance financière à la communauté pour la formation et le fonctionnement d'un comité de développement des collectivités. Ce comité, comprenant des représentants du milieu des affaires, des travailleurs, du gouvernement et de la municipalité, a comme mandat d'analyser les problèmes de la communauté concernant l'emploi et le développement économique, d'identifier les solutions possibles et de faire des recommandations au ministère en matière de développement économique et du choix de développement le plus approprié à la collectivité en question. Parmi les options offertes à l'intérieur de ce programme sont les suivantes : assistance aux travailleurs au chômage désirant devenir leurs propres employeurs; formation d'un centre de création d'entreprises; création d'un Fonds d'initiatives de la collectivité; subvention de réinstallation et de prospection, et paiement de services de formation. Plus de 200 communautés avaient déjà été sélectionnées à la fin du mois de mars 1990 pour recevoir de l'assistance en provenance de ce programme. Près de la moitié du budget du Programme Développement des

collectivités avait été allouée en 1989-1990 à la formation de centres de création d'entreprises, lesquels fournissent des conseils et des prêts aux petites entreprises qui visent à créer des emplois permanents¹²².

Au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, la priorité en matière de développement régional semble, dans l'ensemble, s'être graduellement éloignée de la réduction des disparités régionales pour favoriser davantage le développement industriel national. En dépit du fait que des ressources considérables aient été allouées au développement économique dans l'Est du pays au cours des 20 dernières années, la différence de niveaux de revenus entre les provinces Atlantiques et le reste du pays n'a pas diminué de façon significative. L'emploi dans les provinces Atlantiques est en grande partie saisonnier et un pourcentage important de la population dépend des prestations d'assurance-chômage comme source de revenus.

On soutient que plusieurs des échecs du passé étaient le résultat de l'approche bureaucratique d'en haut adoptée dans la réalisation des programmes gouvernementaux¹²³. L'approche de développement local est considérée de plus en plus comme étant une alternative au développement régional¹²⁴. Le nombre important d'initiatives canadiennes de développement local qui ont été entreprises avec ou sans l'assistance d'organismes de développement local démontre l'intérêt grandissant apporté à l'approche du développement local¹²⁵. Le nombre significatif de programmes aux petites et moyennes entreprises démontre aussi l'importance qu'on accorde à l'entrepreneuriat.

Pour les partisans de l'approche du développement local, ce sont les gens qui sont la source de croissance économique. Il s'agit d'un processus issu de la base où les décisions en matière de développement économique sont prises par la communauté¹²⁶. Même si un tel type de développement peut nécessiter l'utilisation de ressources à l'extérieur de la région, ce sont les membres de la communauté qui sont responsables d'établir les priorités et les moyens de parvenir au développement économique. L'implication de la communauté dans la réalisation des initiatives locales est un facteur clé de succès de telles initiatives.

L'entrepreneuriat local est considéré comme étant une composante importante de développement selon l'approche du développement local. Il est la réponse au besoin de diversification de l'économie puisqu'une partie du problème des villes mono-industrielles et des régions qui dépendent de l'exploitation des ressources naturelles réside dans le fait qu'elles dépendent d'une seule activité économique. L'approche de développement local ne se limite pas pour autant à la stimulation des entreprises. C'est une approche qui intègre à la fois des objectifs sociaux et économiques. Le développement des ressources humaines est considéré comme l'un des éléments essentiels de diversification dans les villes mono-industrielles et les régions dont l'économie dépend de l'exploitation des ressources naturelles.

SECTION 5 - CONCLUSION

Trouver des solutions aux problèmes auxquels font face les communautés qui subissent une perte de population importante n'est pas une tâche facile. L'analyse réalisée par le CIRUR révèle que le phénomène de dépeuplement se produit surtout dans les villes de faible taille de 1000 à 3000 habitants. Les villes les plus durement touchées se retrouvent à Terre-Neuve où quatre communautés ont subi une baisse de population de plus de vingt pour cent et en Colombie-Britannique où cinq villes ont vu leur population décroître de plus de vingt pour cent et six autres de plus de quinze pour cent. Cependant, le plus grand nombre de villes en déclin se retrouvent au Québec, particulièrement dans la région du St-Laurent.

L'étude du CIRUR indique aussi que le taux de chômage moyen dans les communautés en déclin a augmenté dans toutes les provinces de 1981 à 1986. À Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage dans de telles communautés s'élevait en moyenne entre vingt et trente pour cent tandis qu'au Québec elle atteignait quinze à vingt pour cent en 1986. L'analyse des données concernant la population active manufacturière des 182 communautés en déclin révèle qu'à l'exception du Québec et de la Nouvelle-Écosse, ce sont principalement des villes dont l'économie est basée sur la production des ressources, plus particulièrement des produits alimentaires et forestiers. Les données sur la population active compilées par Statistique Canada pour le compte du CIRUR indiquent aussi que plusieurs de ces communautés en déclin sont des villes minières.

Les 182 communautés diffèrent de façon marquée quant à leur composition démographique, la distribution du revenu, le niveau de chômage et l'importance du tertiaire. L'analyse factorielle de 55 variables de recensement pour 1981 et 1986 nous a permis de regrouper les principales sources de variations en six facteurs responsables de soixante pour cent de la variance. Les deux premiers facteurs sont particulièrement significatifs et sont brièvement décrits ici.

Le premier facteur contraste les villes minières aux villes manufacturières de produits non-durables. La majorité des villes minières de notre échantillon ont une population jeune, un taux d'activité élevé de la population active chez les hommes et un revenu moyen annuel de 30 000 \$ par ménage. À l'autre extrémité du spectre, les villes se spécialisant dans les secteurs de l'alimentation, du cuir, du caoutchouc et la fabrication d'autres produits non-durables, ont souffert des effets prolongés du dépeuplement continu. Leur base de revenu est très faible et leur composition démographique caractérisée par une population vieillissante, souvent veuve.

Le deuxième principal facteur est celui qui oppose de hauts taux d'activité de la population active chez les femmes dans le Centre et l'Ouest du Canada aux taux de chômage élevés chez les femmes et les hommes ainsi qu'aux niveaux élevés de paiements de transfert gouvernementaux dans l'Est du pays, particulièrement à Terre-Neuve et en Gaspésie.

Les communautés en déclin diffèrent de façon marquée quant à leur composition démographique, la distribution de revenu, l'importance du tertiaire et le niveau de chômage. Les villes minières avec une main-d'oeuvre relativement bien rémunérée, par exemple, sont aussi affectées par la détérioration des conditions économiques et le dépeuplement que les villes manufacturières et les communautés dépendantes de l'exploitation de d'autres ressources. Étant donné cette diversité, le rapport conclut que les programmes de développement économique désignés à les aider devraient différer selon le niveau de revenu potentiel, la nature saisonnière de l'emploi, les caractéristiques démographiques ainsi que la stabilité de la population résidante.



NOTES

1. Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration. 1989. Le chômage régional au Canada : Un pays en déséquilibre. Ottawa : Ministre des Approvisionnement et Services, Canada.
1987. Les collectivités mono-industrielles au Canada : Une volonté fière de survivre. Ottawa : Ministre des Approvisionnement et Services, Canada.
2. Les régions urbaines sont définies comme ayant une population de 1 000 habitants ou plus avec une densité de 1 000 personnes ou plus au mille carré. Par ailleurs, les régions rurales sont les localités de moins de 1 000 habitants avec une densité de moins de 1 000 personnes au mille carré. Les régions urbaines englobent environ 75% de la population canadienne.
3. Beaujot, Roderic, et Kevin McQuillan. 1982. Growth and Dualism - The Demographic Development of Canadian Society. Toronto : Gage Publishing Limited. La population non-agricole s'est accrue de 23% tandis que la population agricole a diminué de 27% durant cette période. Ce changement dans la composition de la population rurale est associé essentiellement à sa composante non-agricole. Dans Joseph, Alun E., Philip D. Keddie, et Barry Smit. 1988. «Unravelling the Population Turnaround in Rural Canada». The Canadian Geographer 32(1): 17-30
4. Artibise, Alan F. J., et Matthew J. Kierman. 1989. Canadian Regional Development: The Urban Dimension. Ottawa : Conseil économique du Canada.
5. Dasgupta, Satata. 1988. Rural Canada - Structure and Change. Queenston, Ontario: The Edwin Mellen Press.
6. Coffey, William J., et Mario Polèse. 1988. «Locational Shifts in Canadian Employment, 1971-81: Decentralization Versus Decongestion». The Canadian Geographer 32(3): 248-256.
7. Garnick, Daniel H. 1984. «Shifting Balances in U.S. Metropolitan and Nonmetropolitan Area Growth». International Regional Science Review 9(3): 257-273.
8. Joseph, Keddie, et Smit, «Unravelling the Population Turnaround in Rural Canada».
9. Simmons J. W., et L. S. Bourne. 1989. Urban Growth Trends in Canada 1981-86: A New Geography of Change. Toronto: Centre for Urban and Community Studies. Voir aussi Simmons et Bourne. 1984. Recent Trends and Patterns in Canadian Settlement 1976-81. Toronto: Centre for Urban and Community Studies.
10. Artibise et Kierman, Canadian Regional Development: The Urban Dimension.

11. Gertler a observé une baisse relative des emplois manufacturiers traditionnels dans la région métropolitaine de Toronto entre 1975 et 1980. Dans Gertler, Meric S. 1985. «Industrialism, Deindustrialism and Regional Development in Central Canada». The Canadian Journal of Regional Science 8(3): 353-375.
12. Burke, Mary Anne. 1987a. «Interregional Migration of the Canadian Population». Canadian Social Trends. Automne 1987 : 17-23, 25.
13. Coffey, William J. 1987. «Structural Changes in the Canadian Space-Economy, 1971-1981». Still Living Together: Recent Trends and Future Reactions in Canadian Regional Development. Edité par Coffey Williams J. et Mario Polèse. Montréal : Institute for Research on Public Policy.
14. Simmons et Bourne, Recent Trends and Patterns in Canadian Settlement 1976-81.
15. Andrews, Peter W. 1981. «Regional Mineral Developments». Canadian Mining Journal 102(2): 30, 32, 34, 39, 40, 42.
16. Le secteur des services de production incluent les bureaux de comptabilité, de conseil en gestion et en organisation, finances, etc.
17. Coffey, «Structural Changes in the Canadian Space-Economy, 1971-1981».
18. Fielding, A. J. 1986. «Counterurbanization». Population Geography: Progress and Prospect. Edité par Michael Pacione. Beckerham, Etats-Unis: Croom Helm Ltd.
19. Berry, Brian J. L., et Donald C. Dahman. 1980. «Population Redistribution in the United States in the 1970s». Edité par Berry Brian J. L. et Lester P. Silverman. Population Redistribution and Public Policy. Washington, D. C.: National Academy of Science.
20. Sauf dans la région métropolitaine de Toronto où Gertler a observé certains signes de décentralisation de l'activité économique. Dans Gertler «Industrialism, Deindustrialism and Regional Development in Central Canada».
21. Joseph, Keddie, et Smit, «Unravelling the Population Turnaround in Rural Canada».
22. Coffey et Polèse, «Locational Shifts in Canadian Employment, 1971-81: Decentralization Versus Decongestion».
23. Joseph, Keddie, et Smit, «Unravelling the Population Turnaround in Rural Canada».
24. Coffey et Polèse, «Locational Shifts in Canadian Employment, 1971-81: Decentralization Versus Decongestion».

25. Burke, Mary Anne. 1987b. «Urban Canada». Canadian Social Trends. Hiver 1987 : 12-18.
26. Ibid.
27. Simmons et Bourne, Urban Growth Trends in Canada 1981-86: A New Geography of Change.
28. Dans Simmons et Bourne (1984; 1989), les taux de croissance urbaine ont été calculés pour les régions urbaines de 10 000 habitants ou plus.
29. Artibise et Kierman, Canadian Regional Development: The Urban Dimension.
30. Burke, «Urban Canada».
31. Entre 1981 et 1986, les taux moyens de croissance sont basés sur un nombre sensiblement différent mais comparable au nombre de régions urbaines considérées durant la période précédente.
32. Burke, «Interregional Migration of the Canadian Population».
33. House J.D., Sheela M. White, et Paul Ripley. 1989. Going Away... and Coming Back: Economic Life and Migration in Small Canadian Communities. Terre-Neuve : Memorial University of Newfoundland, Institute of Social and Economic Research, Department of Sociology. Voir aussi Simmons et Bourne, Urban Growth Trends in Canada 1981-86: A New Geography of Change.
34. Burke, «Interregional Migration of the Canadian Population».
35. Dasgupta, Rural Canada - Structure and Change.
36. Dugas, Clermont. 1988. Disparités socio-économiques au Canada. Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec.
37. Cohen, Marjorie. À paraître. «Exports, Unemployment and Regional Inequality: Economic Policy and Trade Theory». In the New Era of Global Competition: State Policy and Market Power. Edité par Brache Daniel et Meric S. Gertler. Montréal : McGill-Queens's University Press.
38. Norcliffe, Glen. 1988. «Industrial Structure and Labour Market Adjustments in Canada During the 1981-84 Recession». Canadian Journal of Regional Science 11(2): 201-226.
39. Gertler, «Industrialism, Deindustrialism and Regional Development in Central Canada».

40. Norcliffe, «Industrial Structure and Labour Market Adjustments in Canada During the 1981-84 Recession».
41. Picot, Garnett W., et Laval Lavallée. 1986. Structural Changes in Employment of Industries and Occupations, 1971-81: An Input-Output Analysis. Ottawa : Conseil économique du Canada.
42. Silver, Irving. 1989. Trends in Occupation and Industry. Statistique Canada, cat. 98-135. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services, Canada.
43. Picot et Lavallée, Structural Changes in Employment of Industries and Occupations, 1971-81: An Input-Output Analysis.
44. Les auteurs définissent l'économie commerciale comme étant l'ensemble de l'économie en excluant l'administration publique, les hôpitaux, la majeure partie du secteur de l'éducation et les organisations culturelles. Dans Picot et Lavallée, Structural Changes in Employment of Industries and Occupations, 1971-81: An Input-Output Analysis.
45. Voyer, D. Roger, et Mark G. Murphy. 1984. Global Economy: Canada - A View of Canadian Economic Development Prospects, Resources and the Environment. Toronto: Pergamon Press.
46. Picot et Lavallée, Structural Changes in Employment of Industries and Occupations, 1971-81: An Input-Output Analysis.
47. Picot, Garnett W. 1986. Canada's Industries: Growth in Jobs Over Three Decades - A Review of the Changing Industrial Mix of Employment 1951-84. Statistique Canada, cat. 89-507E. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services, Canada.
48. Cohen, «Exports, Unemployment and Regional Inequality: Economic Policy and Trade Theory».
49. Picot et Lavallée, Structural Changes in Employment of Industries and Occupations, 1971-81: An Input-Output Analysis.
50. Seward, Shirley B. 1987. «Demographic Change and the Canadian Economy: An Overview». Canadian Studies in Population 14(2): 279-299.
51. Picot, Canada's Industries: Growth in Jobs Over Three Decades - A Review of the Changing Industrial Mix of Employment 1951-84.
52. Organization for Economic Co-operation and Development (OECD). 1987. Revitalising Urban Economies. Paris : OECD.

53. Picot, Canada's Industries: Growth in Jobs Over Three Decades - A Review of the Changing Industrial Mix of Employment 1951-84.
54. Cohen, «Exports, Unemployment and Regional Inequality: Economic Policy and Trade Theory».
55. En fait, le secteur primaire représentait 14% de la main-d'oeuvre en Alberta, 7% en Colombie-Britannique et 11% à Terre-Neuve en 1981. Dans Cohen, «Exports, Unemployment and Regional Inequality: Economic Policy and Trade Theory». En Alberta et à Terre-Neuve, plus de 7% et 4% de l'emploi respectivement était concentré dans les mines. Dans Andrews, «Regional Mineral Developments».
56. Simmons et Bourne, Urban Growth Trends in Canada 1981-86: A New Geography of Change.
57. Ibid.
58. Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration. 1987. Les collectivités mono-industrielles au Canada : Une volonté fière de survivre. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services, Canada.
59. Walker, David C. 1988. Lynn Lake and Northwest Manitoba: An Alternative Community Future. Winnipeg: Institute for Urban Studies.
60. Decter, Michael B. 1989. Diversification and Single Industry communities: The Implications of a Community Economic Development Approach. Ottawa : Conseil économique du Canada.
61. Picot, Canada's Industries: Growth in Jobs Over Three Decades - A Review of the Changing Industrial Mix of Employment 1951-84.
62. Le nombre d'emplois a diminué de 10% dans l'ensemble de l'industrie minière entre 1981 et 1986. Dans Simmons et Bourne, Urban Growth Trends in Canada 1981-86: A New Geography of Change. Il avait chuté de 24% dans l'industrie des métaux communs ou usuels i.e. mines de plomb, zinc, cuivre et nickel. Dans le Globe and Mail 1989.
63. Crowson, Philip. 1986. «Prospects for the Minerals Industry: A View from the Mining Company». IDS Bulletin 17(4): 30-33.
64. Premier's Council. 1988. Competing in the New Global Economy. Report of the Premier's Council, volume 2. Toronto : Queen's Printer of Ontario. Voir aussi, Bradbury, John H. 1984b. «The Impact of Industrial Cycles in the Mining Sector: The Case of the Québec-Labrador Region in Canada». International Journal of Urban and Regional Research 8(3): 311-331.

65. De 6% en 1946-1973, le taux annuel d'accroissement de la consommation de ce métal a chuté à 1% en 1974-76. Depuis ce temps, le taux annuel d'accroissement est pratiquement nul. Dans Telewiak, R. G. 1981. «Nickel». Canadian Mining Journal 102(2): 73-74, 77, 79. Voir aussi, Mizzi, Philip J., S. Charles Maurice, et Gerhard Anders. 1987. "The Nickel Industry - Continued Response to a Changing Environment". Resources Policy 13(1): 35-46.
66. Par exemple, de nouveaux gisements de fer sont exploités au Brésil, en Afrique de l'Ouest et en Australie. Des compétiteurs dans l'industrie de l'acier en provenance du Brésil, de la Corée et du Mexique exercent aussi des pressions sur les marchés extérieurs. D'importants gisements de cuivre ont été découverts, notamment en Australie et en Indonésie. Dans Mizzi, Maurice, et Anders, «The Nickel Industry - Continued Response to a Changing Environment».
67. Crowson, Philip. 1986. «Prospects for the Minerals Industry: A View from the Mining Company». IDS Bulletin 17(4): 30-33.
68. Bradbury, «The Impact of Industrial Cycles in the Mining Sector: The Case of the Québec-Labrador Region in Canada».
69. Russell, Alison. 1988. «Potash - Long Haul Recovery Under Way». Industrial Minerals 244: 16-18, 20, 23, 25, 27-29, 31-34.
70. Pharand, Nicole L. 1989. Forest Dependent Communities in Canada. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services, Canada.
71. Picot, Canada's Industries: Growth in Jobs Over Three Decades - A Review of the Changing Industrial Mix of Employment 1951-84.
72. Les investissements dans la nouvelle technologie réalisés par MacMillan Bloedel dans 3 usines de pâtes et papiers en Colombie-Britannique, par exemple, avait engendré une perte d'emplois dans deux de ces usines au début des années 80. Dans Barnes, Trevor J., Roger Hayter et, Eric Grass. A paraître. «Corporate Restructuring and Employment Change in a Resource Economy: A British Columbia Case Study». A Geography of Enterprise. Edité par Schmidt Marc et Egbert Weaver. London : Croom Helm.
73. Ibid.
74. Auer, L. 1989. Canadian Prairie Farming, 1960-2000 - An Economic Analysis. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services, Canada. Voir aussi, Silver, Trends in Occupation and Industry.
75. Ibid.

76. Picot, Canada's Industries: Growth in Jobs Over Three Decades - A Review of the Changing Industrial Mix of Employment 1951-84.
77. Ibid.
78. Voyer et Murphy, Global Economy: Canada - A View of Canadian Economic Development Prospects, Resources and the Environment.
79. Decter, Diversification and Single Industry Communities: The Implications of a Community Economic Development Approach.
80. Bogue, Donald J. 1969. Principles of Demography. New York : John Wiley and Sons.
81. Corday-Hayes, M. 1975. «Migration and the Dynamics of Multiregional Population Systems». Environment and Planning A vol.7: 793-814.
82. Williams, James D. 1981. «The Nonchanging Determinants of Nonmetropolitan Migration». Rural Sociology 46(2): 183-202. Voir aussi Carel, G., W.J. Coffey, et M. Polèse. 1989. L'impact de la migration sur le développement régional : deux courants de pensée. Montréal : Études et Documents #60, INRS-Urbanisation.
83. Courchene, Thomas J. 1970. «Interprovincial Migration and Economic Adjustment». Canadian Journal of Economics 111(4): 549-576.
84. Vanderkamp, John. 1971. «Migration Flows, Their Determinants and the Effects of Return Migration». Journal of Political Economy vol. 79: 1012-1032.
85. Shaw, Paul R. 1985. Intermetropolitan Migration in Canada: Changing Determinants Over 3 Decades. Toronto : NC Press.
86. Chalmers, James A., et Michael J. Greenwood. 1985. «The Regional Labour Market Adjustment Process: Determinants of Changes in Rates of Labour Force Participation, Unemployment, and Migration». The Annals of Regional Science 19(1): 1-17.
87. Clark, W.A. 1982. «Recent Research on Migration and Mobility: A Review and Interpretation». Progress in Planning vol. 18: 1-56.
88. Polèse, Mario. 1981. «Regional Disparity, Migration and Economic Adjustment: A Reappraisal». Canadian Public Policy 7(4): 519-525.
89. Courchene, «Interprovincial Migration and Economic Adjustment». Voir aussi Wrage, Peter. 1981. «The Effect of Internal Migration on Regional Wage and Unemployment Disparities in Canada». Journal of Regional Science 21(1):51-63.

90. Wrage, «The Effect of Internal Migration on Regional Wage and Unemployment Disparities in Canada».
91. Ibid.
92. Vanderkamp, John. 1988. «Regional Disparities: A Model With Some Econometric Results for Canada». Regional Economic Development: Essays in Honour of François Perroux. Boston : Allen and Unwin.
93. Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration. 1989. Le chômage régional au Canada : Un pays en déséquilibre. Rapport intérimaire. Canada : Ministre des Approvisionnements et Services, Canada.
94. Polèse, Mario. 1987. «Patterns of Regional Economic Development in Canada: Long Term Trends and Issues». Still Living Together: Recent Trends and Future Directions in Canadian Regional Development. Edité par Coffey William J. et Mario Polèse. Montréal : The Institute for Research on Public Policy.
95. Polèse, «Patterns of Regional Economic Development in Canada: Long Term Trends and Issues». Voir aussi Watson, William G. 1988. Demographic Change, Fiscally-Induced Migration, and Regional Economic Growth. Préparé pour le compte du Ministère de la santé et du bien-être Canada. Les économistes néo-classiques appartenant au courant dominant tel que Watson (1988) interprètent ceci comme étant une tendance lente à la convergence des revenus per capita entre les régions.
96. Simmons et Bourne, Urban Growth Trends in Canada 1981-86: A New Geography of Change.
97. Burke, «Interregional Migration of the Canadian Population».
98. Cela représente aussi plus de 85% de sa perte nette de population due à la migration interne. Dans Burke, «Interregional Migration of the Canadian Population».
99. Courchene, «Interprovincial Migration and Economic Adjustment».
100. Winer, Stanley L., et Denis Gauthier. 1982. International Migration and Fiscal Structure - An Econometric Study of the Determinants of Interprovincial Migration in Canada. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services, Canada.
101. La période de référence à l'étude se situe entre 1951 et 1978. Dans Winer et Gauthier, International Migration and Fiscal Structure.
102. Myrdal Gunnar. 1964. Economic Theory and Under-Developed Regions. London: Methuen and Co Ltd.

103. Polèse, «Regional Disparity, Migration and Economic Adjustment: A Reappraisal».
104. Grindstaff, Carl F. 1986. «Demography and Population Study». Introduction to Sociology - A Canadian Focus. Edité par Teevan James J. Canada, Scarborough : Prentice-Hall.
105. Chalmers and Greenwood, «The Regional Labour Market Adjustment Process: Determinants of Changes in Rates of Labour Force Participation, Unemployment, and Migration».
106. Termote, March G. 1978. «Une mesure de l'impact économique de l'immigration internationale : le cas du Québec, 1951-74». Canadian Studies in Population vol. 5 : 55-68.
107. Peirce, Jon. 1990. The Process of Local Development in Canada: As Illustrated by 4 Recent Canadian Cases. Ottawa : Conseil économique du Canada. Voir White P.E. 1980. «Migration Loss and Residual Community: A Study in Rural France 1962-75». The Geographical Impacts of Migration. Edité par White P.E. et Wood. London : Longman. Voir aussi, Advisory Committee on Resource Dependent Communities in Northern Ontario, Final Report and Recommendations of the Advisory Committee on Resource Dependent Communities in Northern Ontario et Walker, Lynn Lake and Northwest Manitoba: An Alternative Community Future.
108. Bradbury, John H., et Isabelle St-Martin. 1983. «Winding Down in a Québec Mining Town: A Case Study of Shefferville». Canadian Geographer 27(2): 128-144
109. Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, Les collectivités mono-industrielles au Canada : Une volonté fière de survivre.
110. Decter, Diversification and Single Industry Communities: The Implications of a Community Economic Development Approach. Voir aussi, Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, Les collectivités mono-industrielles au Canada : Une volonté fière de survivre.
111. Beale, Elizabeth. 1989. Regional Development in Atlantic Canada: An Overview and a Case Study of the Human Resources Development Association. Ottawa : Conseil économique du Canada.
112. House, White, et Ripley, Going Away... and Coming Back: Economic Life and Migration in Small Canadian Communities.
113. Ministère de l'Expansion économique régionale. 1979. Single Sector Communities. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services, Canada.

114. Savoie, Donald J. 1986a. Regional Economic Development - Canada's Search for Solutions. Toronto : University of Toronto Press.
115. Beale, Regional Development in Atlantic Canada: An Overview and a Case Study of the Human Resources Development Association.
116. A l'intérieur du programme des zones spéciales, six des 23 régions désignées étaient supposées réaliser une croissance industrielle plus rapide que les autres régions. Ces régions sont St-Jean (T.-N.), Halifax-Dartmouth, Saint-Jean (N.-B.), Moncton, Québec et Trois-Rivières. Les régions désignées comprennent les provinces de l'Atlantique, l'Est et le Nord du Québec, certains secteurs dans le Nord de l'Ontario et les quatre provinces de l'Ouest.
117. Beale, Regional Development in Atlantic Canada: An Overview and a Case Study of the Human Resources Development Association.
118. Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, Le chômage régional au Canada : Un pays en déséquilibre.
119. Le programme s'est terminé en décembre 1990.
120. Les municipalités régionales de comté d'Argenteuil, d'Autray, de l'Amiante, du Centre-de-la-Mauricie, du Granit, du Haut-Saint-François, de l'Érable, des Etchemins, de l'Islet, de l'Or-Blanc, de Maskinongé, de Matawinie, de Mékinac, de Montcalm et de Montmagny.
121. Conseil économique du Canada. 1990. La relance locale - Pour une approche communautaire du développement local : Un rapport de synthèse du Conseil économique du Canada. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services, Canada.
122. Conseil économique du Canada, La relance locale - Pour une approche communautaire du développement économique.
123. Ibid
124. Perry, Stewart E. 1989. Le développement régional par l'engagement communautaire. Ottawa : Conseil économique du Canada. Voir Decter, Diversification and Single Industry Communities: The Implications of a Community Economic Development Approach. Voir aussi, Advisory Committee on Resource Dependent Communities in Northern Ontario, Final Report and Recommendations of the Advisory Committee on Resource Dependent Communities in Northern Ontario. Peirce, The Process of Local Development in Canada: As Illustrated by 4 Recent Canadian Cases et Walker, Lynn Lake and Northwest Manitoba: An Alternative Community Future.

125. Brodhead Dal, François Lamontagne, et Jon Peirce. L'organisme de développement local : Une perspective canadienne. Ottawa : Conseil économique du Canada. Un projet de dix ans dans la région de Interlake au Manitoba au début des années soixante-dix a été réalisé avec la participation de la municipalité. Dans Decter et Kowall, Manitoba's Interlake Region: The Fund for Rural Economic Development Agreement, 1967-77. La formation de conseils de développement (Area Development Boards) a permis d'impliquer la communauté dans la planification et l'établissement de priorités en matière de développement économique régional. Les projets choisis par les participants de ces conseils étaient diversifiés dans les domaines de l'éducation, du développement agricole et drainage du sol, de la création de parcs et du développement récréatif, et de l'amélioration des services d'égouts et d'approvisionnement en eau. Parmi d'autres exemples, on retrouve les suivants : Yukon 2000, Yukon; Nelson, Colombie-Britannique; Diversification industrielle de Legal, Alberta; Organisme de développement de Kitsaki, Saskatchewan; Restigouche, Nouveau-Brunswick et; la MRC de Pontiac, Québec.
126. Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, Le chômage régional au Canada : Un pays en déséquilibre. Voir aussi, Perry, Le développement régional par l'engagement communautaire.



APPENDICE 1

ICURR Intergovernmental Committee on Urban
and Regional Research
Comité intergouvernemental de recherches
urbaines et régionales **CIRUR**

APPENDICE 1 :**Description des variables de recensement utilisées dans l'analyse factorielle**

1. Pourcentage de la population mâle 0-14 ans
2. Pourcentage de la population mâle 15-44 ans
3. Pourcentage de la population mâle 45-64 ans
4. Pourcentage de la population mâle 65 ans et plus
5. Pourcentage de la population femelle 0-14 ans
6. Pourcentage de la population femelle 15-44 ans
7. Pourcentage de la population femelle 45-64 ans
8. Pourcentage de la population femelle 65 ans et plus
9. Pourcentage de la population célibataire
10. Pourcentage de la population mariée
11. Pourcentage de la population veuve
12. Pourcentage de la population divorcée
13. Pourcentage de la population anglophone
14. Pourcentage de la population francophone
15. Pourcentage de logements privés occupés par le propriétaire
16. Pourcentage de familles époux-épouse
17. Pourcentage de familles monoparentales dont la responsabilité relève d'une femme
18. Pourcentage de la population d'origine britannique
19. Pourcentage de la population d'origine française
20. Pourcentage de la population d'une autre origine
21. Pourcentage de la population non migrante
22. Pourcentage de la population migrante non immigrante
23. Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant moins de 9 années de scolarité
24. Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant de 9 à 13 années de scolarité sans diplôme
25. Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant de 9 à 13 années de scolarité avec diplôme
26. Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires

APPENDICE 1 :**Description des variables de recensement utilisés dans l'analyse factorielle**

27. Taux d'activité - Hommes
28. Taux de chômage - Hommes
29. Taux d'activité - Femmes
30. Taux de chômage - Femmes
31. Pourcentage de la population active - Industrie agricole
32. Pourcentage de la population active - Industrie forestière
33. Pourcentage de la population active - Industrie des pêches
34. Pourcentage de la population active - Industrie minière
35. Pourcentage de la population active - Industrie manufacturière
36. Pourcentage de la population active - Industrie de la construction
37. Pourcentage de la population active - Industrie des transports
38. Pourcentage de la population active - Secteur du commerce
39. Pourcentage de la population active - Secteur des finances
40. Pourcentage de la population active - Secteur des services
41. Pourcentage de la population active - Administration publique
42. Pourcentage de la population occupant des postes de direction, administration
43. Pourcentage de la population occupant des emplois dans le commerce
44. Pourcentage de la population dans les professions de la santé
45. Pourcentage de la population occupant des emplois de bureau
46. Pourcentage de la population occupant des emplois dans la vente
47. Pourcentage de la population occupant des emplois dans les services
48. Pourcentage de la population travaillant à des emplois liés au secteur primaire
49. Pourcentage de la population dont la profession est liée au traitement des matières premières
50. Pourcentage de la population occupant des emplois dans la machinerie
51. Pourcentage de la population occupant des emplois dans la construction
52. Pourcentage de la population occupant des emplois dans l'équipement de transport
53. Pourcentage de la population ayant un revenu de moins de 1 000 \$ par ménage
54. Pourcentage de la population ayant un revenu de plus de 30 000 \$ par ménage
55. Pourcentage de la population ayant un revenu d'emploi
56. Pourcentage de la population prestataire de paiements de transfert gouvernementaux
57. Variation de population



APPENDICE 2

ICURR Intergovernmental Committee on Urban
and Regional Research
Comité intergouvernemental de recherches
urbaines et régionales **CIRUR**

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du tabac

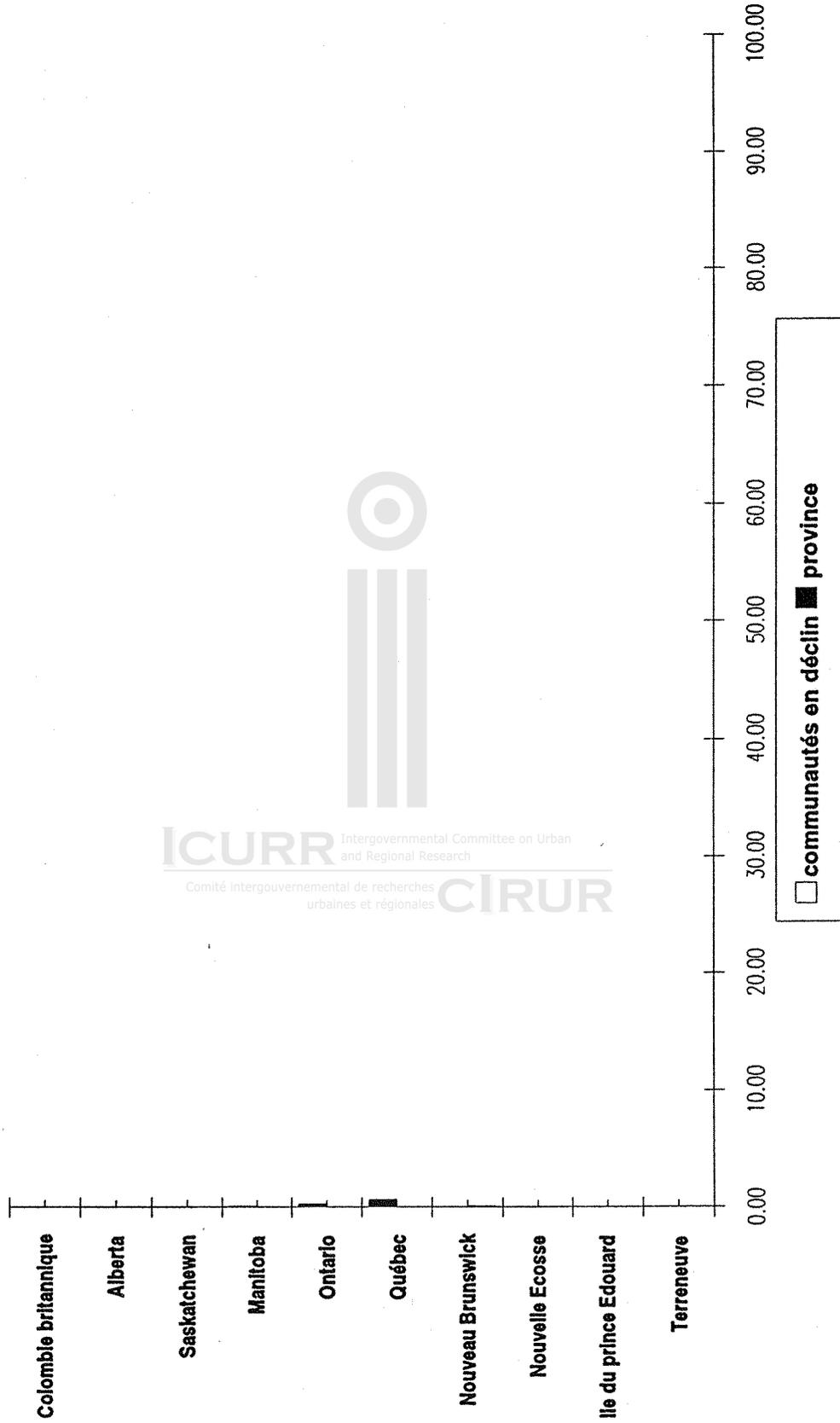


Figure 21. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du tabac. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du vêtement

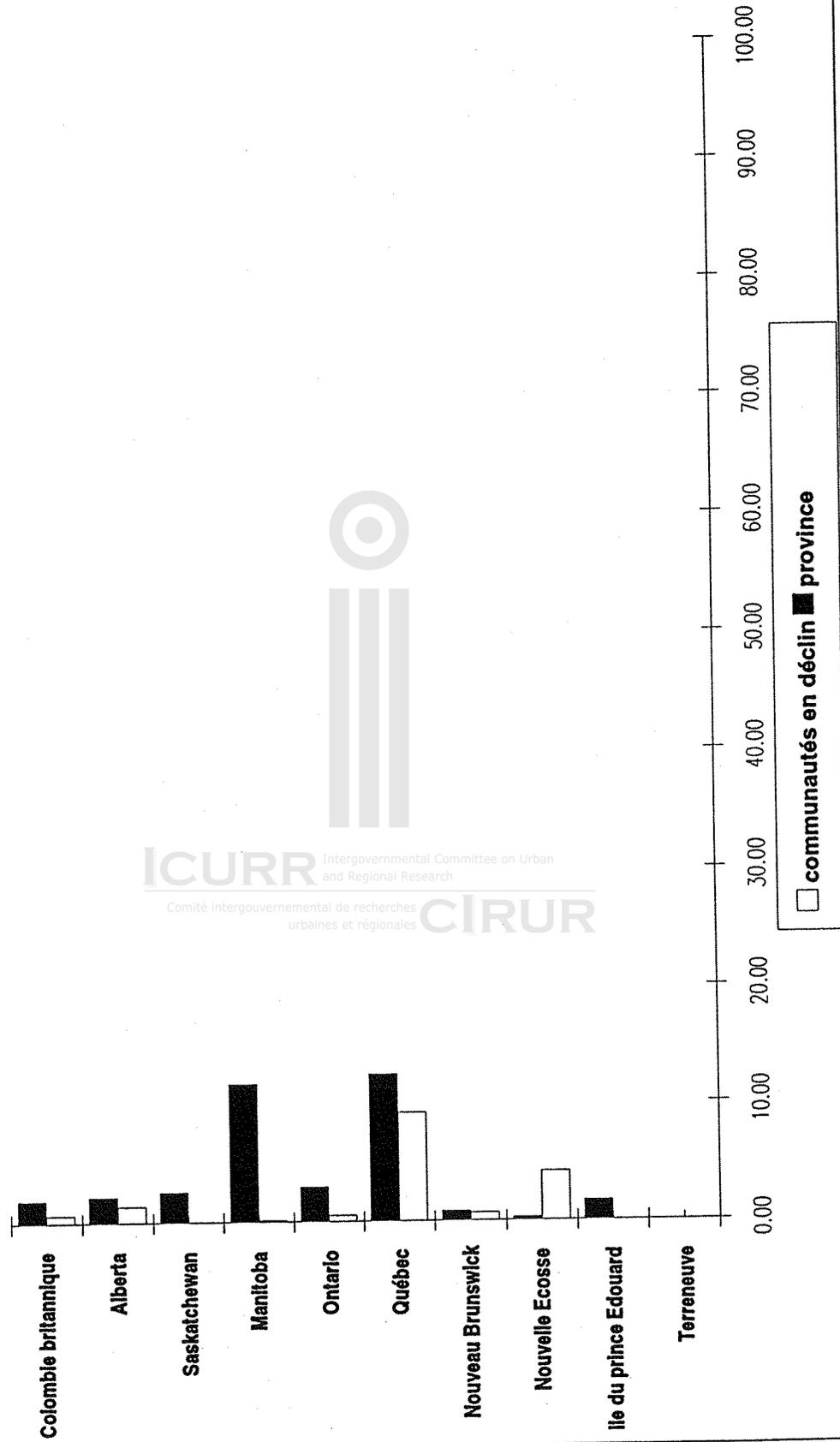


Figure 22. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du vêtement. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du cuir

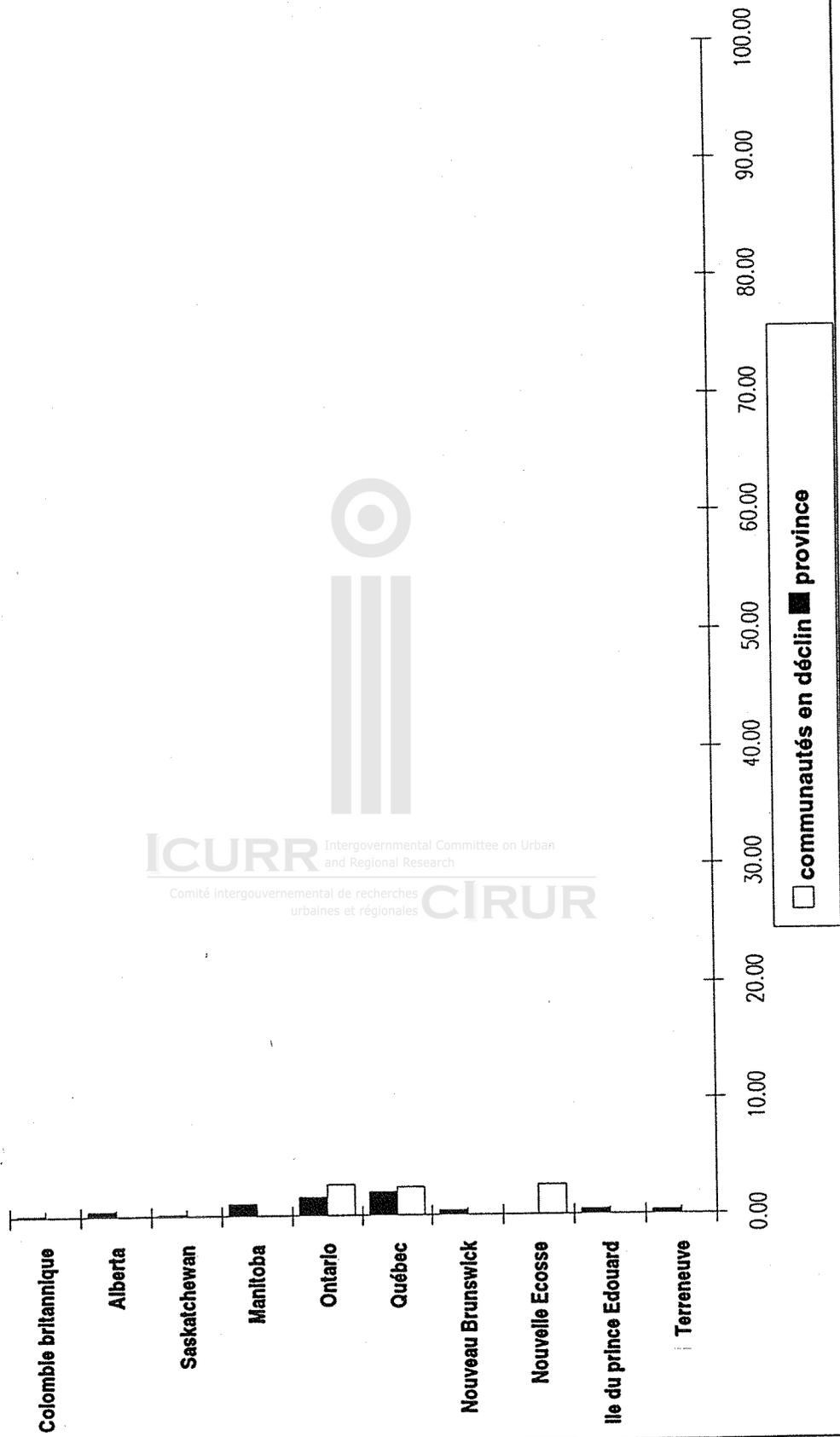


Figure 23. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie du cuir. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de l'imprimerie

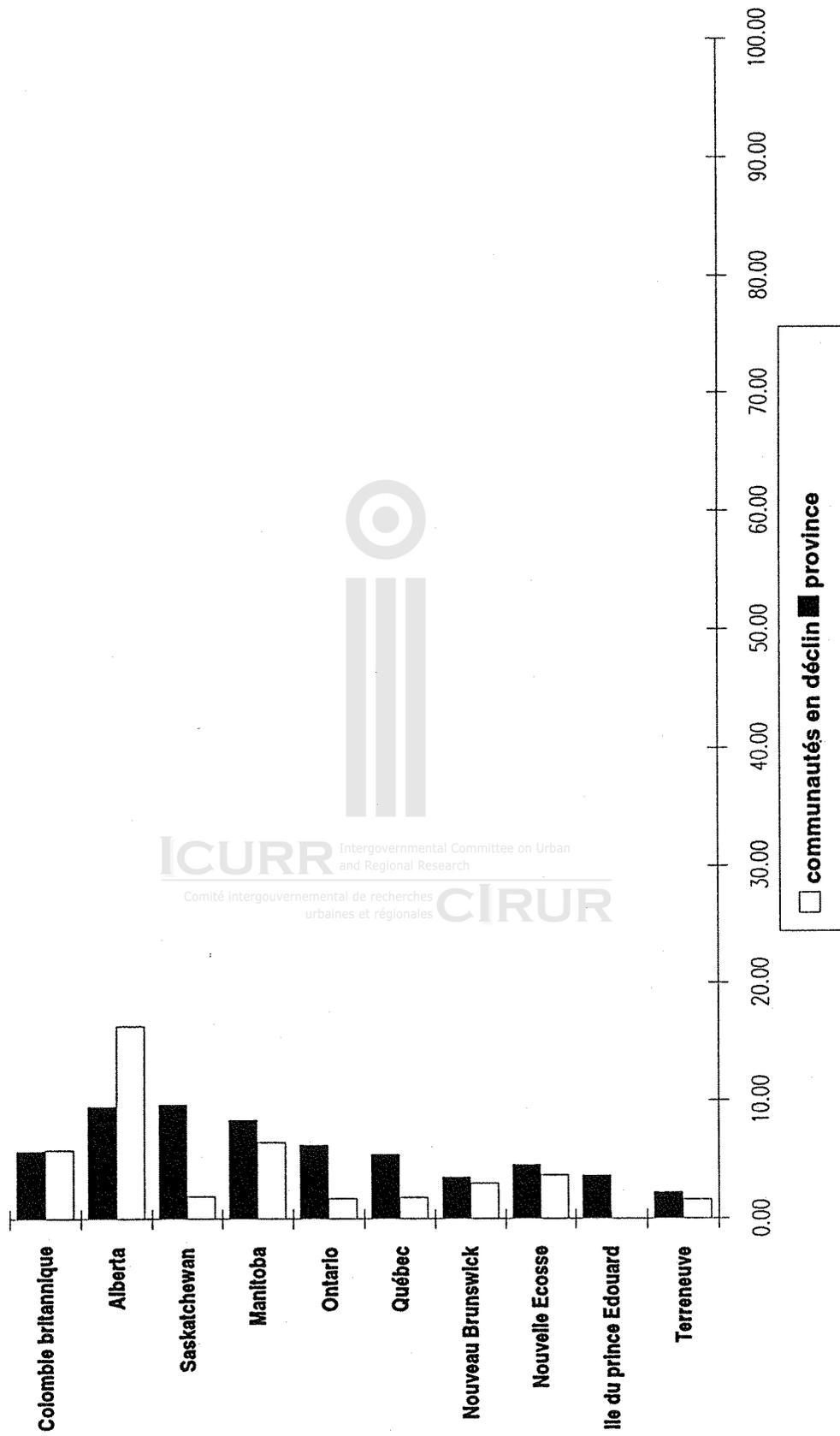


Figure 24. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de l'imprimerie, 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication de produits en métal

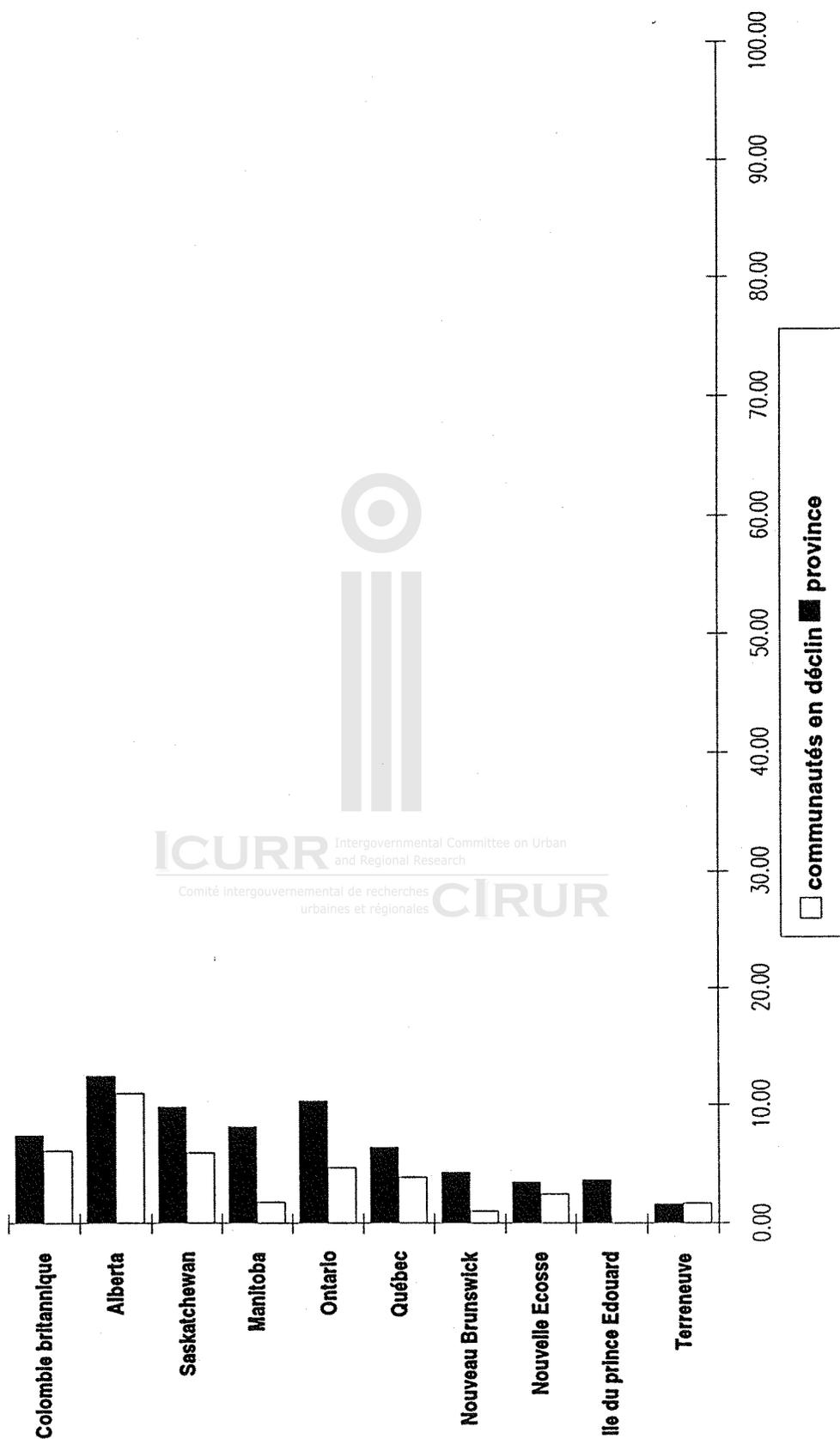


Figure 25. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication de produits en métal. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication de la machinerie

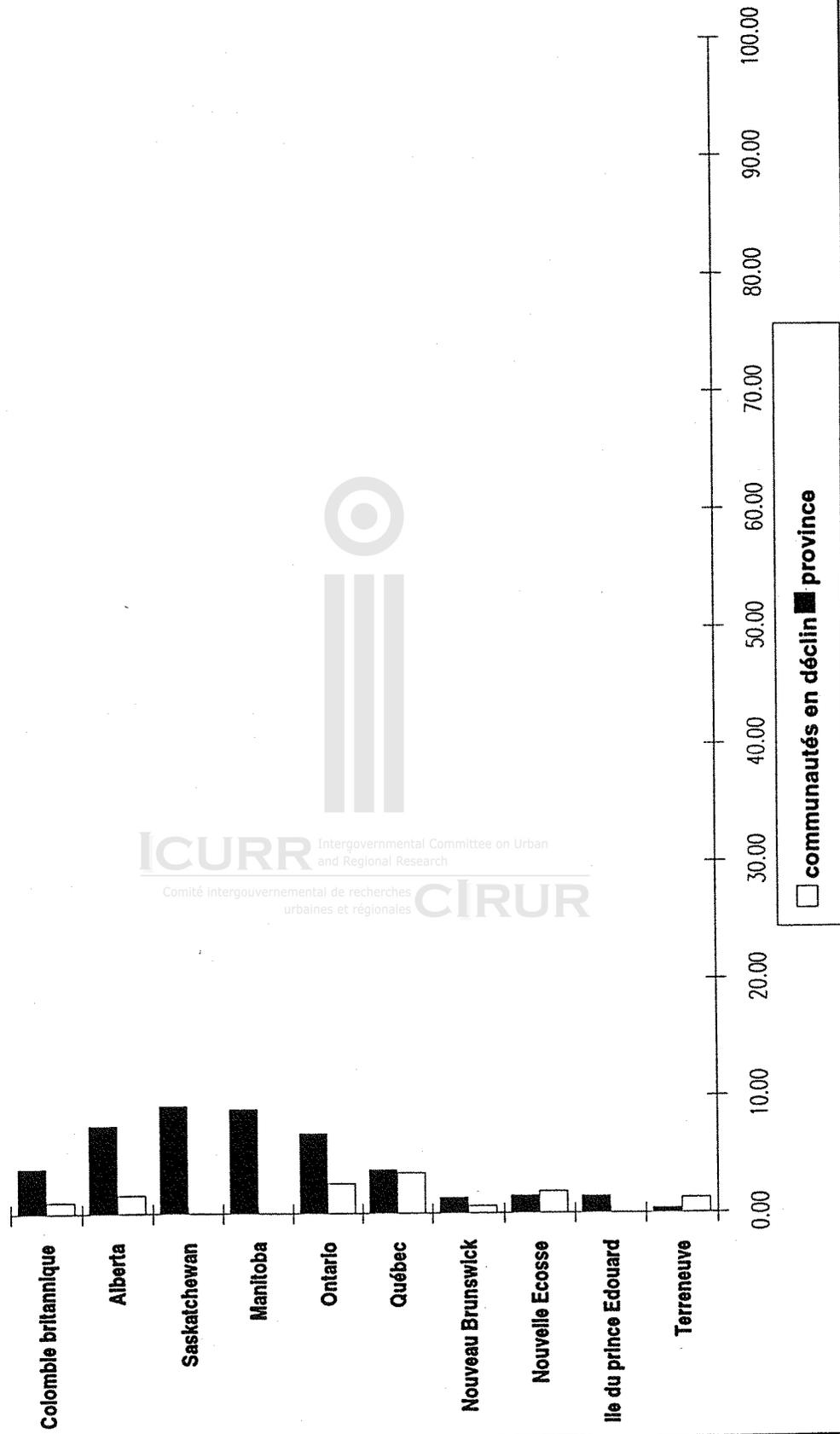


Figure 26. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication de la machinerie. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication d'équipements de transport

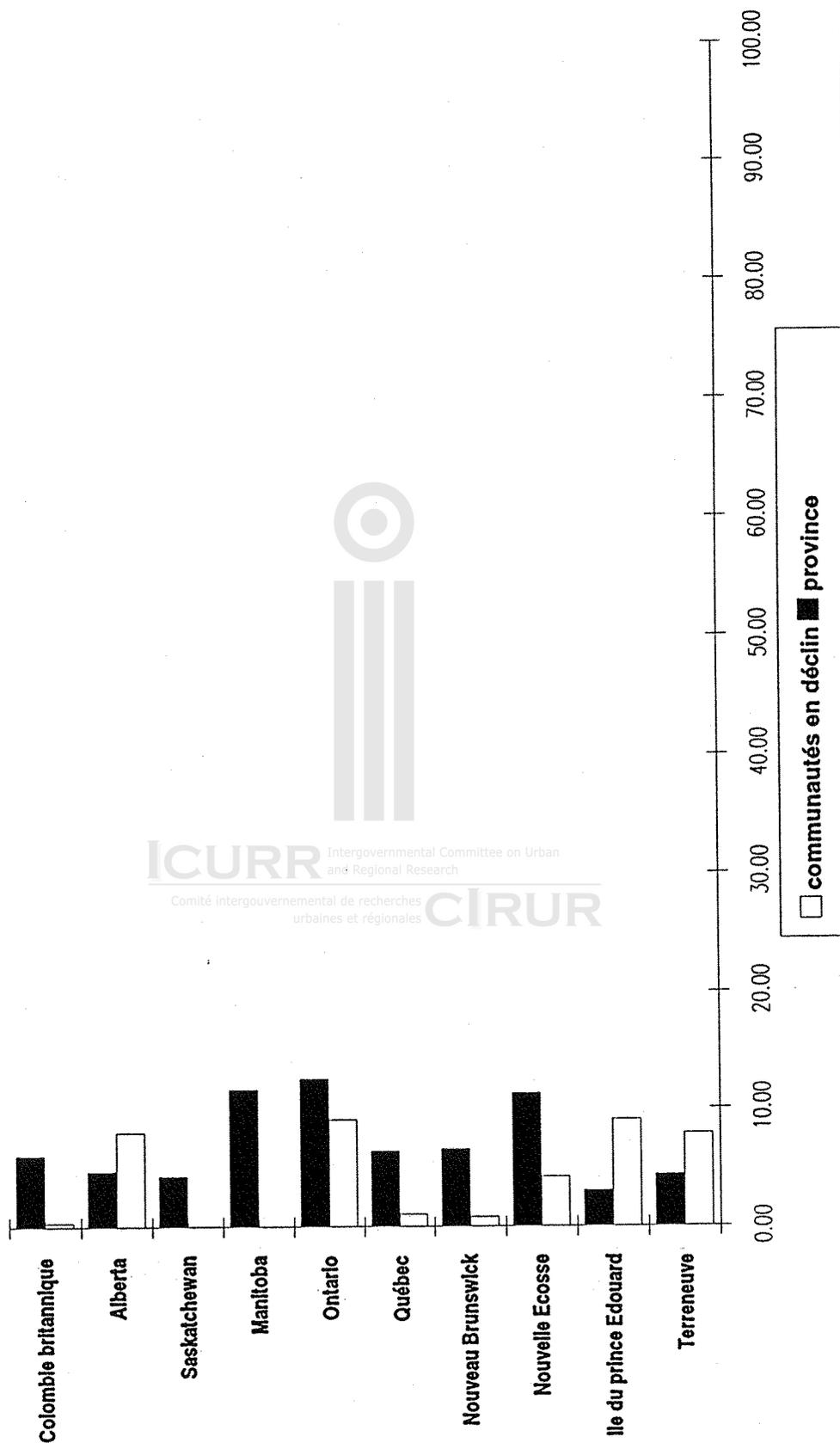


Figure 27. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication d'équipements de transport. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication de produits électriques

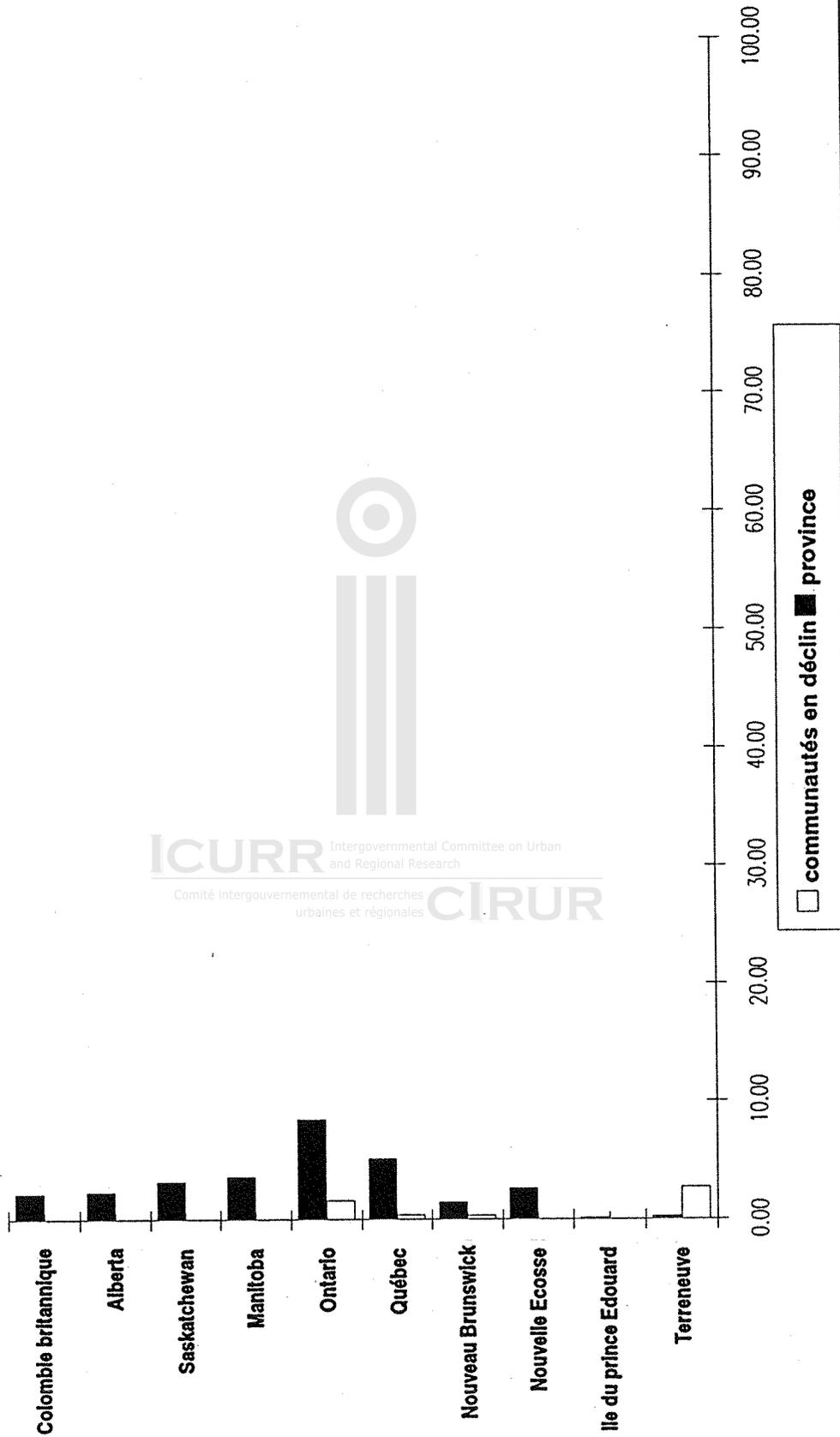


Figure 28. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication de produits électriques. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication de produits de pétrole

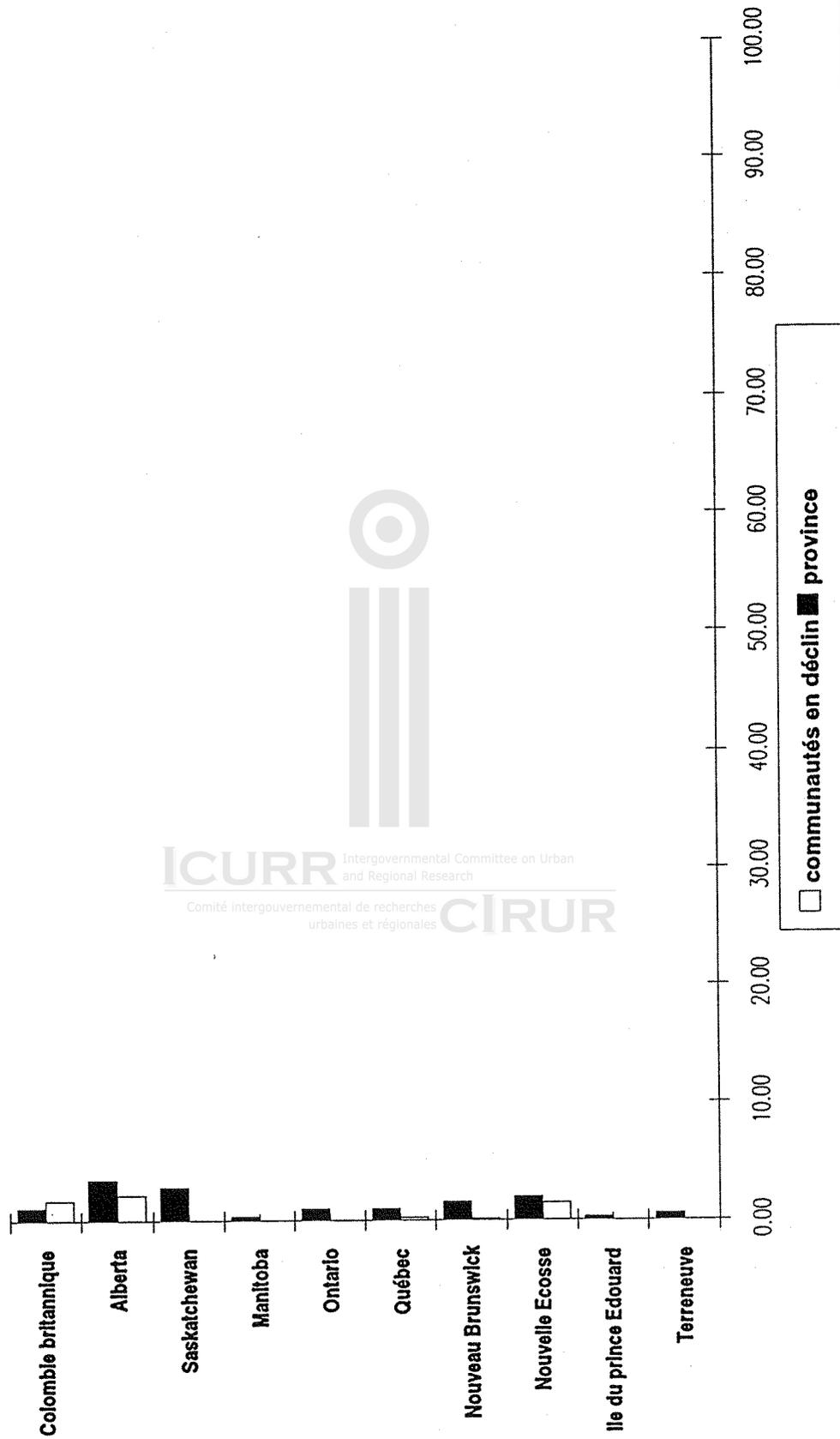


Figure 29. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie de fabrication de produits du pétrole. 1981

Pourcentage de la main d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie chimique

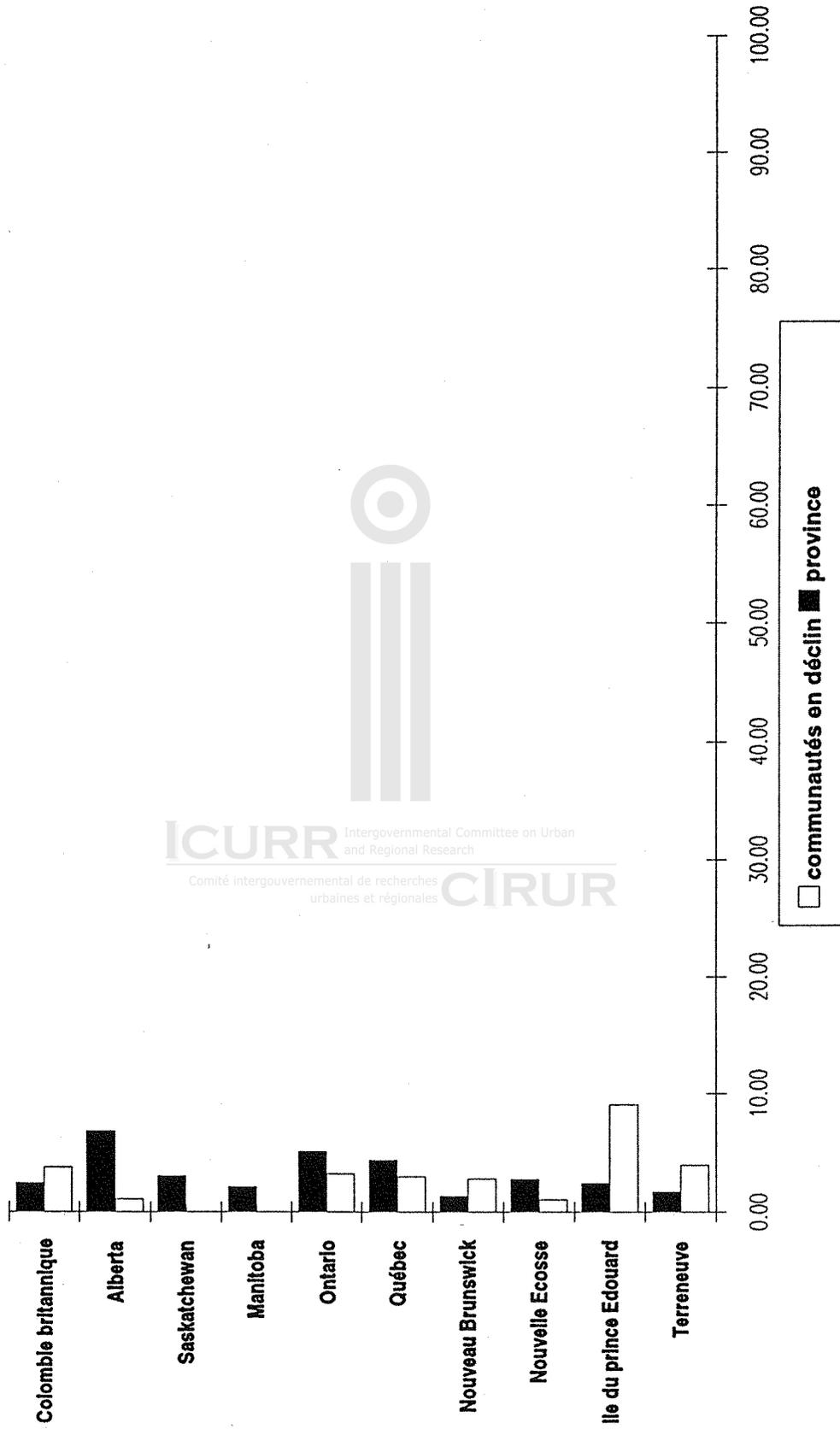


Figure 30. Main-d'oeuvre manufacturière employée dans l'industrie chimique. 1981